

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉVALUATION DES BESOINS DES ADOLESCENTS ET LEUR FAMILLE D'ACCUEIL
EN MATIÈRE D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SEXOLOGIE

PAR
VALÉRIE MARCHAND

JUILLET 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes ont contribué à la réalisation de ce mémoire, de près ou de loin, par leur implication dans la démarche ou encore dans leurs encouragements pour sa réalisation. Je tiens tout d'abord à remercier tout particulièrement ceux ayant si généreusement collaboré à ce projet. Aux adolescents, pour votre spontanéité et votre vivacité. Aux parents d'accueil, pour la richesse de vos échanges. Aux intervenants, pour votre aide précieuse lors du recrutement. Merci également aux Centres jeunesse de Lanaudière de m'avoir fait confiance pour mener à bien ce projet.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à mon directeur de maîtrise, monsieur Martin Blais. Martin, tout au long de cette démarche, tu as su être présent juste ce qu'il faut, respectant mon rythme et m'encourageant toujours à persévérer. Ton souci du travail bien fait m'a poussée à donner le meilleur de moi-même et à me dépasser.

Un merci tout spécial à mon amoureux, Benoit Desjardins, pour ton soutien, ta patience, ton écoute, et surtout, ton amour inconditionnel. Tu as toujours cru en moi et su trouver les bons mots pour m'encourager, me motiver, et m'apaiser. Une nouvelle vie s'offre à nous maintenant... enfin!

À mes parents, merci de m'avoir toujours poussée à aller jusqu'au bout de mes rêves et de mes ambitions. J'y suis finalement parvenue! Votre soutien, vos encouragements et votre confiance en moi ont été précieux et grandement appréciés.

Merci également à mes amis et collègues de travail pour votre soutien, votre compréhension et vos bons conseils. Un merci particulier à Isabelle Beaulieu pour ton regard critique et ta connaissance du milieu des centres jeunesse, ça m'a été fort utile.

La réalisation de ce projet a été grandement facilitée par le soutien financier du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	ix
RÉSUMÉ	x
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1 Les lois encadrant les situations de compromission de la sécurité et du développement des jeunes	3
1.1.1 La loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS).....	4
1.1.2 La Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)	4
1.1.3 La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA).....	5
1.2 Les types de ressources disponibles	5
1.2.1 Les ressources de type familial	5
1.2.2 Les ressources intermédiaires	6
1.2.3 Les centres de réadaptation	6
1.3 Le développement psychosexuel et la sexualité des adolescents sous ordonnance de placement	7
1.3.1 La trajectoire développementale des adolescents en difficulté	7
1.3.2 La santé sexuelle des jeunes en difficulté	8
1.3.3 Les particularités du milieu d'accueil de type familial	10
1.3.4 L'éducation à la sexualité des jeunes sous ordonnance de placement	11
1.4 Objectif et pertinence d'une évaluation des besoins d'éducation à la sexualité des adolescents et de leurs parents d'accueil.....	13
CHAPITRE II	
ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	14
2.1 Le modèle écologique	14

2.2	Facteurs déterminants de la santé sexuelle des adolescents vivant en famille d'accueil	15
2.2.1	Les facteurs intrapersonnels	16
2.2.2	Facteurs interpersonnels	22
2.2.3	Les facteurs environnementaux	25
Chapitre III		
	MÉTHODOLOGIE	34
3.1	L'évaluation des besoins	34
3.1.1	Le besoin	34
3.1.2	L'évaluation des besoins	35
3.2	Le recrutement des participants	36
3.2.1	Le recrutement des PA	36
3.2.2	Le recrutement des adolescents	37
3.3	Déroulement de la cueillette de données	38
3.3.1	La procédure des entretiens de groupe	38
3.3.2	Réalisation des entretiens de groupe auprès des PA	39
3.3.3	Réalisation des entretiens de groupe auprès des adolescents	40
3.3.4	La méthode d'analyse des entretiens de groupe	41
3.3.5	Les questionnaires de renseignements généraux	42
3.4	Les limites de la recherche	43
3.5	Les aspects éthiques	44
3.5.1	Procédures entourant la confidentialité des propos des participants	45
3.5.2	Participation volontaire	46
3.5.3	Consentement des participants	46
3.6	La description des participants	47
3.6.1	Les parents d'accueil	47
3.6.2	Les adolescents	48
CHAPITRE IV		
	RÉSULTATS	50
4.1.	Les intervenants, les jeunes hébergés et les enfants naturels : beaucoup d'acteurs influençant le quotidien des parents d'accueil	50

4.1.1	Une conciliation difficile pour les PA entre leurs valeurs et les normes préconisées par les CJ	50
4.1.2	Les jeunes hébergés : des jeunes pas tout à fait comme les nôtres	56
4.1.3	Une intégration plutôt harmonieuse des jeunes placés dans une structure familiale déjà existante.....	57
4.2	Les échanges sur la sexualité avec les adolescents hébergés : parfois spontanés, parfois stratégiques.....	59
4.2.1	À quelques exceptions près, une ouverture à parler de sexualité entre PA et jeunes placés	59
4.2.2	Des stratégies mises de l'avant par les PA pour encourager une ouverture sur la sexualité avec les ados placés	62
4.2.3	Des situations surprenantes qui demandent des réactions mesurées de la part des PA	64
4.3	Représentations des parents d'accueil de leur mission auprès des jeunes, de leur rôle d'éducateur à la sexualité et de leur perceptions de la sexualité des jeunes.....	65
4.3.1	La mission d'une FA ou l'importance de présenter un modèle de réussite et d'encadrement aux jeunes	66
4.3.2	Les particularités du rôle d'éducateur à la sexualité des PA auprès des jeunes	70
4.3.3	Des représentations plutôt sombres de la sexualité des jeunes hébergés, mais ponctuées de témoignages positifs.....	74
4.4	Des pistes de solutions soulevées par les parents d'accueil	82
4.4.1	Les besoins de formation des PA, selon leur perception.....	82
4.4.2	Chez les jeunes : des besoins de normalisation, d'échange et de connaissances sur la sexualité.....	85
4.4.3	Des services sexologiques offerts aux jeunes qui leur seraient bénéfiques.....	88
4.5	Le point de vue des jeunes : Des interactions positives, mais parfois contraignantes avec les parents d'accueil au sujet de leurs relations amoureuses et sexuelles	90
4.5.1	La FA, un milieu propice pour des discussions sur la sexualité.....	90
4.5.2	En FA, des parents plus stricts dont on apprend à apprécier les règles au fil du temps	92
4.5.3	Des contraintes peu propices au développement des relations amoureuses et sexuelles des jeunes.....	95

4.6	Une sexualité qui se construit sur la base de leurs expériences sexuelles, de leurs relations affectives difficiles et des représentations sociales de la sexualité.....	97
4.6.1	Une sexualité aux finalités multiples et accompagnée de défis d'ordre prophylactique.....	97
4.6.2	Les relations amoureuses des jeunes : des difficultés ciblées avec l'espoir de les surmonter.....	100
4.6.3	Des jeunes qui ne sont pas dupes des représentations et des usages de la sexualité dans les discours médiatiques	102
4.7	Une éducation à la sexualité provenant de sources variées.....	103
4.7.1	L'éducation à la sexualité formelle et informelle, une variation dans la qualité de l'information obtenue.....	103
4.7.2	Pour parler de sexualité avec les jeunes, il faut s'y connaître, être à l'aise et ouverts à en parler.....	104
4.8	Une éducation à la sexualité à la hauteur des attentes et des besoins des jeunes	104
4.8.1	Des besoins d'éducation à la sexualité qui vont au-delà des connaissances ..	104
4.8.2	Les incontournables pour un programme d'éducation à la sexualité qui a du succès auprès des jeunes	108
4.9	Un programme pour les parents d'accueil aussi?.....	110
 CHAPITRE V		
DISCUSSION.....		
5.1	Parents d'accueil et jeunes : chacun son rôle respectif, à l'image d'une famille traditionnelle et fonctionnelle, mais.....	111
5.1.1	La FA : un modèle familial à plusieurs égards.....	111
5.1.2	Naturel ou substitut : le parent est et sera toujours l'éducateur à la sexualité de choix.....	114
5.1.3	PA et jeunes : des visions divergentes concernant les finalités acceptables de la sexualité	116
5.1.4	Entre les jeunes et les CJ : des PA en position de liminarité.....	117
5.2	Quelques constats et des pistes d'action à envisager	119
5.2.1	Au plan intrapersonnel : un besoin et un désir d'éducation à la sexualité pour les jeunes hébergés.....	120

5.2.2	Au plan interpersonnel : Encourager la complémentarité des rôles des PA et des intervenants auprès des jeunes	121
5.2.3	Former des éducateurs à la sexualité : l'affaire de tous	122
CONCLUSION.....		125
BIBLIOGRAPHIE.....		126
APPENDICE A		
DOCUMENTATION REMISE AUX INTERVENANTS SOCIAUX ŒUVRANT AUPRÈS DES PARENTS NATURELS (TUTEURS LÉGAUX) ET DES PARENTS D'ACCUEIL		
		134
APPENDICE B		
FORMULAIRES DE CONSENTEMENT		138
APPENDICE C		
QUESTIONNAIRES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		146

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
Tableau 3.1.....	48
Tableau 3.2.....	49

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACJQ	Association des centres jeunesse du Québec
CJ	Centres jeunesse
CJL	Centres jeunesse de Lanaudière
DPJ	Directeur de la protection de la jeunesse (dans les propos des participants, cet acronyme est généralement utilisé pour désigner la Direction de la protection de la jeunesse, ce qui ne constitue pas une instance en soi)
FA	Famille d'accueil
IVG	Interruption volontaire de grossesse
ITSS	Infections transmissibles sexuellement et par le sang
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PA	Parent d'accueil
PN	Parent naturel
TS	Travailleur(euse) social(e)
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

RÉSUMÉ

L'entrée dans l'adolescence se veut une étape marquante dans la vie des jeunes et leurs parents jouent généralement un rôle important dans cette transition vers la vie adulte. Mais qu'en est-il pour des adolescents vivant ces changements en famille d'accueil? Comment les parents d'accueil peuvent-ils les accompagner dans cette période effervescente? Cette étude qualitative vise à mieux comprendre les particularités du milieu d'accueil de type familial ainsi que les défis qui y sont rencontrés au quotidien, tant par les parents d'accueil que par les jeunes qu'ils hébergent. Donner une voix à ces acteurs a permis d'en connaître davantage sur un milieu et un contexte peu étudiés, bien qu'ils jouent un rôle-clé au sein des services sociaux québécois. Des entretiens de groupes ont été effectués auprès de trois groupes de parents d'accueil et de trois groupes d'adolescents vivant en famille d'accueil (deux groupes de filles et un groupe de garçons). Ces entretiens portaient sur trois principaux thèmes, soit 1) les interactions autour de la sexualité en famille d'accueil; 2) les représentations que se font les jeunes et les parents d'accueil de la sexualité des jeunes et du rôle des parents d'accueil; et 3) leurs besoins d'éducation à la sexualité et les pistes d'actions qu'ils proposent afin de répondre à ces besoins. L'analyse des propos a été faite selon la méthode d'analyse de contenu de L'Écuyer (1987, 1990).

Le modèle théorique écologique, qui s'intéresse aux interactions entre les individus et leur environnement, a semblé le plus pertinent pour traiter des interactions entre les parents d'accueil et les jeunes qu'ils hébergent au sujet de la sexualité. Tant les entretiens auprès des jeunes que des parents d'accueil se sont avérés riches en contenu et précisions sur le contexte particulier de la famille d'accueil. Ainsi, la famille d'accueil semble réellement représenter un milieu familial pour les jeunes, qui y voient, pour la plupart, un modèle familial duquel s'inspirer et à l'intérieur duquel ils se sentent en confiance. Les parents d'accueil, quant à eux, se sentent investis d'une tâche auprès de ces jeunes, soit de leur présenter un modèle familial positif et fonctionnel à l'intérieur duquel ils se sentent bien. Ainsi, via l'ensemble de leurs actions, les parents d'accueil souhaitent accompagner les jeunes au quotidien, leur inculquer des valeurs, notamment au sujet de la sexualité. Les échanges sur la sexualité entre parents d'accueil et jeunes sont d'ailleurs généralement positifs et constructifs, mais force est de constater la présence d'une rupture générationnelle en ce qui concerne leurs perceptions respectives de la sexualité. Un des principaux défis relevés par les parents d'accueil réside sans aucun doute dans leur position de liminarité puisque, d'un côté, ils souhaitent agir en tant que parent auprès de ces jeunes, alors que d'un autre côté, il leur est demandé d'agir en gardien de fait. Ces deux positions semblent bien souvent peu conciliables aux yeux des parents d'accueil, puisqu'adopter l'une signifie souvent remettre en question les valeurs et les pratiques qu'ils adoptent dans l'autre.

À la lumière de l'analyse des propos des parents d'accueil et des adolescents vivant en famille d'accueil, différentes pistes d'actions sont proposées. Dans un premier temps, il serait important de voir à ce que l'éducation à la sexualité des adolescents vivant en famille

d'accueil soit prise en charge, et ce, afin de leur transmettre des connaissances au sujet de la sexualité, mais surtout pour les aider à développer des habiletés relationnelles. Dans un second temps, il serait également important de mobiliser les divers acteurs présents dans la vie des parents d'accueil et des adolescents vivant en famille d'accueil afin qu'ils puissent être aidés, soutenus et appuyés par des outils et des ressources correspondant à leurs besoins et à leurs préoccupations.

Mots clés : Famille d'accueil – Parents d'accueil – Adolescents – Centres jeunesse –
Éducation à la sexualité

INTRODUCTION

L'adolescence est une période effervescente qui se caractérise par de multiples changements corporels, affectifs, physiques, cognitifs et sociaux qui nécessitent une adaptation constante chez les jeunes. La dimension sexuelle occupe une place majeure dans le développement de l'adolescent et s'accompagne de nombreuses premières fois : premier *flirt*, premier baiser, premier amour, première relation sexuelle, etc. Ces nombreux bouleversements caractéristiques de cette entrée dans la vie adulte ne se font pas sans heurts et les jeunes ont généralement besoin de phares pour les guider. Parmi ces phares se trouvent les parents, dont le rôle principal est de préparer leurs enfants à la vie adulte, que ce soit en leur transmettant des connaissances et en leur inculquant des valeurs.

Cependant, il arrive que certains adolescents aient un cheminement interrompu dans leur famille naturelle et qu'ils soient appelés à quitter leur milieu familial d'origine. Ces situations surviennent notamment lorsque les parents s'avèrent incapables de prendre soin de leur enfant ou que la sécurité ou le développement de celui-ci sont compromis. Devant une telle situation, l'enfant ou l'adolescent est retiré de sa famille naturelle, pour une durée généralement indéterminée, et hébergé dans une des ressources prévues par le centre jeunesse (CJ). La majorité des enfants et des adolescents se trouvant dans cette situation seront hébergés dans une famille d'accueil (FA).

Dans de telles circonstances, l'entrée dans l'adolescence peut engendrer un malaise chez les jeunes puisque ce milieu n'est généralement pas celui dans lequel ils ont grandi. Ils se retrouvent ainsi auprès de gens qui leur sont étrangers, dans un milieu où ils n'ont aucun point de repère. Pour ceux qui les accueillent dans leur famille, des difficultés peuvent également survenir, puisqu'ils ont à intégrer ces adolescents dans leur quotidien, tout en les accompagnant dans cette période pleine de changements et nécessitant une grande adaptation.

En leur qualité de parents substituts, les parents d'accueil (PA) ont la responsabilité de veiller à la sécurité, la protection et au développement des jeunes qu'ils hébergent, et ce, tant sur les

aspects intellectuels, sociaux, affectifs, physiques et sexuels (Association des centres jeunesse du Québec [ACJQ], 2007; Durocher, Young et Duquet, 2001; Polit, Morrow-White et Morton, 1987). À ces diverses responsabilités auprès des jeunes qu'ils hébergent s'ajoute également le rôle d'éducateur à la sexualité. La concrétisation de ce rôle ne se fait cependant pas sans difficulté puisque de nombreux PA se sentent mal à l'aise ou mal outillés lorsque vient le temps d'intervenir en matière de sexualité auprès de ces derniers.

Lors de l'implantation d'un programme d'éducation à la sexualité pour les enfants âgés de 6 à 12 ans vivant en FA aux Centres Jeunesse de Lanaudière (CJL), les PA ont manifesté un désir d'information et de formation relativement à la sexualité des adolescents placés dans leur famille. De plus, cette demande a été formulée explicitement ces trois dernières années lors de leurs cafés-causeries traitant de la sexualité adolescente. C'est de ce constat qu'émerge l'actuel projet d'évaluation des besoins particuliers et des préoccupations des FA hébergeant des adolescents en matière d'éducation à la sexualité. Parallèlement à cela, il s'est avéré également pertinent d'évaluer les besoins et préoccupations des adolescents vivant en FA sur le même thème.

Le présent document se divise en six chapitres. Dans un premier temps, une problématique permet de mettre en contexte les divers facteurs caractérisant l'arrivée et la vie en FA pour un adolescent. Suit un état des connaissances dans lequel sont exposés les facteurs individuels, interpersonnels et environnementaux qui balisent l'intervention des FA. Le troisième chapitre expose en détail la démarche méthodologique empruntée ainsi qu'un bref portrait des participants rencontrés. Les données ayant émergé des entretiens de groupe sont présentées dans le quatrième chapitre. Le cinquième et dernier chapitre se veut une synthèse et une mise en relation des propos recueillis auprès des PA et des adolescents. Quelques constats et des pistes d'actions à entreprendre concluent cette étude.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

L'adolescence est souvent décrite comme une période trouble où l'adolescent remet en question son identité et cherche de nouveaux repères (De LaGrave, 2005). L'adolescent est en quête de liberté, d'autonomie, d'indépendance, et il part à leur conquête d'une manière parfois maladroite ou même brusque (Bergeron et Ricard, s.d.; De LaGrave, 2005). Le passage à l'âge adulte est empreint d'obstacles ainsi que de surprises, et l'adolescent a besoin de quelqu'un pour le guider, lui fournir des points de repère et parfois, le ramener à la réalité (De LaGrave, 2005). Les parents sont généralement les personnes toutes désignées pour exercer ce rôle, compte tenu qu'ils représentent habituellement les personnes les plus significatives pour eux (Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire [CJQ-IU], 2007; De LaGrave, 2005). Cependant, bien que les parents soient les premiers responsables de leur enfant, il arrive qu'ils éprouvent des difficultés à remplir les tâches qui leur incombent et qu'il soit considéré préférable pour l'enfant d'être retiré de sa famille pour une période donnée.

1.1 Les lois encadrant les situations de compromission de la sécurité et du développement des jeunes

Dans les situations où la sécurité et le développement de l'enfant ou de l'adolescent sont compromis, il peut s'avérer préférable que ce dernier soit retiré de son milieu familial de façon temporaire ou permanente, selon la gravité de la situation et les efforts mis en place par les parents (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2007). Au Québec, la protection des enfants est assurée par 16 centres jeunesse, répartis dans les régions administratives, qui veillent à ce qu'un enfant dont la sécurité ou le développement sont en danger soit pris en charge par l'une ou l'autre de ces trois lois : la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS), la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA). Voici donc un bref aperçu de ces trois lois et de leurs implications respectives, tant auprès des jeunes que de leurs parents naturels (PN).

1.1.1 La loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS)

La LSSSS regroupe l'ensemble des services nécessaires aux besoins sociaux et de santé des enfants, des jeunes et de leur famille (Publications du Québec, 2007a). Cette Loi provinciale a comme objectif d'améliorer la santé et les conditions sociales de la population, tout en rendant accessible tout un réseau de services. Afin de répondre aux besoins de la population, cette loi est appliquée en complémentarité de deux autres lois : la LPJ et la LSJPA (CJQ – IU, 2007).

1.1.2 La Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)

La LPJ, une loi provinciale instaurée en 1979, a comme mandat d'aider les jeunes âgés de moins de 18 ans dont la sécurité ou le développement sont compromis (Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], 1998). Il revient au Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) et aux personnes autorisées en son nom d'évaluer les cas signalés, et d'envisager les procédures à entamer (MSSS, 1998). La sécurité et le développement d'un enfant sont considérés comme compromis dans le cas de conduites inacceptables de la part des parents de l'enfant, des personnes qui en ont la garde ou de l'enfant lui-même (MSSS, 1998). Il y a cinq principaux motifs de signalement, soit, par ordre de fréquence : la négligence parentale (65,5 %), les troubles de comportement (18,6 %), l'abandon (6,6 %), les mauvais traitements physiques (5,9 %) et les agressions sexuelles (3,2 %) (ACJQ, 2008a).

Selon la gravité des situations auxquelles il est confronté, le DPJ a deux options : apporter des correctifs aux milieux familiaux considérés inadéquats ou retirer un enfant ou un adolescent de ce milieu pour une durée temporaire ou permanente. Dans le 1^{er} cas, l'intervenant du CJ doit travailler de concert avec le jeune et sa famille afin de mettre fin à cette situation et éviter qu'elle ne se reproduise (Article 2.3, Publications du Québec, 2007b). Tant que cela est possible, le jeune demeure dans son milieu naturel, mais dans certaines circonstances, le maintien dans ce milieu n'est pas dans son intérêt. Dans ces cas, le DPJ doit veiller à ce que le jeune soit assuré de la continuité des soins et de conditions de vie qui sont appropriées à ses besoins ou à son âge, et ce, de façon permanente (Article 4, Publications du Québec, 2007b). Lorsqu'un jeune est retiré de son milieu familial, il peut être dirigé vers trois

types de ressources : les ressources de type familial, les ressources intermédiaires, ou les centres de réadaptation (voir description section 1.2).

1.1.3 La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)

Il arrive également certaines situations où les adolescent(s) sont sous la gouverne du CJ en raison d'une infraction commise à une loi fédérale. La LSJPA, qui touche les jeunes âgés de 12 à 18 ans, a comme mandat « la prévention du crime; la réadaptation et la réinsertion sociale des adolescents; [et] la responsabilisation des adolescents [face aux gestes posés et leurs conséquences] » (Éducaloi, s.d.a). La LSJPA vise à diminuer les recours au pouvoir pénal et à prioriser une intervention basée sur la gravité de l'infraction (Ministère de la Justice du Canada, 2002). Ainsi, les jeunes ayant commis un acte délictueux auront généralement accès à des mesures extrajudiciaires lors d'infractions moins graves, qui feront en sorte que le comportement délictueux sera sanctionné rapidement et efficacement, afin de réduire le délai entre le moment de l'infraction et ses conséquences, tout en incitant le jeune à « réparer les dommages causés à la victime et à la collectivité » (Ministère de la Justice du Canada, 2002 – Mesures extrajudiciaires : Texte explicatif (Article 5) : p. 4).

1.2 Les types de ressources disponibles

Lorsqu'il s'avère impossible qu'un enfant ou un adolescent demeure dans sa famille naturelle, différents milieux substituts sont disponibles pour l'accueillir, chacun ayant leurs particularités et répondant spécifiquement aux besoins du jeune au moment de son placement. Ces ressources, décrites dans les lignes qui suivent, se divisent en trois catégories : 1) les ressources de type familial; 2) les ressources intermédiaires; et 3) les centres de réadaptation.

1.2.1 Les ressources de type familial

Les **ressources de type familial**, communément appelées « familles d'accueil » consistent en un milieu familial pouvant héberger jusqu'à neuf jeunes en difficulté âgés entre 0 et 17 ans, confiés par les CJ (Article 312, Publications du Québec, 2007a). Ces familles peuvent ou non avoir déjà des enfants, auxquels les jeunes accueillis s'ajoutent. Les services en FA sont

assurés par des parents sous la supervision d'un intervenant (CJQ – IU, 2000). Au Québec, en 2007, près de trois jeunes sur quatre (70 %) vivant en milieu substitut sont placés en FA (ACJQ, 2007).

1.2.2 Les ressources intermédiaires

Les **ressources intermédiaires** sont des ressources d'hébergement rattachées aux CJ par un contrat et ayant comme objectif d'offrir des services d'hébergement et de soutien au jeune, tout en le maintenant et en l'intégrant dans la communauté (MSSS, 1998). Ces ressources offrent des services de réadaptation aux jeunes ayant des besoins complexes et un besoin d'encadrement supérieur à celui offert par les FA (MSSS, 1998). Dans chaque type de ressource intermédiaire (maisons d'accueil, résidences de groupe et appartements supervisés) se trouve un responsable ayant une formation collégiale ou universitaire en intervention ainsi qu'une « expertise pertinente à l'accomplissement de la mission de réadaptation » (Centre jeunesse de la Montérégie, 2007).

1.2.3 Les centres de réadaptation

Les **centres de réadaptation** sont des ressources d'hébergement offrant des niveaux d'encadrement plus stricts. Selon les besoins d'encadrement des jeunes devant y être hébergés, ces milieux peuvent être considérés comme étant « ouverts » ou « fermés ». Les milieux ouverts sont priorisés lorsqu'il n'est plus possible d'aider le jeune dans son milieu naturel et qu'il a besoin de plus d'encadrement (Comité des usagers du Centre jeunesse de Montréal, s.d.). Dans ces milieux, la scolarité se fait dans une école extérieure et le jeune demeure plus libre dans ses déplacements. Les jeunes présentant des difficultés plus importantes sont dirigés vers des services d'encadrement fermés, offerts en milieu sécuritaire, à l'intérieur duquel ils poursuivent leur scolarité et où leurs sorties sont très limitées.

Il n'existe pas de ressources conçues spécifiquement pour les jeunes sous la LSJPA puisque ces derniers demeurent habituellement dans leur milieu naturel ou chez un proche de la famille qui accepte de l'héberger. Peu d'entre eux sont hébergés dans un milieu substitut et lorsque c'est le cas, il s'agit principalement d'un centre de réadaptation qui offre des

programmes spécifiques pour une garde ouverte ou fermée, selon les cas (Comité des Usagers – Centre jeunesse de Montréal, s.d.).

1.3 Le développement psychosexuel et la sexualité des adolescents sous ordonnance de placement

Les adolescents âgés entre 13 et 18 ans représentent 42 % de tous les jeunes faisant l'objet de mesures de protection, soit 13 451 jeunes (ACJQ, 2008a). Parmi ces jeunes, près du quart (3 069 adolescents) a reçu de la Cour une ordonnance de placement jusqu'à sa majorité. Il est donc prévu que ces derniers habiteront dans l'une des ressources prévues par les CJ jusqu'à ce qu'ils aient 18 ans puisqu'aucun retour dans leur famille naturelle n'est envisagé (ACJQ, 2008a). Ceci implique que ces jeunes vivront les changements propres à l'adolescence ainsi que tous les événements qui marqueront leur vie durant cette période sous la supervision de personnes autres que leurs parents, et qui leur sont le plus souvent étrangers.

Les expériences vécues par les jeunes avant leur placement risquent d'avoir une importante influence sur leur développement, notamment sur leur développement sexuel. Ainsi, au moment d'initier leur vie sexuelle, certains de leurs comportements et attitudes seront possiblement teintés par divers facteurs personnels et sociaux, tels que la négligence ou des expériences sexuelles négatives (agression ou violence sexuelle, par exemple).

1.3.1 La trajectoire développementale des adolescents en difficulté

Les adolescents en difficulté ont une trajectoire développementale qui se distingue de celle des jeunes de la population générale de plusieurs façons. Ils présentent également quelques caractéristiques particulières, telles que la présence de troubles de comportements, une forte prévalence de comportements délinquants ou agressifs, la présence d'un ou de plusieurs troubles mentaux, un retard scolaire, etc. (ACJQ, 2007; Pauzé, Toupin, Déry *et al.* 2004). De plus, ces jeunes viennent souvent de familles dysfonctionnelles qui ont connu, elles aussi, leur lot de difficultés.

Parmi les difficultés familiales rencontrées se trouve une forte prévalence de négligence parentale (44 % des signalements chez les adolescents; ACJQ, 2008a), qui semble être le résultat d'un cumul de caractéristiques familiales et parentales, telles qu'un passé de

victimisation chez les parents (maltraitance, négligence ou abus lorsqu'ils étaient enfants), des problèmes de consommation de drogues ou d'alcool, des conflits conjugaux ou encore des démêlées avec la justice (Cloutier, Champoux, Jacques et Lancop, 1994; Pauzé, Toupin, Déry *et al.*, 2000; Pauzé *et al.* 2004).

Un autre élément contribuant à une complexification de la trajectoire développementale de ces jeunes en difficulté consiste en la victimisation sexuelle, et ce, tant pour les garçons que les filles, bien que ces dernières seraient six fois plus nombreuses que les garçons à avoir été agressées sexuellement au moins une fois dans leur vie (33,1 % c. 5,5 %; Pauzé *et al.*, 2004). D'après certains auteurs, un passé de victimisation sexuelle dans l'enfance constituerait un facteur de risque important associé à la pratique de certains comportements sexuels à risque (relations sexuelles non protégées, prostitution, revictimisation dans un contexte amoureux, etc.) en plus d'être également associé à une plus grande proportion de grossesses menées à terme chez les jeunes filles en difficulté (Manseau, 1997; Steel et Herlitz, 2005). De plus, la victimisation sexuelle durant l'enfance aurait une influence directe sur les pratiques sexuelles et contraceptives des jeunes filles, nuisant à leur sentiment d'auto-efficacité contraceptive (Hovsepian, Blais, Manseau, Otis et Girard, 2008).

La violence dans les relations amoureuses, notamment la violence sexuelle, consiste en une autre forme de victimisation sexuelle présente chez davantage de jeunes en difficulté que leurs homologues de la population générale (Cloutier *et al.*, 1994; Laporte et Chamberland, 2002). Il ressort par ailleurs que les jeunes en difficulté s'avèreraient plus tolérants envers diverses formes de violence que les autres jeunes (rejet, intimidation, etc.), en plus de se représenter la violence principalement dans ses formes les plus sévères, telle que la violence physique (Laporte et Chamberland, 2002).

1.3.2 La santé sexuelle des jeunes en difficulté

De manière générale, les écrits scientifiques portant sur les adolescents abordent différentes dimensions de leur sexualité, telles que les attitudes, les comportements, ainsi que les facteurs personnels et sociaux qui peuvent les influencer, et ce, en fonction de deux principaux indicateurs de santé sexuelle, soit les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et les grossesses à l'adolescence. Ces indicateurs de santé sexuelle représentent en fait

les conséquences d'un ensemble d'attitudes et de comportements sexuels, qui seraient plus présents chez les jeunes en difficulté que chez les jeunes de la population générale (Cloutier *et al.*, 1994; Godin, Michaud, Fortin et Desruisseaux, 1994; Otis, Medico et Lévy, 2000; Pauzé *et al.*, 2000; Pauzé *et al.*, 2004).

Les différentes études portant sur les jeunes en difficulté présentent généralement un portrait négatif de leur sexualité. En effet, lorsque comparés aux jeunes de la population générale, les jeunes en difficulté se démarquent par un taux plus élevé de grossesses à l'adolescence (Manseau, 1997), ainsi qu'une plus grande prévalence d'ITSS (Cloutier *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1994; Pauzé *et al.*, 2000; Pauzé *et al.*, 2004; Risley-Curtiss, 1997), deux indicateurs de l'absence de recours aux méthodes contraceptives ou prophylactiques (condoms) malgré une sexualité active. Divers facteurs personnels et interpersonnels sont souvent associés à ces indicateurs. Certains sont des comportements directement associés aux risques d'ITSS et de grossesses non planifiées, tels que le nombre de partenaires sexuels (Cloutier *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1994; Godin, Alary, Otis, Fortin et Mâsse, 1998; Pauzé *et al.*, 2004), le port du condom (Cloutier *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1998), etc. Alors que d'autres peuvent avoir un lien qui ne semble pas directement associé, mais qui peut néanmoins avoir un impact sur les pratiques sexuelles des jeunes, tels que la victimisation sexuelle à l'enfance ou dans le contexte d'une relation amoureuse (Hovsepian *et al.*, 2008).

Il est cependant important de souligner que la plupart de ces données traitant des jeunes en difficulté proviennent d'études où l'information a été recueillie exclusivement dans des Centres de réadaptation (Collin-Vézina, Hébert, Manseau, Blais et Fernet, 2006; Godin *et al.*, 1998; Hovsepian *et al.*, 2008; Manseau *et al.*, 2003), ne tenant ainsi pas compte des jeunes placés dans d'autres types de ressources, telles que les FA, alors que d'autres ne précisent pas le milieu de vie des jeunes interrogés (Pauzé *et al.*, 2000; Pauzé *et al.*, 2004). Ainsi, à la lecture de ces données, et en se basant sur les motifs de placement caractérisant les jeunes vivant en FA, il est permis de croire que peu importe le milieu où ces jeunes sont hébergés, ils sont confrontés aux mêmes facteurs de risque. Cependant, il est également permis de questionner l'importance du milieu de vie et l'impact qu'il peut avoir dans la vie des jeunes, notamment dans la sphère sexuelle. En effet, le fait que les tâches habituellement dévolues aux parents soient assumées par des tiers peut influencer les façons dont elles sont effectuées

et perçues par les jeunes, notamment lorsqu'il s'agit d'éducation à la sexualité. Cependant, à ce jour, aucune étude n'a semblé s'interroger sur les caractéristiques et les trajectoires développementales des jeunes vivant en FA comparativement à celles des jeunes vivant dans une ressource intermédiaire ou un centre de réadaptation. Cette lacune dans la recherche fait en sorte qu'il est difficile, voire impossible, de dresser un portrait réaliste et tenant compte de la réalité psychosexuelle et sociosexuelle des adolescents vivant en FA.

1.3.3 Les particularités du milieu d'accueil de type familial

Étant donné que les études portant sur les jeunes en difficulté ne précisent pas toujours leur milieu de vie, il est parfois impossible de savoir précisément quelles sont les caractéristiques personnelles et familiales des jeunes en difficulté vivant en FA comparativement à ceux vivant en institution (ressources intermédiaires ou centres de réadaptation). Bien que le *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse*, produit annuellement par l'ACJQ, apporte quelques informations à ce sujet (motifs de signalement et/ou de placement selon le groupe d'âge, nombre de jeunes dans les différents types de ressource, etc.), les motifs de signalement dont font l'objet les jeunes vivant en FA ne sont pas présentés explicitement. Cependant, puisqu'environ 70 % des jeunes (0-18 ans) vivant en milieu substitut sont hébergés en FA et que les adolescents devant vivre un placement jusqu'à leur majorité sont principalement signalés pour des cas de négligence parentale (n = 1472, 52,9 %; ACJQ, 2008a), il est permis de croire que ces jeunes partagent des caractéristiques personnelles et familiales similaires avec ceux hébergés dans d'autres ressources, notamment en ce qui a trait aux influences sur leur développement psychosexuel.

De plus, lorsqu'il est question de jeunes en difficulté, il faut garder en tête que certains ont vécu dans un milieu familial inadéquat pendant de nombreuses années, alors que d'autres ont très peu vécu dans leur milieu familial naturel, ou encore, connu de multiples milieux de vie (CJQ-IU, 2000). Dans ces contextes variés, il est permis de supposer que le développement psychosexuel des jeunes est susceptible de connaître des évolutions diverses, en plus d'être souvent marqué par des ruptures répétées. En effet, les jeunes vivant en centre de réadaptation ou en ressource intermédiaire évoluent dans un milieu généralement beaucoup plus structuré et encadrant que n'importe quel milieu familial, surtout que les sorties sont plus

limitées, voire rarissimes. De l'avis des jeunes, de telles circonstances rendent pratiquement impossible la poursuite d'une relation amoureuse ou des expérimentations sexuelles (Manseau et Blais, 2003). Par contre, les FA offrent un milieu où les règles dépendent des PA et où l'adolescent est plus à même de vivre une sexualité active.

1.3.4 L'éducation à la sexualité des jeunes sous ordonnance de placement

Une autre différence importante entre les milieux substituts institutionnels ou familiaux réside dans la présence ou l'absence d'ateliers d'éducation à la sexualité. Au Québec, depuis la fin des années 1990, plusieurs programmes d'éducation à la sexualité ont vu le jour dans les centres de réadaptation et résidences de groupe des différents centres jeunesse (*Programme d'éducation sexuelle* [Durocher et Fortier, 1999], *Entraînement à l'amour-propre* [Manseau et al., 2001], *À grands pas d'amour* [Manseau et al., 2004]). Cependant, à notre connaissance, une seule initiative a été entreprise, en 1997, auprès des adolescents vivants en FA et des familles les hébergeant, et elle ne semble pas avoir dépassé le stade de projet pilote, bien qu'une évaluation ait démontré une appréciation des participants et une bonne atteinte des objectifs du programme (*Parents d'accueil et prévention des MTS et du SIDA chez les adolescents à risque* [Berlinguet, Chagnon et Trottier, 1995]). Ainsi, alors que les jeunes hébergés en milieu institutionnel ont accès à de l'information concernant la sexualité, rien de concret n'existe ou n'est accessible pour ceux vivant dans un milieu de type familial. Qui plus est, les programmes à l'intention des jeunes en milieu institutionnel ne peuvent pas être directement transposables en milieu familial puisqu'ils ont été conçus pour être présentés en groupe dans les centres de réadaptation.

En ce qui concerne l'éducation à la sexualité reçue par les jeunes sous ordonnance de placement vivant en FA, peu d'écrits font état de leur expérience d'éducation à la sexualité. Ainsi, leurs connaissances proviennent principalement des cours de Formation personnelle et sociale (FPS), dispensés aux niveaux primaires ou secondaires jusqu'à tout récemment. Par conséquent, les jeunes en difficulté vivant en FA bénéficient des mêmes structures d'éducation à la sexualité que les jeunes de la population générale, lesquelles ne sont peut-être pas adaptées à leur réalité ou à leur vécu. Dans leur étude, Manseau et Blais (2003) ont recueilli les commentaires de certains jeunes concernant l'éducation à la sexualité qu'ils ont

reçue dans le cadre du cours de FPS ou lors de leurs séjours en centre. De manière générale, les jeunes rapportent que l'information obtenue dans le cadre de ce cours variait selon leur niveau de fréquentation de l'école, qui est souvent irrégulière, et de l'enseignant (son confort, son sexe et les contenus abordés). Aux dires de certains jeunes, ces cours allaient rarement en profondeur, étaient trop théoriques et suscitaient peu leur intérêt. Par ailleurs, ces adolescents ont souligné le besoin qu'ils avaient de recevoir davantage d'informations sur la sexualité ainsi qu'un besoin d'échanger et de discuter sur la sexualité lors de leur séjour en CJ, entre eux, ou avec les intervenants. Ces propos des jeunes concernant leurs besoins d'éducation à la sexualité laissent supposer qu'il en est de même pour les jeunes vivant en FA.

Tel que mentionné précédemment, la FA devient, à un moment particulier et pour une durée variable, le milieu de vie principal de l'adolescent. Il arrive parfois que certains jeunes passent de nombreuses années au sein d'une même FA, ce qui favorise l'établissement de liens de confiance entre ceux-ci et la famille l'accueillant, alors que d'autres vivent dans une FA seulement pour une brève période (ACJQ, 2008b). Peu importe la durée du séjour de l'adolescent, ce milieu substitut a les mêmes obligations que la famille naturelle du jeune, soit veiller à sa sécurité, sa protection et à son bon développement, tant sur les aspects intellectuels, sociaux, émotionnels, physiques que sexuels (CJQ-IU, 2000; Durocher *et al.*, 2001; Polit *et al.*, 1987).

Cependant, bien qu'il s'agisse d'une partie intrinsèque de leur mandat, le rôle d'éducateur à la sexualité n'est pas clairement explicité aux PA dans le cadre de la formation qu'ils suivent pour devenir FA. De manière générale, il leur est demandé d'offrir un contexte sain dans lequel ils doivent offrir une éducation à la sexualité à ces jeunes, qui ont parfois une expérience de la sexualité devant laquelle ils ne savent comment réagir. Dans les pages qui suivent, il sera donc question des défis particuliers auxquels ils doivent faire face dans leurs interactions avec ces jeunes aux besoins particuliers.

1.4 Objectif et pertinence d'une évaluation des besoins d'éducation à la sexualité des adolescents et de leurs parents d'accueil

À la lumière de ces informations et compte tenu du manque de données portant spécifiquement sur les ressources d'accueil de type familial et l'éducation à la sexualité qui y est dispensée, il est apparu pertinent de conduire une évaluation des besoins d'éducation à la sexualité des PA et des jeunes qu'ils hébergent. Considérant que ni les uns, ni les autres ne bénéficient des programmes ou des formations offerts aux intervenants des institutions ou aux jeunes qui y sont hébergés, cette étude vise à documenter leurs préoccupations à ce sujet, ainsi que leurs suggestions pour pallier cette lacune.

L'objectif de la présente recherche réside donc dans la compréhension des particularités de ce milieu et des défis qui y sont rencontrés au quotidien, tant par les PA que par les jeunes qu'ils hébergent. Donner une voix à ces acteurs a ainsi permis d'en connaître davantage sur un milieu et un contexte peu étudiés, bien qu'il joue un rôle-clé au sein des services sociaux québécois.

Les retombées de ce projet se situent tant au niveau scientifique, social que sexologique. Sur le plan scientifique, peu d'études ont été faites pour mieux comprendre la réalité et les spécificités du milieu des FA, et ce, tant pour les adolescents que pour les PA. Ce projet a donc permis d'acquérir une meilleure connaissance des particularités du milieu d'accueil de type familial et des enjeux présents lorsque surviennent des situations liées à la sexualité adolescente.

Au plan social, cette étude se veut une démarche innovatrice qui mènera éventuellement au développement d'un projet d'intervention ou de recommandations dans les pratiques chez les professionnels œuvrant auprès de ces adolescents et de ces PA.

Au niveau sexologique, cette étude a permis de découvrir les besoins et préoccupations en matière de sexualité des adolescents vivant en FA en plus d'informer sur ce qu'ils considèrent important d'aborder dans le cadre d'un programme d'éducation à la sexualité leur étant destiné. Le même constat a pu être fait auprès des PA, ce qui permettra de jeter les bases d'interventions adaptées à leur réalité, tout en ayant une meilleure connaissance de leurs besoins en matière d'éducation à la sexualité.

CHAPITRE II

ÉTAT DES CONNAISSANCES

La spécificité du milieu d'accueil de type familial réside principalement dans sa position privilégiée auprès des jeunes en difficulté, mais également dans ses interactions avec les nombreux acteurs présents dans leur vie et associés au contexte des CJ. La présence de tous ces acteurs crée un environnement particulier autour de la FA, qui doit s'ajuster à l'influence constante ou ponctuelle de certains éléments, se regroupant principalement selon trois ordres de facteurs. Ces trois ordres de facteurs, présents dans la plupart des différents modèles théoriques écologiques existants, tiennent compte des différentes composantes de l'environnement dans lequel gravitent les FA et les jeunes qu'elles hébergent. Une brève description du modèle écologique sera d'abord présentée dans ce chapitre afin de mettre en contexte la structure privilégiée pour la présentation de l'état des connaissances. Suivra ensuite la présentation des facteurs déterminants de la santé sexuelle des adolescents en difficulté, incluant, lorsque des données spécifiques sont disponibles, des jeunes vivant en FA.

2.1 Le modèle écologique

Un modèle théorique écologique s'avère particulièrement pertinent pour structurer la présentation des nombreux acteurs et facteurs qui influencent, à des degrés de contrainte variés, les conduites des jeunes en FA. Cette perspective s'intéresse aux interactions entre les individus et leur environnement (Bronfenbrenner, 1979). Ce modèle, élaboré par Bronfenbrenner vers la fin des années 1970, a été repris par de nombreux auteurs, tel que McLeroy *et al.* (1988), dont la variante du modèle écologique sert de base pour ce projet. La version proposée par ce dernier se compose de cinq facteurs en constante interaction, soit les facteurs intrapersonnels (ou individuels), les facteurs interpersonnels, les facteurs institutionnels, les facteurs communautaires et les politiques publiques. Aux fins de la présentation actuelle, les trois derniers facteurs ont été regroupés afin de former un seul ensemble représentant les facteurs environnementaux.

Dans la perspective de McLeroy *et al.* (1988), les facteurs intrapersonnels renvoient aux caractéristiques comportementales et attitudinales des adolescents à l'égard de la sexualité. Les facteurs interpersonnels réfèrent aux normes et aux valeurs véhiculées dans les réseaux formels et informels entourant les jeunes, dont leurs PA, leurs PN, ainsi que leurs ami(e)s et partenaires amoureux ou sexuels, qui représentent, à eux tous, les différents réseaux de soutien social des jeunes. Le troisième et dernier facteur regroupe l'ensemble des structures de l'environnement influençant directement le fonctionnement d'une FA, soit le contexte institutionnel dans lequel PA et jeunes évoluent au quotidien, les différentes ressources communautaires auxquelles ils ont accès ainsi que les diverses politiques institutionnelles ou gouvernementales mises en place afin d'offrir des services adaptés à leur situation particulière. Le schéma qui suit illustre les éléments présents dans chacun de ces facteurs :

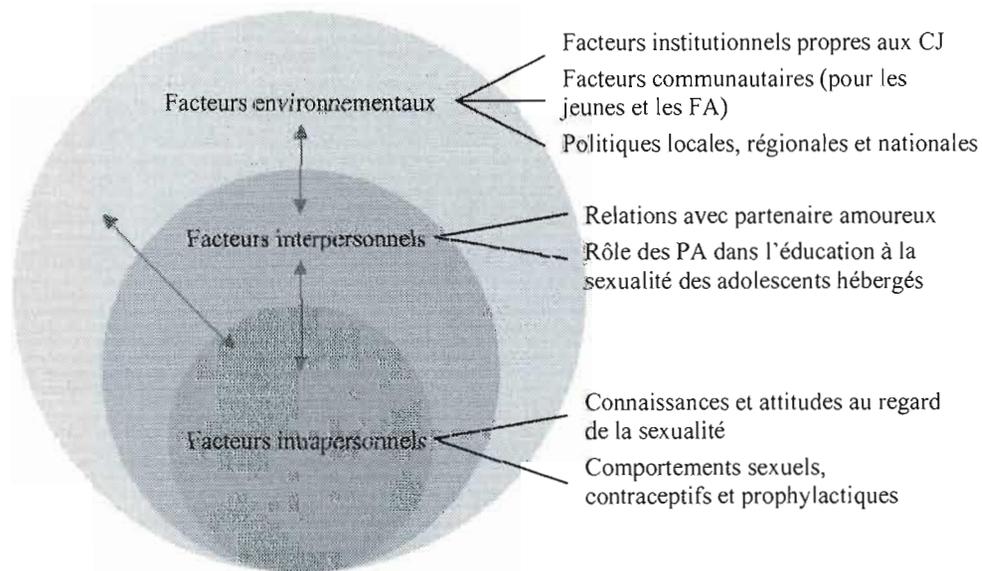


Figure 2.1 Modèle écologique de référence (McLeroy *et al.*, 1988)

2.2 Facteurs déterminants de la santé sexuelle des adolescents vivant en famille d'accueil

La section qui suit présente de façon détaillée les principaux éléments à prendre en considération afin faciliter la compréhension des enjeux intrapersonnels, interpersonnels et

environnementaux caractéristiques du contexte de vie en FA et pouvant influencer la santé sexuelle des adolescents.

2.2.1 Les facteurs intrapersonnels

Selon les fondements de cette approche écologique (McLeroy *et al.*, 1988), les facteurs intrapersonnels regroupent certaines caractéristiques des individus tels que les connaissances, les attitudes, les comportements, les habiletés, etc. Ces facteurs incluent également la trajectoire développementale de chacun, qui a été présentée sommairement dans la problématique.

2.2.1.1 Connaissances et attitudes des jeunes en difficulté

Les connaissances relatives au domaine de la sexualité chez les jeunes sont généralement mesurées à l'aide de questionnaires dans le cadre d'un sondage ou encore au début et à la fin de l'implantation d'un programme d'intervention, afin d'en mesurer l'impact. Ces questionnaires portent habituellement sur les connaissances des jeunes concernant les ITSS et le VIH, leurs habitudes contraceptives et prophylactiques, etc. (Godin *et al.*, 1998; Association canadienne pour la santé des adolescents [ACSA], 2006; Boyce, Doherty, Fortin *et al.*, 2003; Cloutier *et al.*, 1994; Fernet, Imbleau et Pilote, 2002).

Dans les travaux abordant les connaissances des jeunes sur la sexualité, il ressort qu'un nombre important de jeunes considère bien connaître les pratiques sexuelles sécuritaires ainsi que les diverses ITSS et leur prévalence (ACSA, 2006). Dans les faits, des études canadiennes soulignent qu'une forte proportion d'adolescents de la population générale a des croyances erronées concernant les ITSS, notamment en ce qui a trait à leur prévalence, leurs modes de transmission et leurs conséquences (ACSA, 2006; Boyce *et al.*, 2003). Ce constat semble s'appliquer également aux jeunes en difficulté, plusieurs intervenants des CJ considérant que les connaissances des jeunes sont lacunaires ou inadéquates (Manseau et Blais, 2003). Dans cette même étude, environ la moitié des jeunes hommes rencontrés rapportent d'ailleurs souhaiter acquérir davantage de connaissances sur la sexualité (Manseau et Blais, 2003).

En ce qui a trait aux attitudes des jeunes, une vision négative du condom est bien présente chez une importante proportion d'adolescents. Tant les jeunes de la population générale que les jeunes en difficulté éprouveraient un certain dédain à l'égard du condom puisqu'il est perçu comme un obstacle au plaisir sexuel (Boyce *et al.*, 2003; Fernet, Lévy, Lacombe, Otis et Trottier, 2003; Manseau, Blais, Engler et Bossé, 2007; Tremblay, 2001). Par ailleurs, il semble que la décision de ne pas utiliser le condom relève, au moins chez les jeunes en difficulté, d'une recherche de plaisir, d'une certaine insouciance et d'un sentiment de confiance basé sur la connaissance présumée de leur partenaire (Manseau *et al.*, 2007).

Malgré cette perception négative du condom, il demeure que les jeunes de la population générale semblent conscients de l'importance d'utiliser le condom lors de leurs rapports sexuels puisque de 83 % à 90 % d'entre eux disent avoir l'intention d'utiliser un condom lors de leurs prochains rapports sexuels (Boyce *et al.*, 2003). De telles données ne sont cependant pas disponibles auprès des jeunes en difficulté, ce qui ne permet pas d'établir de comparaison entre ces deux groupes concernant leur intention d'utiliser le condom lors de leurs prochains rapports sexuels.

2.2.1.2 Comportements sexuels, contraceptifs et prophylactiques des jeunes en difficulté

D'autres facteurs intrapersonnels sont à considérer lorsqu'il est question de sexualité adolescente, notamment chez les jeunes en difficultés, puisqu'ils influencent leur santé sexuelle. Parmi ces facteurs se trouvent leur activité sexuelle, l'âge auquel ils ont leur première relation sexuelle, le nombre moyen de partenaires sexuels, les rapports sexuels associés à la consommation de substances, les activités de prostitution ainsi que leur utilisation de méthodes contraceptives et prophylactiques.

Activité sexuelle des jeunes

Plusieurs études estiment qu'une proportion variant entre 31 % et 43 % des adolescents québécois âgés de 14 à 17 ans, dans l'ensemble de la population, sont actifs sexuellement (ACSA, 2006; Boyce *et al.*, 2003; Cloutier *et al.*, 1994; Fernet *et al.*, 2002). Parmi ces jeunes, les filles seraient plus nombreuses que les garçons à être actives sexuellement (46 % c. 32 %, respectivement; Fernet *et al.*, 2002).

Chez les jeunes en difficulté âgés entre 12 et 18 ans, cette proportion est généralement supérieure. En effet, selon des études québécoises réalisées auprès de cette population, cette proportion oscille entre 60 % et 93 % (Cloutier *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1998; Pauzé *et al.*, 2000). Contrairement aux jeunes de la population générale, les jeunes hommes en difficulté seraient plus nombreux à rapporter être actifs sexuellement que leurs pairs de sexe féminin (74 % c. 60 %, respectivement; Pauzé *et al.*, 2000).

Âge des adolescents lors de leur première relation sexuelle

Mesurer l'âge moyen à la première relation sexuelle chez les adolescents s'avère un exercice délicat et les résultats sont souvent difficiles à interpréter étant donné qu'ils n'indiquent que l'âge auquel les adolescents actifs sexuellement ont eu leur première relation sexuelle. Ce calcul ne tient cependant pas compte de la proportion des jeunes qui ne sont pas encore actifs sexuellement, ce qui entraîne systématiquement un biais puisque, l'âge moyen à la première relation sexuelle ne peut être plus élevé que l'âge moyen des répondants. La proportion de ces jeunes âgés entre 15 et 19 ans non actifs sexuellement est considérable et varie entre 43 % et 73 % (ACSA, 2006; Boyce *et al.*, 2003; Cloutier *et al.* 1994; Maticka-Tyndale *et al.* 1997). Sur la base de cette limite, il est préférable de tenir compte de l'âge médian lors de la première relation sexuelle (âge auquel 50 % des répondants ont eu une relation sexuelle). Dans cette perspective, l'âge médian de la première relation sexuelle chez les jeunes actifs sexuellement serait de 17 ans, alors que l'âge moyen se situerait entre 14,3 et 16 ans (ACSA, 2006; Boyce *et al.*, 2003; Cloutier *et al.*, 1994; Fernet *et al.*, 2002; Netting et Burnett, 2004).

La plupart des auteurs soulignent que l'âge moyen à la première relation sexuelle survient généralement plus tôt chez les jeunes pris en charge par la protection de la jeunesse, se situant généralement autour de 12 ou 13 ans, sans écart significatif entre les garçons et les filles (Cloutier *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1994; Godin, Fortin, Michaud, Bradet et Kok, 1997; Godin *et al.*, 1998; Hovsepian *et al.*, 2008; Pauzé *et al.*, 2000; Pauzé *et al.*, 2004). En se basant sur l'âge médian lors de la première relation sexuelle de ces jeunes, celui-ci serait de 13,5 ans (Cloutier *et al.*, 1994), ce qui est un âge inférieur à l'âge moyen des jeunes de la population générale, mais toutefois plus élevé que l'âge moyen présenté dans les études mentionnées précédemment. La précocité des rapports sexuels peut s'avérer problématique dans la mesure où ces jeunes seront possiblement exposés plus tôt et sur une plus longue

période aux risques de contracter une ITSS ou de vivre une grossesse précoce (Rotermann, 2008).

Nombre de partenaires sexuels

Selon plusieurs études, les jeunes hommes de la population générale seraient plus nombreux à avoir eu plus d'un(e) partenaire sexuel que leurs homologues féminins (taux variant entre 40,6 % et 55 % pour les garçons comparativement à un taux variant entre 36 % et 50,7 % pour les filles; Boyce *et al.*, 2003; Cloutier *et al.*, 1994; Fernet *et al.*, 2002). Chez cette population, les garçons auraient un nombre moyen de partenaires sexuels plus élevé que les filles (3,6 c. 2,4, respectivement; ACSA, 2006).

En ce qui concerne les jeunes en difficulté, ceux-ci sont plus nombreux, particulièrement les filles, à rapporter avoir eu au moins deux partenaires sexuels comparativement aux jeunes de la population générale. En effet, plus de 60 % de ces jeunes auraient eu plus d'un partenaire sexuel, sans différence marquée entre les sexes (Cloutier *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1998). Le nombre de partenaires est également similaire pour les garçons et les filles (3,2 c. 3,5, respectivement; Pauzé *et al.*, 2004). Par ailleurs, il appert que les garçons de la population générale auraient un nombre moyen de partenaires sexuels légèrement plus élevé que les garçons en difficulté (3,6 c. 3,2, respectivement; ACSA, 2006; Pauzé *et al.*, 2004). Les conséquences d'un nombre plus élevé de partenaires sont sensiblement les mêmes que celles rapportées précédemment lorsqu'il était question de la précocité des rapports sexuels, puisqu'un nombre élevé de partenaires augmente les risques de contracter une ITSS (Maticka-Tyndale, 1997; McKay, 2004).

Relations sexuelles et consommation de substances

La consommation d'alcool ou de drogues semble relativement présente dans le mode de vie de la plupart des adolescents, mais elle apparaît encore plus présente chez les jeunes en difficulté. Tant la consommation d'alcool que la consommation de drogues sont associées à une altération du jugement et une réduction des inhibitions, ce qui peut augmenter les risques d'avoir une relation sexuelle non protégée lorsqu'un ou les deux partenaires ont consommé (Coleman et Cater, 2005).

Chez les jeunes de la population générale, les relations sexuelles combinées à une consommation de substances semblent relativement fréquentes, et ce, davantage chez les jeunes hommes que chez les filles (38-39 % c. 21-28 %, selon le groupe d'âge; Boyce *et al.*, 2003). En ce qui concerne les jeunes en difficulté, les proportions sont sensiblement plus élevées et une fois de plus, les jeunes hommes consommeraient davantage que les filles (alcool : 63,1 % c. 30 %; drogues : 47,4 % c. 40 %; Godin *et al.*, 1994). Certains de ces jeunes se disent néanmoins conscients que la consommation de drogues ou d'alcool inhibe leurs réflexes de protection et leur fait perdre de vue les risques associés aux rapports sexuels non protégés (Manseau et Blais, 2003).

Activités prostitutionnelles

Les activités de prostitution sont définies comme étant un échange de contacts sexuels pour obtenir de la drogue, de l'argent, des cadeaux ou des services (Otis *et al.*, 2000). La prévalence de ces activités chez les adolescents de la population générale serait très faible (environ 1 %; Otis *et al.*, 2000). Chez les jeunes en difficulté, cependant, cette proportion serait de 9 à 12 fois plus élevée (Otis *et al.*, 2000). Ce constat se confirme dans une étude récente auprès de ces adolescents où il est révélé que 8,8 % des filles disent avoir déjà eu des activités de prostitution avec des hommes, alors que 1,6 % des garçons rapportent des activités de prostitution avec des hommes et 4,2 % avec des femmes (Pauzé *et al.*, 2004). Par contre, ces chiffres en disent bien peu sur le contexte entourant ces comportements de prostitution, à savoir s'ils ont lieu dans un contexte volontaire ou de coercition, de proxénétisme, etc., ce qui ne permet pas d'en exposer toutes les conséquences. Cependant, il demeure clair que la prostitution entraîne un risque accru de contracter une ITSS compte tenu du nombre de partenaires sexuels que cette pratique occasionne (Otis, Roy, Burelle et Thabet, 1997).

Utilisation de méthodes contraceptives et prophylactiques

Les études tentant de quantifier l'utilisation de méthodes contraceptives et prophylactiques lors des relations sexuelles des jeunes utilisent des échelles de mesure différentes pour traiter des méthodes contraceptives privilégiées par les jeunes, de leur utilisation du condom et du moment de son utilisation (première ou dernière relation sexuelle, majorité des relations

sexuelles, etc.), ce qui rend encore une fois complexe la tâche d'en faire un portrait clair et synthétique.

Dans les études abordant les habitudes contraceptives et prophylactiques des jeunes, les principales méthodes de protection et de contraception prises en compte sont l'utilisation du condom ou de la pilule contraceptive, ensemble ou séparément (Boyce *et al.*, 2003; Cloutier *et al.*, 1994; Fernet *et al.*, 2002; Godin *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1998; Otis *et al.*, 2000). Par ailleurs, il semble que le condom soit davantage utilisé par les plus jeunes adolescents actifs sexuellement (3^e secondaire) alors que la pilule contraceptive gagnerait en popularité chez les plus vieux (5^e secondaire; Boyce *et al.*, 2003; Fernet *et al.*, 2002). Dans le même ordre d'idées, plus de la moitié des adolescents utiliseraient le condom lors de leurs premières relations sexuelles, mais abandonneraient cette pratique par la suite (Otis *et al.*, 2000). Les jeunes en difficulté seraient encore plus nombreux à l'abandonner (Otis *et al.*, 2000), bien qu'une proportion d'environ 20 % de ces jeunes rapporte utiliser le condom en tout temps (Cloutier *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1998). Cet abandon de l'utilisation du condom pose un risque accru chez les jeunes de contracter une ITS puisque seul le condom s'avère efficace contre ces dernières.

Par ailleurs, une proportion non négligeable d'adolescents, tant ceux de la population générale que ceux sous ordonnance de placement, n'utilisent aucune méthode contraceptive ou utilisent des méthodes peu efficaces, telles que le coït interrompu. En effet, selon des études québécoises auprès des jeunes de la population générale, 5 % à 19 % d'entre eux disent n'avoir utilisé aucune méthode contraceptive ou de protection ou encore s'être retirés avant l'éjaculation lors de leur dernier rapport sexuel (ACSA, 2006; Cloutier *et al.* 1994; Boyce *et al.*, 2003; Fernet *et al.* 2002). Des proportions similaires ont été observées auprès des jeunes en difficulté puisque le nombre de jeunes disant ne jamais utiliser le condom varie entre 7,8 % et 15,7 %, sexes confondus (Cloutier *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1994; Godin *et al.*, 1998). Selon le discours de certains jeunes hommes vivant en internat, la pratique du coït interrompu semble encore bien présente, bien que non quantifiée, malgré ses lacunes reconnues par ses adeptes (Manseau et Blais; 2003).

2.2.2 Facteurs interpersonnels

Dans la section qui suit, il sera question des relations et des interactions des jeunes avec leurs partenaires amoureux et affectifs ainsi que l'implication de leurs PA dans leur éducation à la sexualité.

2.2.2.1 Relations avec le partenaire amoureux

L'adolescence se caractérise généralement par le début des fréquentations amoureuses, lesquelles conduisent bien souvent à une première relation sexuelle. Les jeunes de la population générale sont nombreux à avoir vécu une relation amoureuse à l'adolescence (environ 55 % chez les jeunes de 13 ans et plus de 80 % chez les jeunes d'environ 16 ans; Fernet *et al.*, 2002; Lefort et Elliot, 2001). Pour nombre d'entre eux (71,4 %), c'est dans le cadre d'une relation amoureuse qu'a lieu leur première relation sexuelle, notamment pour les filles (Cloutier *et al.*, 1994).

Chez les adolescents en difficulté âgés de 12 à 17 ans, la proportion de fréquentations amoureuses s'avère elle aussi plus élevée puisque plus de 90 % de ces jeunes disent avoir déjà vécu une relation amoureuse (Pauzé *et al.*, 2004). Par contre, ils sont moins nombreux (56,7 %) à avoir vécu leur première relation sexuelle dans un contexte amoureux (Cloutier *et al.*, 1994). Aucune information portant spécifiquement sur les relations amoureuses des jeunes vivant en FA n'a été recensée.

2.2.2.2 Coercition sexuelle dans les relations amoureuses des jeunes

La découverte de l'amour et de la sexualité à l'adolescence est généralement source d'émois, de découvertes positives et d'épanouissement. Cependant, il arrive parfois que ces relations amoureuses et sexuelles deviennent néfastes, voire violentes. Ce phénomène semble présent tant chez les jeunes de la population générale que chez les jeunes en difficulté, bien qu'il serait prédominant chez ces derniers (73 % c. 64 %, Laporte et Chamberland, 2002). Chez les jeunes filles en difficulté, la violence sexuelle serait d'ailleurs relativement présente puisque près du tiers d'entre elles rapportent avoir déjà été forcée à avoir des relations sexuelles ou avoir déjà vécu de la coercition sexuelle sévère (Cloutier *et al.*, 1994; Collin-Vézina, Hébert, Manseau *et al.*, 2006; Laporte et Chamberland, 2002; Manseau, Fernet, Hébert *et al.*, 2008).

L'expérience de coercition sexuelle dans les relations amoureuses des jeunes filles influencerait négativement leur perception de leur habileté à communiquer avec leur partenaire sexuel au sujet de la contraception et de leur sexualité (Hovsepian *et al.*, 2008).

2.2.2.3 Rôle des PA dans l'éducation à la sexualité des jeunes

Les parents représentent également des acteurs importants dans la vie des adolescents, puisque ce sont eux, de manière générale, qui leur servent de modèle et leur transmettent leurs valeurs et leurs croyances morales, et ce, tout au long de leur vie (Karpowitz, 2001; Kirby, 2001). Cependant, ce ne sont pas tous les jeunes qui ont la possibilité d'évoluer dans leur milieu familial naturel. Ce sont donc d'autres adultes qui doivent veiller à leur inculquer ces valeurs et à les accompagner dans leur cheminement. C'est en ayant à cœur le bien-être des jeunes en difficulté que les PA acceptent de prendre ce rôle de parents substitués pour un temps donné, souvent indéterminé, afin d'offrir un milieu sécuritaire où ces jeunes pourront poursuivre leur développement. Dans le cadre de ce rôle de parent, ils doivent notamment les accompagner dans leur développement psychosexuel en leur offrant information, soutien et accompagnement nécessaires, tout en s'assurant d'envoyer un message cohérent tant dans leurs gestes que dans leurs paroles (Durocher *et al.*, 2001). Pour les PA, la communication sur la sexualité avec les adolescents qu'ils hébergent devrait constituer un élément clé afin de remplir ce rôle d'éducateur à la sexualité. Trois principales dimensions peuvent influencer positivement la qualité de l'éducation à la sexualité ayant lieu en FA, soit les échanges entre PA et jeunes, l'aisance réciproque à parler de sexualité entre eux, ainsi que les thèmes abordés lors de ces discussions (DiIorio, Kelley et Hockenberry-Eaton, 1999; Feldman et Rosenthal, 2000; Kirkman, Rosenthal et Feldman, 2002; 2005; Rosenthal et Feldman, 1999).

Les échanges sur la sexualité

Alors que parents et adolescents s'entendent généralement pour dire que les parents sont les premiers éducateurs à la sexualité de leurs enfants, il ressort des travaux sur la question que les discussions sur la sexualité entre parents et adolescents se feraient plus rares que ce que souhaiteraient ces derniers (ACSA, 2006). En se basant sur ce constat, il est permis de questionner cette différence entre la perception de l'importance des échanges sur la sexualité entre parents et adolescents et l'occurrence réelle de ces discussions. Cet écart pourrait

s'expliquer par une difficulté à aborder ce sujet avec son enfant, ou encore par un malaise à parler de sexualité avec son parent. Dans une FA, cette difficulté ou ce malaise à discuter de sexualité entre PA et jeunes hébergés peut s'avérer encore plus présent puisque les valeurs sexuelles et les points de référence en matière de sexualité sont possiblement divergents. D'autres facteurs propres à ce contexte d'hébergement peuvent également entrer en ligne de compte, tel que le type de relation entre PA et jeunes ou encore le niveau d'aisance et de confiance l'un envers l'autre pour aborder un sujet si intime. L'ouverture de chacun s'avère donc un élément clé nécessaire à toute communication sur la sexualité (Kirkman *et al.*, 2005).

Bien que complexe à définir, l'ouverture correspond à un intérêt à répondre aux questions portant sur la sexualité, tout en respectant l'intimité de chacun et en tenant compte de leurs caractéristiques personnelles, telles que leur sexe (Kirkman *et al.*, 2005). Tant pour les familles naturelles que pour les FA, l'ouverture s'avère essentielle.

L'aisance dans la communication parent-adolescent portant sur la sexualité

L'aisance à parler de sexualité implique une communication ouverte et un effort pour rendre les jeunes à l'aise d'en parler avec le parent, lequel l'encouragera à poser des questions et à initier les échanges sur la sexualité dès son jeune âge afin qu'il puisse considérer la sexualité comme un aspect de sa vie parmi d'autres (Feldman et Rosenthal, 2000). Dans le contexte particulier de FA où parfois les jeunes arrivent dans ce milieu alors qu'ils sont déjà adolescents, il est permis de supposer que tant les PA que les jeunes éprouvent un malaise à parler de sexualité l'un avec l'autre. Ce malaise pourrait être attribuable au fait qu'ils se connaissent peu, qu'ils craignent les réactions négatives de leur interlocuteur ou encore qu'ils ne se sentent pas suffisamment en confiance pour s'ouvrir à ce sujet.

De manière générale, il semble que les mères se considèrent plus à l'aise de parler de sexualité avec leurs adolescents que les pères, et ce, peu importe le sexe de leurs jeunes (DiIorio *et al.*, 1999; Rosenthal et Feldman, 1999; Kirkman *et al.*, 2002). Par ailleurs, certains soulignent que les parents sont généralement plus à l'aise de parler de sexualité avec leurs enfants du même sexe qu'eux (DiIorio *et al.*, 1999; Kirkman *et al.*, 2002, 2005). En ce qui concerne les adolescents, il semble que les filles et les garçons se disent plus à l'aise de discuter de sexualité avec leur mère qu'avec leur père, bien que les garçons se disent plus à

l'aise de parler de sexualité avec leur père que ne le sont les filles (DiIorio *et al.*, 1999). Malgré l'absence d'écrits sur le sujet, il est permis de croire qu'il en est de même dans les FA. Ceci pourrait notamment s'expliquer par le fait que les mères d'accueil passent davantage de temps avec les jeunes hébergées, puisque la majorité d'entre elles ne travaillent pas à l'extérieur de leur maison, contrairement à leur conjoint (Beaulieu, 2009, communication personnelle).

Les thèmes abordés

Plusieurs études ont porté sur les divers thèmes abordés ou non lors de discussions sur la sexualité entre parents et adolescents. Les thèmes les plus souvent abordés concerneraient principalement les dimensions biologiques, cognitives, socioculturelles, ainsi que morales et spirituelles de la sexualité (DiIorio *et al.*, 1999; Rosenthal et Feldman, 1999; Weaver, Byers, Sears, Cohen et Randall, 2002). Les dimensions psychologiques et affectives de la sexualité sont peu abordées, mis à part certains thèmes tels que les relations amoureuses, les pressions associées à la sexualité et le contexte entourant les relations sexuelles (DiIorio *et al.*, 1999; Rosenthal et Feldman, 1999; Weaver *et al.*, 2002). Compte tenu du passé sexuel parfois chargé de certains jeunes vivant en FA, il est permis de croire qu'il en est de même pour les PA, qui pourraient être tentés d'aborder la sexualité sous les angles plus biologique et moral que psychologique et affectif avec les jeunes qu'ils hébergent.

2.2.3 Les facteurs environnementaux

Les facteurs intrapersonnels et interpersonnels rapportés ici s'inscrivent dans un contexte particulier. Ils sont en effet soutenus, influencés, exacerbés ou freinés par les caractéristiques du milieu dans lequel les PA et les adolescents hébergés évoluent. D'autres facteurs peuvent cependant influencer le milieu des FA, soit les facteurs environnementaux. Ces derniers représentent l'ensemble des structures influençant directement le fonctionnement d'une FA, tels que le contexte particulier dans lequel elles évoluent au quotidien, les différentes ressources qui leur sont destinées, ainsi que les diverses politiques élaborées afin d'offrir des services adaptés aux jeunes en difficulté.

2.2.3.1 Les facteurs institutionnels

Dans le cadre précis de cette étude, diverses instances institutionnelles exercent une influence et modulent les interventions des divers acteurs travaillant auprès des FA et des jeunes qu'elles hébergent. Plus précisément, cette section abordera le rôle et les obligations de la LPJ auprès des FA et des jeunes hébergés, les ressources d'éducation à la sexualité offertes aux jeunes hébergés et aux FA, ainsi que le rôle légal des FA en matière d'éducation à la sexualité.

La Loi sur la protection de la jeunesse et le contexte de FA

Tel qu'il l'a été mentionné précédemment, lorsqu'un enfant ou un adolescent est pris en charge par la LPJ, il revient à l'État de s'assurer qu'il reçoit des soins et évolue dans des conditions de vie qui sont appropriées à ses besoins et à son âge (CJQ-IU, 2000; Publications du Québec, 2007b). Dans les cas où les PN ne peuvent assurer la sécurité et le développement de leur enfant ou de leur adolescent, ce dernier sera, dans près de 70 % des cas, hébergé dans une FA.

Dans cette situation, la FA devient ainsi le gardien de fait de l'enfant ou de l'adolescent, ce qui l'autorise à prendre les décisions courantes dans la vie de ce dernier, concernant par exemple les sorties ou les activités se déroulant à l'intérieur du pays (CJL, 2007). Par contre, cette situation ne lui confère pas le statut de titulaire de l'autorité parentale, lequel statut, sauf dans des situations exceptionnelles où le DPJ détient cette autorité, demeure le privilège des PN (CJL, 2007). Ainsi, les PN continuent à prendre les décisions majeures concernant leur enfant, bien que ce dernier réside chez des PA qui en ont la garde légale. Parmi les décisions majeures se trouvent les sorties à l'extérieur du Canada ou les choix concernant l'éducation de l'enfant ou de l'adolescent (CJL, 2007). En ce qui a trait aux décisions relatives à la sexualité et les fréquentations amoureuses des jeunes, il est à noter qu'aucune jurisprudence n'a été répertoriée. Ainsi, les décisions à ce sujet se font possiblement à la discrétion des PA ou suite à un accord passé avec leur intervenant, l'intervenant du jeune hébergé ou des PN de ce dernier (par exemple, la permission de passer la nuit chez son partenaire amoureux; CJL, 2007). Au chapitre des relations sexuelles chez les jeunes, les PA, les PN, ainsi que les intervenants doivent cependant toujours prendre en considération que l'âge requis au Canada

pour consentir à des relations sexuelles est maintenant de 16 ans et non plus de 14 ans. Certaines exceptions sont cependant en vigueur concernant les relations sexuelles consentantes entre adolescents d'environ le même âge (pour plus d'information à ce sujet, consulter le site Éducaloi à l'adresse Internet http://www.educaloi.qc.ca/loi/contrevenantset_accuses/400/; Éducaloi, s.d.b; maseualite.ca, 2008)

Le rôle légal des FA en matière d'éducation à la sexualité

En devenant FA, le PA accepte d'endosser le rôle de parent substitut auprès d'un jeune, tout en l'intégrant dans son milieu familial et en s'engageant à s'occuper de lui, à lui prodiguer des soins, à assurer sa sécurité et à voir à la poursuite de son éducation (Fédération des familles d'accueil du Québec [FFAQ], s.d.a). Afin de veiller à sa sécurité et à sa protection, il est impératif que le PA s'assure de poursuivre l'éducation à la sexualité de l'enfant ou de l'adolescent qu'il héberge (Durocher *et al.*, 2001). Par sa fonction, le PA s'avère un témoin privilégié de l'évolution et du développement de l'adolescent qu'il héberge à une période charnière de sa vie, soit sa puberté et son éveil sexuel. Ses qualités parentales, son sens de l'observation, sa compréhension des besoins quotidiens et ponctuels de l'adolescent font du PA la personne la plus à même d'intervenir de la façon la plus adaptée et personnalisée qui soit, et ce, particulièrement dans le domaine de la sexualité. Il peut cependant arriver que le PA éprouve des difficultés à assumer ce rôle, qu'il ait besoin d'outils ou de stratégies pouvant l'aider à y parvenir (CJQ-IU, 2000). Pour ce faire, diverses ressources s'offrent à lui. Dans un premier temps, l'intervenant aux ressources est la personne toute désignée pour lui fournir des réponses à ses questions et pour l'épauler dans les difficultés rencontrées (CJQ-IU, 2000). Les PA peuvent également se tourner vers d'autres organisations, telles que leur Association régionale des familles d'accueil ou encore la FFAQ, présentées au point 2.2.3.2.

Les ressources en matière d'éducation à la sexualité offertes aux PA

Bien que rares, certaines ressources ou activités en matière d'éducation à la sexualité à l'intention des PA ont été répertoriées. Il s'agit cependant d'initiatives généralement régionales. Parmi ces initiatives se trouve le programme *Parents d'accueil et jeunes : ensemble pour la prévention des MTS et du VIH-Sida*, développé par le CJ de Québec en

1994 (Berlinguet *et al.*, 1995). Ce programme, bien qu'il ait été évalué comme ayant des retombées positives tant auprès des PA que des jeunes, n'a été qu'implanté dans la région de Québec. De plus, il s'avère impossible de savoir s'il a été implanté à nouveau suite à son évaluation. L'autre initiative répertoriée consiste en une formation développée par deux sexologues œuvrant en CJ, en collaboration avec le Cégep Bois-de-Boulogne (*Formation sur l'accompagnement et l'intervention en matière de sexualité destinée aux familles d'accueil*; Centre jeunesse de Montréal – Institut Universitaire [CJM-IU] et CJL, 2007). Cette formation aborde les domaines du savoir, du savoir-être et du savoir-faire dans l'accompagnement des enfants et des adolescents qu'ils hébergent en matière de sexualité, tout en adoptant une approche centrée sur leurs préoccupations et leur expérience en tant que PA (CJM-IU et CJL, 2007). Une formation similaire, issue d'une initiative conjointe des CJ de Montréal et de Lanaudière a également été élaborée à l'intention des intervenants aux ressources afin de les outiller à intégrer la dimension de la sexualité dans leur travail quotidien auprès des FA, tout en les encourageant à aborder le sujet avec les jeunes qu'ils hébergent (CJM-IU et CJL, 2007).

Les ressources d'éducation à la sexualité offertes aux adolescents vivant en FA

Année après année, les DPJ doivent traiter un peu plus de 68 000 signalements présentant une situation où la sécurité ou le développement d'un enfant ou d'un adolescent peuvent être compromis (ACJQ, 2008a). Parmi ces signalements reçus, un peu moins d'un sur deux est retenu (43 % des signalements pour l'année 2007-2008) et des mesures sont entreprises afin de corriger la situation (ACJQ, 2008a). Si la situation actuelle est considérée comme compromettant sa sécurité et son développement, l'enfant ou l'adolescent sera alors placé dans la ressource correspondant le plus à ses besoins. Selon le milieu où il sera dirigé, ce dernier se verra offrir différents services ou pourra participer à divers programmes pouvant l'aider dans son cheminement personnel ou encore à développer diverses habiletés. À cet effet, l'éducation à la sexualité fait partie intégrante des ateliers offerts dans le cadre de l'implantation des approches cognitives-comportementales ou cognitives-développementales, appliquées dans de nombreux centres jeunesse (Centre de recherche Boscoville 2000, s.d.). Ainsi, certains vont avoir recours à des programmes d'éducation à la sexualité s'adressant à l'ensemble des adolescents (tels que le *Sex-Oh-Fun* [Paquet et Pelletier, 1998] ou *Mon bien-*

être sexuel et celui de l'autre [Otis, Baillargeon, Côté *et al.*, 1999]: Beaulieu, 2009, communication personnelle) alors que d'autres implantent des programmes d'éducation à la sexualité développés spécifiquement pour les jeunes vivant en centre de réadaptation (tels que les *Programme d'éducation sexuelle*, de Durocher et Fortier (1999) ou *À grands pas d'amour*, développé par Manseau, *et al.*, 2004). Certains centres jeunesse privilégient le recours à des services ponctuels répondant à des besoins précis des jeunes, généralement rendus par les services de santé. Il est à noter que les programmes d'éducation à la sexualité sont généralement implantés dans les résidences de groupes ou centres de réadaptation, et non pas dans les ressources externes telles que certaines ressources intermédiaires ou les FA. À ce jour, au Québec, un seul programme a été développé à l'intention des FA et des adolescents qu'elles hébergent. Il s'agit du programme, *Parents d'accueil et prévention des MTS et du SIDA chez les adolescents à risque* (1995), présenté au point précédent.

Les cliniques jeunesse : des ressources visant spécifiquement les jeunes

Les cliniques jeunesse constituent une ressource de soins de santé destinée spécifiquement aux jeunes et aux jeunes adultes (Vermette et Delagrave, 2005). Ces cliniques offrent principalement des services préventifs et curatifs en matière de santé sexuelle, tels que la prévention des ITSS, l'accès à des méthodes contraceptives et prophylactiques (condoms et contraception orale d'urgence) ou à des tests de grossesse, etc. (MSSS, 2008; Vanier, 2001; Vermette et Delagrave, 2005). Afin de répondre le plus adéquatement aux besoins des jeunes et de leur en faciliter l'accès, ces cliniques sont généralement localisées dans des écoles secondaires ou dans les locaux d'un Centre local de services communautaires. Les services offerts peuvent cependant varier selon les régions et le type de milieu. À titre d'exemple, les cliniques jeunesse implantées en milieu rural ou semi-urbain offrent généralement moins d'heures d'opération par semaine (l'équivalent d'une journée par semaine, par clinique) que les cliniques jeunesse situées en milieu urbain, qui sont accessibles cinq jours par semaine, en plus de quelques soirées (Vanier, 2001).

Ces facteurs institutionnels visent à fournir un cadre à l'intérieur duquel doivent évoluer les jeunes vivant en FA ainsi que les PA. Alors que divers services ont été développés et implantés dans plusieurs ressources d'hébergement afin d'assurer aux jeunes un environnement dans lequel ils pourront se développer et s'épanouir, bien peu semblent

réellement accessibles et orientés spécifiquement au contexte de FA. Le peu de ressources visant la prévention et la promotion de la santé sexuelle des adolescents vivant en FA ne semble pas représenter ou répondre aux réels besoins d'éducation à la sexualité et de promotion de la santé de ces jeunes, mais aussi des PA les hébergeant.

2.2.3.2 Facteurs communautaires

Dans le cadre de cette recension et dans la perspective amenée par McLeroy *et al.* (1988), les facteurs communautaires renvoient aux relations qu'entretiennent les jeunes hébergés ainsi que les PA avec les divers acteurs impliqués auprès d'eux, notamment les regroupement auxquels peuvent adhérer les PA (Association régionale des familles d'accueil et FFAQ) ou encore les ressources communautaires auxquelles les jeunes peuvent avoir accès lors de leur séjour en FA.

Les associations régionales des FA

Comme leur nom l'indique, les associations régionales constituent un regroupement de FA qui sont affiliées avec le CJ de leur région administrative. Cette association revêt différents rôles, dont celui de rassembler les FA d'un même territoire afin qu'elles puissent établir des contacts entre elles en plus de développer des liens de solidarité (FFAQ, s.d.b). L'association est également présente pour ses membres afin de leur fournir un support et les accompagner lorsque survient une mésentente avec les CJ (FFAQ, s.d.b). Finalement, l'association permet également aux membres de briser l'isolement qu'ils peuvent vivre en tant que FA (FFAQ, s.d.b). La faible quantité d'information portant sur le rôle de ces associations n'apporte aucune précision sur le type de services ou de soutien qui est offert aux membres en matière de sexualité ou d'éducation à la sexualité. À titre d'exemple, il est intéressant de souligner que l'Association des familles d'accueil de Lanaudière organise, depuis quelques années, tous les premiers mercredis du mois, des cafés-causeries portant sur un sujet sur lequel les PA souhaitent obtenir de l'information. Annuellement, environ un ou deux de ces cafés-causeries portent sur des thématiques liées à la sexualité, telles que la sexualité adolescente, les stratégies d'intervention auprès de jeunes ayant vécu une agression sexuelle, etc. Ces initiatives sont cependant régionales et très variables, puisque les thèmes abordés sont choisis en fonction de la demande et des préoccupations des PA participants.

La Fédération des familles d'accueil du Québec (FFAQ)

En ce qui a trait à la FFAQ, son rôle est beaucoup plus vaste et politique. De prime abord, la Fédération vise la promotion et la valorisation des FA, en plus de veiller à leurs intérêts et à « l'amélioration de leur qualité de vie en tant qu'intervenantes au quotidien des enfants qui leur sont confiés et à renforcer les outils qui leur permettent d'assurer adéquatement le niveau de services requis par leurs usagers » (FFAQ, s.d.b). Afin de mieux remplir ce mandat auprès des FA, la FFAQ collabore avec les associations régionales en plus de les représenter aux tables de concertations avec leurs établissements respectifs (FFAQ, s.d.b). La FFAQ représente également les FA aux diverses tables regroupant le MSSS, les agences de Santé publique, les associations des CJ, etc. (FFAQ, s.d.b). Une fois de plus, aucune indication claire n'est disponible concernant l'éducation à la sexualité des adolescents ou encore la formation des PA comme éducateur à la sexualité. Cependant, comme la FFAQ doit s'assurer que ses membres reçoivent régulièrement de la formation continue, il est permis de croire que de telles formations puissent aborder le thème de la sexualité adolescente, mais cette initiative demeure à la discrétion de la fédération et varie certainement d'une région à une autre.

Les ressources communautaires accessibles aux adolescents hébergés

Contrairement aux PA, les jeunes vivant en FA ne bénéficient pas de ressources s'adressant spécifiquement à eux. Celles auxquelles ils ont accès sont les mêmes que celles destinées aux jeunes de la population générale, soit les maisons des jeunes ainsi que les divers organismes ciblant des problématiques spécifiques pouvant être vécues par des adolescents tels que Tel-Jeunes, SOS grossesse, Projet 10, etc. La fréquentation que font les adolescents de ces ressources communautaires ou des divers services d'intervention sociale et d'animation auxquels ils ont accès (lignes d'écoute téléphonique ou sites Internet d'entraide) est très peu documentée. Seules l'utilisation qu'en font les jeunes ainsi que leur présence et leur longévité dans l'environnement des adolescents peuvent témoigner de l'importance et de la pertinence de tels services. Cependant, il est impossible de savoir dans quelle mesure les adolescents vivant en FA y ont recours.

2.2.3.3 Politiques locales et nationales

En termes de politiques locales, une étude réalisée en 1999 auprès des CJ du Québec par le MSSS révèle que plusieurs procédures et services tels que l'accès aux condoms, aux tests de dépistage et de grossesse sont en vigueur dans un grand nombre de CJ, et ce, dans des proportions variables (MSSS, 1999). Ces services, bien qu'ils soient accessibles tant pour les jeunes vivant en centres de réadaptation que pour ceux étant hébergés dans d'autres ressources telles que les FA, sont possiblement moins largement offerts à ces derniers puisque l'accès aux services de l'infirmière n'est pas aussi facilement accessible. Par ailleurs, peu de CJ se sont dotés d'une politique ou d'un règlement dans lequel sont présentées les procédures à suivre ou la présence de ces services (MSSS, 1999). Encore aujourd'hui, seulement trois CJ (Lanaudière, Montérégie et Montréal) sont dotés d'une politique d'accessibilité aux condoms. D'autres auraient plutôt choisi d'intégrer ce volet à une politique de lutte concernant les maladies infectieuses (Beaulieu, 2009, communication personnelle). L'absence de telles politiques et le manque de planification dans leur diffusion pourraient d'ailleurs expliquer cette offre limitée de services relatifs à la sexualité et à la santé sexuelle aux jeunes vivant dans toute autre ressource qu'un centre de réadaptation.

Une initiative locale entreprise par le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire consiste en l'élaboration d'une politique sur le VIH/sida (Durocher, 2007). Cette politique présente, entre autres, les procédures à suivre afin d'assurer la confidentialité et le respect des droits des usagers touchés par le VIH (Durocher, 2007). Cette politique vise également à informer les intervenants sur les précautions universelles et le risque de transmission lors d'une exposition accidentelle (Durocher, 2007). Aucune autre initiative de ce genre n'a été répertoriée dans les autres CJ du Québec.

Au niveau des politiques publiques, depuis quelques années, le Gouvernement du Québec, et plus spécifiquement le MSSS, accorde une attention particulière aux jeunes et aux problématiques auxquelles ils font face. À ce titre, les jeunes vivant en FA, puisqu'ils sont sous la LPJ, sont considérés comme étant un groupe vulnérable et font l'objet de quelques politiques et stratégies élaborées par le gouvernement provincial. En matière de santé sexuelle, la Stratégie québécoise de lutte contre l'infection par le VIH et le SIDA, l'infection par le VHC et les infections transmissibles sexuellement (MSSS, 2004) a élaboré huit

stratégies visant la prévention des ITSS, dont deux touchant plus particulièrement les jeunes en difficulté, soit en renforçant le potentiel des personnes et en encourageant le recours aux pratiques cliniques préventives efficaces. La première stratégie vise principalement à offrir des interventions d'éducation à la sexualité adaptées à ce groupe cible, alors que l'autre stratégie vise la généralisation des services de type clinique jeunesse afin de rendre plus accessibles la consultation en matière de sexualité, la contraception orale d'urgence et l'interruption volontaire de grossesse (IVG), et ce, dans l'ensemble des régions du Québec (MSSS, 2004). Bien qu'il s'agisse de politiques visant précisément les jeunes en difficulté et leur santé sexuelle, il n'en demeure pas moins que l'accès et le recours à ces services par les jeunes vivant en FA restent inconnus.

Les facteurs environnementaux sont nombreux, mais nombre d'entre eux, surtout au niveau communautaire et politique sont peu documentés et offrent peu de précision concernant ce qui est spécifiquement offert aux FA et aux jeunes qu'ils hébergent.

Chapitre III

MÉTHODOLOGIE

En se basant sur l'objectif de cette étude, soit de comprendre les particularités et les défis du milieu d'accueil de type familial, tant du point de vue du PA que de celui des jeunes qui y sont hébergés, une approche qualitative a été privilégiée. Considérant le peu d'écrits consacrés à ces deux groupes, le choix de cette méthode s'avérait optimal puisqu'elle permet d'obtenir de l'information qui, autrement, ne serait pas accessible. Dans le présent chapitre, les différentes étapes de cette étude seront présentées. Quelques notions de base sur l'évaluation des besoins seront d'abord présentées. Il sera ensuite question du recrutement des participants, puis des procédures liées à la collecte d'informations. Suivront les considérations éthiques liées à cette étude, ainsi qu'une brève description des participants.

3.1 L'évaluation des besoins

Dans l'optique d'évaluer les besoins des adolescents et des FA les hébergeant, il est essentiel de présenter une définition des principaux concepts sous-jacents à l'évaluation de besoins. Dans un premier temps, il importe de préciser ce en quoi consiste un besoin. Une définition de l'évaluation des besoins suivra dans un second temps.

3.1.1 Le besoin

Bien que la plupart des auteurs apportent des nuances dans leur définition de ce qu'est un besoin, il semble y avoir consensus sur le fait qu'il s'agisse d'abord et avant tout d'un écart entre une situation réelle et une situation idéale ou désirée (Kaufman, 1972; Kaufman et English, 1979; Nadeau, 1988; Witkin, 1984).

Dans cette perspective, la situation réelle servant de prémices à ce projet consiste en une absence d'intervention spécifique adaptée à la réalité des adolescent(e)s vivant en FA et des PA les hébergeant. La situation idéale, quant à elle, correspond à l'offre de services et d'interventions prenant en considération les caractéristiques particulières des ressources

d'hébergement de type familial. L'écart entre ces deux pôles (situation réelle et situation idéale) constitue un domaine peu connu considérant l'absence d'écrits scientifiques sur ce sujet, notamment en matière de sexualité adolescente.

3.1.2 L'évaluation des besoins

Plusieurs auteurs présentent leur définition d'une évaluation des besoins en apportant certaines nuances ou précisions propres à leur domaine, mais selon Witkin (1975) un modèle complet d'évaluation de besoin doit regrouper quatre composantes. Ainsi, il est impératif 1) d'identifier des buts, 2) de déterminer le statut actuel par rapport à ces buts, 3) d'identifier, de décrire et d'analyser les écarts entre la situation réelle et la situation idéale, et 4) de déterminer l'ordre de priorité des besoins (Witkin, 1975).

Afin de rassembler l'ensemble de ces composantes, il est nécessaire de chercher l'information auprès de toutes les sources susceptibles d'apporter un éclairage nouveau et pertinent sur la problématique à l'étude. Ainsi, tel que le souligne Witkin (1984), afin d'être objective et ancrée à des valeurs, l'évaluation des besoins devrait se faire à partir de données provenant de diverses sources et offrant différents points de vue. Ces points de vue peuvent être recueillis tant dans les écrits disponibles sur le sujet, ou encore auprès des différents acteurs touchés de près ou de loin par la problématique à l'étude (Ouellet, 1987). À ce sujet, Kaufman (1972) recommande d'inclure l'ensemble des partenaires pouvant collaborer à l'élaboration du projet à l'étude. Dans cette optique, les partenaires à impliquer dans le cadre de ce projet consisteraient en les PA, les adolescents vivants en FA, mais aussi les intervenants œuvrant tant auprès des PA que des jeunes. Cependant, lors de la planification et de l'organisation de cette recherche, il s'est avéré impossible de rencontrer les intervenants aux ressources et les intervenants à l'application des mesures, faisant en sorte que ce critère de l'évaluation des besoins n'ait pu être répondu. Ceci constitue d'ailleurs une des limites de ce projet.

3.2 Le recrutement des participants

Bien que seulement deux groupes aient été rencontrés dans le cadre de cette étude, les PA et les adolescents vivant en FA, plusieurs acteurs ont dû être contactés afin de solliciter leur collaboration pour le recrutement des participants. Ainsi, plusieurs stratégies de recrutement ont été nécessaires pour contacter et recruter tant les PA que les adolescents.

3.2.1 Le recrutement des PA

Dans un premier temps, quelques PA avaient déjà mentionné leur intérêt à participer à un entretien de groupe portant sur leurs besoins et préoccupations en matière de sexualité adolescente lors d'un café-causerie portant sur la sexualité des adolescents et où ce projet leur avait été présenté (mai 2007).

Par la suite, les intervenants aux ressources œuvrant auprès des PA ont été informés du projet par la coordonnatrice lors d'une réunion d'équipe en septembre 2007. À ce moment, il leur a été demandé de parler de ce projet aux PA auprès de qui ils travaillent et de transmettre leurs coordonnées à la coordonnatrice du projet si ces derniers s'avéraient intéressés à y participer. Une lettre explicative du projet leur a également été remise lors de cette réunion. Une copie de cette lettre se trouve à l'appendice A.

Les PA ayant démontré un intérêt via les différentes méthodes de recrutement ont ensuite été contactés par la coordonnatrice du projet qui leur expliquait en détail le projet et sollicitait leur collaboration. Lors de ces appels, quelques PA ont suggéré de contacter d'autres PA qu'ils connaissaient et qu'ils considéraient intéressés à participer au projet. Cette méthode boule de neige a permis de recruter quelques participants de plus. À ce stade du recrutement, la coordonnatrice du projet proposait une date et un endroit pour le déroulement de l'entretien de groupe. La réalisation des entretiens de groupe auprès des PA est présentée en détail au point 3.3.2.

Sur les 15 PA qui souhaitaient participer aux entretiens de groupe, 10 d'entre eux se sont déplacés aux moments prévus. La principale raison de ces absences consiste en un imprévu survenu le matin du groupe d'échange. La plupart des PA ne s'étant pas présentés ont avisé la coordonnatrice de leur absence le matin même.

Par ailleurs, un dédommagement monétaire correspondant à la distance parcourue était offert aux PA se déplaçant pour les entretiens de groupe.

3.2.2 Le recrutement des adolescents

Le statut particulier des adolescents vivant en FA a fait en sorte que plusieurs étapes ont été nécessaires à leur recrutement. En effet, bien que ces derniers ne vivent pas de façon permanente avec leurs PN, il est nécessaire d'obtenir le consentement écrit de ceux-ci afin de pouvoir entrer en contact avec les jeunes. Afin de les informer du projet en cours, les intervenants à l'application des mesures, travaillant tant auprès des jeunes que de leurs PN (ou tuteurs légaux), ont été contactés et sollicités pour le recrutement de participants adolescents. Les points suivants décrivent les démarches effectuées tant auprès des PN (ou tuteurs légaux) qu'auprès des jeunes.

3.2.2.1 Le recrutement des parents naturels (ou tuteurs légaux)

Dans un premier temps, une lettre a été envoyée par courriel aux intervenants à l'application des mesures afin de les informer du projet de recherche et solliciter leur collaboration pour le recrutement des PN (ou tuteurs légaux) des jeunes. Une copie de cette lettre se trouve à l'appendice A. Un suivi téléphonique a ensuite été fait par la coordonnatrice du projet afin de savoir si les intervenants avaient, dans leurs dossiers, des jeunes intéressés à participer à l'étude et s'ils en avaient parlé à leurs PN (ou tuteurs légaux). Ainsi, le premier contact auprès des PN (ou tuteurs légaux) s'est fait par leur intervenant à l'application des mesures, qui leur a présenté sommairement le projet. Avant de solliciter les PN (ou tuteurs légaux), la plupart des intervenants ont d'abord demandé à l'adolescent s'il était intéressé à participer, afin de ne pas faire de démarches en vain. Le PN (ou tuteur légal) se voyait également remettre une lettre décrivant l'étude et sur laquelle se trouvait les objectifs du projet ainsi que les coordonnées de l'équipe de recherche, qu'il pouvait contacter en tout temps. Une copie de cette lettre se trouve à l'appendice A. Si le PN (ou tuteur légal) souhaitait collaborer, l'intervenant lui présentait le détail du projet, répondait à ses questions, lui faisait signer le formulaire de consentement et lui en remettait une copie (disponible à l'appendice B).

3.2.2.2 Le recrutement des adolescents

Une fois que le PN (ou tuteur légal) a consenti à ce que son enfant participe à la recherche, les PA ont été contactés afin de connaître l'intérêt et les disponibilités des adolescents pour un entretien de groupe. Ont été contactés uniquement les adolescents dont les PN (ou tuteurs légaux) ont donné leur accord. Les adolescents intéressés étaient conviés à un entretien de groupe organisé dans les locaux du CJ. Une fois que les procédures et objectifs de l'étude ont été expliqués et clarifiés au besoin auprès des jeunes et qu'ils ont pu poser toutes les questions qu'ils pouvaient avoir concernant le projet, ceux-ci étaient libres de signer le formulaire de consentement sur place. Le détail de la procédure de consentement des adolescents est explicité aux points 3.3.3 et 3.5.3.2.

Parmi les jeunes qui devaient être rencontrés, quatre (4) adolescentes ne se sont pas présentées pour diverses raisons, telles que non-disponibilité la soirée prévue ou manque d'intérêt de leur part. Le transport des jeunes était assuré par leurs PA qui recevaient un dédommagement monétaire pour leur déplacement, ou par le service de transport bénévole des CJL.

3.3 Déroulement de la cueillette de données

Afin de documenter les besoins et préoccupations des adolescents et de leurs PA en matière d'éducation à la sexualité, des entretiens de groupe ont été réalisés auprès de 10 parents d'accueil et de 15 jeunes (10 filles et 5 garçons). La section qui suit présente donc la procédure pour les entretiens de groupe, le déroulement de ces derniers, les schémas d'entrevue utilisés pour chaque groupe, la méthode d'analyse privilégiée, et finalement, les informations colligées dans le questionnaire de renseignements généraux.

3.3.1 La procédure des entretiens de groupe

Les entretiens de groupe constituent la principale méthode de collecte d'information de cette démarche évaluative. Le choix de cette méthode s'est fait de lui-même compte tenu de l'économie de temps et d'énergie qu'il permet (Boutin, 2007). De plus, cette méthode a l'avantage de permettre aux participants d'échanger leurs points de vue et cette interaction

peut ainsi permettre une compréhension accrue des comportements et attitudes du groupe à l'étude (Boutin, 2007; Morgan, 1997).

Le choix de cette méthode de collecte de données s'avérait optimal relativement à l'organisation et au temps requis pour les diverses étapes de réalisation et d'analyse des entretiens. Cependant, il est reconnu que l'effet de groupe peut nuire à l'approfondissement des idées de chacun puisque les interactions entre les participants sont dynamiques, faisant en sorte que chacun peut renchéir sur les propos de l'autre, limitant ainsi les occasions d'exprimer la totalité de sa réflexion (Boutin, 2007). Un autre aspect pouvant nuire au contenu et à la profondeur des propos tenus par les participants, notamment les jeunes, est l'aspect de désirabilité sociale ainsi que la crainte de se dévoiler devant les autres participants, qui peuvent être présents dans les entretiens de groupe (Morgan, 1997; Boutin, 2007).

3.3.2 Réalisation des entretiens de groupe auprès des PA

Les entretiens auprès des PA se sont déroulés du 4 au 19 octobre 2007 dans les locaux des CJL à Repentigny et à Joliette. Au début des entretiens de groupe, les participants ont été informés des objectifs et procédures de l'étude, des thèmes abordés, de la confidentialité des informations recueillies et du fait que la rencontre serait enregistrée à l'aide d'un enregistreur vocal numérique. Une fois les procédures et objectifs de l'étude expliqués et clarifiés, les participants étaient invités à signer un formulaire de consentement (disponible à l'appendice B). La totalité des PA s'étant présentés aux entretiens de groupe a accepté les conditions de recherche et a signé le formulaire de consentement.

Les entretiens de groupe auprès des PA suivaient un schéma d'entrevue non-dirigé. Tel que le souligne Morgan (1997), une approche moins structurée (non-dirigée) dans les entretiens de groupe est particulièrement intéressante dans le cadre d'une étude exploratoire telle qu'une évaluation de besoins. Cette approche permet aux participants de discuter ensemble de ce qu'ils vivent, permettant ainsi de connaître leur vécu et leurs préoccupations (Morgan, 1997). De plus, le choix de cette approche a permis à l'équipe de recherche de connaître ce qui était au cœur des préoccupations des PA en ce qui a trait à la sexualité des jeunes qu'ils hébergent,

sans hypothèses a priori. La consigne d'entretien auprès des PA abordait trois dimensions, lesquelles comportaient trois questions d'ordre général, et une question plus précise :

1. Les interactions autour de la sexualité en famille d'accueil

- 1.1. Lorsqu'il est question de sexualité à la maison avec les jeunes que vous hébergez, comment est-ce que ça se passe?

2. Les représentations de la sexualité des jeunes et de leur rôle auprès d'eux

- 2.1. Comment percevez-vous la sexualité des jeunes que vous hébergez?
- 2.2. Comment percevez-vous votre rôle d'éducateur à la sexualité auprès de ces jeunes?

3. Les pistes de solution

- 3.1. Qu'est-ce qui pourrait être fait pour vous aider dans votre rôle d'éducateur à la sexualité auprès de ces jeunes que vous hébergez?

3.3.3 Réalisation des entretiens de groupe auprès des adolescents

Les entretiens auprès des adolescents se sont déroulés du 13 novembre au 6 décembre 2007 dans les locaux des CJL à Repentigny et à Joliette. Au début des entretiens de groupe, les participants ont été informés des objectifs et procédures de l'étude, des thèmes abordés, de la confidentialité des informations recueillies et du fait que la rencontre serait enregistrée à l'aide d'un enregistreur vocal numérique. Une fois les procédures et objectifs de l'étude expliqués et clarifiés, les participants étaient invités à signer un formulaire de consentement (disponible à l'appendice B). La totalité des adolescents s'étant présentés aux entretiens de groupe a accepté les conditions de recherche et a signé le formulaire de consentement.

Considérant que les entretiens de groupe avec les PA précédaient ceux avec les jeunes vivant en FA, l'élaboration du schéma d'entretien à l'intention des adolescents s'est inspiré des propos émis par les PA. Un schéma d'entretien semi-dirigé a été privilégié auprès des adolescents afin de s'assurer que les différentes dimensions soient abordées plus en profondeur par ces derniers, et également compte tenu de la nature abstraite de certaines questions (telle que les représentations que les jeunes se font de la sexualité adolescente). À l'instar du schéma d'entrevue utilisé pour les PA, les questions à l'intention des adolescents étaient très générales en début d'entretien et se précisaient au fur à la mesure que la rencontre

avançait. Cette méthode permet d'aller chercher davantage de précisions sur ce qui a pu être nommé antérieurement (Morgan, 1997). La consigne d'entrevue auprès des adolescents comportait trois dimensions, ainsi que quelques sous-questions pour chacune de ces dimensions :

1. Les interactions autour de la sexualité en famille d'accueil

- 1.1 Lorsqu'il est question de sexualité à la maison avec vos parents d'accueil, comment est-ce que cela se passe?
 - 1.1.1 Quels sont les difficultés ou éléments négatifs que vous rencontrez?
 - 1.1.2 Quels sont les éléments positifs ou facilitants que vous rencontrez?
- 1.2 Quelles différences percevez-vous lorsque vous parlez de sexualité avec vos parents d'accueil comparativement aux autres personnes avec qui vous parlez de sexualité?
 - 1.2.1 Qui sont les autres personnes avec qui vous parlez de sexualité?

2. Les représentations qu'ils se font de la sexualité des jeunes

- 2.1 Quand on parle de sexualité, à quoi cela vous fait-il penser?
- 2.2 Qu'est-ce qui vous préoccupe par rapport à la sexualité?

3. Les pistes de solution

- 3.1 Quels sont vos besoins d'éducation à la sexualité?
 - 3.1.1 De quoi aimeriez-vous parler?
- 3.2 D'après vous, qui serait la meilleure personne pour vous parler de sexualité?
 - 3.2.1 Considérez-vous que vos parents d'accueil devraient vous parler de sexualité?
- 3.3 De quelle façon aimeriez-vous qu'on vous parle de sexualité?

3.3.4 La méthode d'analyse des entretiens de groupe

Les informations recueillies lors des entretiens de groupe ont été analysées selon une méthode qualitative, plus spécifiquement selon la technique de l'analyse de contenu. Selon plusieurs auteurs, cette méthode « vise à découvrir la signification d'un message » (Mayer et Deslauriers, 2000, p. 161) par le biais « [d'une] classification ou [d'une] codification dans diverses catégories des éléments du document analysé pour en faire ressortir les différentes caractéristiques en vue d'en mieux comprendre le sens exact et précis » (L'Écuyer, 1987; p.

50). Aux fins de cette étude, les trois premières étapes de l'analyse de contenu de L'Écuyer (1987, 1990) ont été retenues.

La première étape consiste en une lecture répétée du matériel, qui permet d'avoir une vue d'ensemble des données recueillies. Lors de ces lectures, une liste des principaux thèmes émergents a été dressée, ce qui constitue une forme de pré-analyse.

Vient ensuite la codification, qui consiste en une décontextualisation des données, c'est-à-dire que le contenu des retranscriptions *verbatim*, préalablement divisé en thèmes, a été segmenté en noyaux ou unités de sens, qui consistent en des « énoncés possédant un sens complet en eux-mêmes et qui serviront à toute la classification ou codification ultérieure » (L'Écuyer, 1987 : 55). L'utilisation des termes des personnes rencontrées a été privilégiée dans la construction des noyaux de sens. Le découpage des entretiens en noyaux de sens a été fait à l'aide du logiciel QSR N'Vivo 2.0 (2002).

Une fois tout le matériel découpé en noyaux de sens, celui-ci a été réorganisé en catégories plus globales ayant un sens commun plus large auquel « peut être ramené tout naturellement un ensemble d'énoncés qui se ressemblent sans en forcer le sens » (L'Écuyer, 1990 : 64), aussi appelées « catégories conceptuelles ». Dans le cadre de cette étude, la catégorisation a été faite en fonction du modèle de « Catégories mixtes », telle que définie par L'Écuyer (1990), où une partie des catégories est élaborée dès le départ. Comme elles ne sont pas définitives, ces catégories peuvent être modifiées ou regroupées, alors que d'autres peuvent aussi émerger (L'Écuyer, 1990). Cette étape permet de redonner un sens aux données recueillies, tout en respectant le sens de ce qui a été dit par les participants.

3.3.5 Les questionnaires de renseignements généraux

Pour compléter la cueillette d'information auprès des participants, des questionnaires de renseignements généraux ont été conçus pour les PA et pour les adolescents rencontrés. Pour les PA, les questions visaient à connaître leur sexe, leur âge, leur lieu de résidence, le nombre d'adolescents hébergés dans leur FA, leur scolarité ainsi que le nombre d'années d'expérience auprès de la clientèle jeunesse. En ce qui concerne les adolescents, les informations recherchées concernaient leur sexe, leur âge, la ville où ils résidaient au moment

du groupe d'échange, la durée actuelle de leur séjour en FA (depuis combien de temps ils s'y trouvaient), le moment prévu pour la fin de leur placement, ainsi que leur année scolaire. Une copie de ces questionnaires de renseignements généraux se trouve à l'appendice C.

3.4 Les limites de la recherche

La présente étude, bien qu'élaborée dans le respect des principes de la recherche qualitative, comporte certaines limites, notamment au niveau de la sélection des participants, de la méthode de cueillette de données et de la transférabilité des résultats.

Une des premières limites rencontrées réside dans la sélection des participants puisqu'il était complexe de contacter des adolescents vivant en FA. Comme ces jeunes sont mineurs et sous l'autorité légale de leurs PN (ou tuteurs légaux), il est nécessaire que ces derniers consentent à ce que leur enfant participe à un tel projet de recherche. Ainsi, avant même de pouvoir contacter les adolescents, un bon nombre d'entre eux étaient éliminés d'office du processus de sélection. Pour pallier cette limite, les intervenants sociaux œuvrant auprès des jeunes et de leurs PN ont été sollicités afin qu'ils puissent présenter ce projet de recherche. Cette démarche visait à sécuriser les PN puisqu'ils étaient informés de ce projet par une personne connue. Par ailleurs, il est également possible que les intervenants sociaux aient parlé de cette étude uniquement aux PN avec lesquels ils avaient une bonne relation ou de qui ils s'attendaient à une réponse affirmative.

Ce double processus de sélection des participants adolescents a possiblement eu un impact sur le nombre de jeunes qu'il a été possible de rencontrer dans le cadre de cette étude. Des délais relativement brefs entre la période de recrutement et le moment où se déroulaient les entretiens de groupe ainsi qu'un taux élevé de non-réponse de la part des intervenants pourraient également expliquer le faible nombre de participants rencontrés. Cette limite s'applique d'ailleurs autant pour le recrutement des PA des adolescents vivant en FA.

Toujours en ce qui concerne la sélection des participants, il s'est avéré impossible de rencontrer des pères d'accueil, ce qui fait en sorte que l'échantillonnage, composé uniquement de mères d'accueil, est très homogène. Dans une étude ultérieure portant sur le

même sujet, il serait important de prévoir rencontrer les pères d'accueil qui peuvent apporter un éclairage nouveau sur le vécu et les préoccupations des PA concernant la sexualité des adolescents qu'ils hébergent.

Par ailleurs, afin de présenter un portrait d'autant plus représentatif de la situation des FA, il aurait été pertinent de procéder à des entretiens de groupes auprès des intervenants aux ressources et à l'application aux mesures afin d'avoir leur point de vue concernant l'intervention faite en matière de sexualité auprès des adolescents par les PA. Il serait important d'impliquer ces intervenants dans les démarches à venir afin de s'assurer de développer un projet concerté.

Une autre limite méthodologique réside dans le choix de la méthode de cueillette de données. Bien que les entretiens de groupe favorisent les échanges entre participants et permettent d'aborder des sujets qui ne l'auraient pas été dans le cadre d'entretiens individuels, force a été de constater lors de l'analyse de leurs propos que certains d'entre eux n'ont pu aller jusqu'au bout de leur idée. Il est à envisager que s'ils avaient été rencontrés individuellement, les participants rencontrés auraient peut-être approfondi davantage leurs idées et réflexions concernant les éléments abordés. Pour pallier cette limite et afin d'éviter les interprétations erronées, toute idée n'ayant pas été énoncée clairement par un participant est présentée en nuances et dans son contexte.

Ces limites rencontrées dans la sélection des participants et le faible nombre de personnes rencontrées lors des entretiens de groupe restreignent la transférabilité (validité externe) des résultats à l'ensemble de la population à l'étude. Cette étude doit ainsi être considérée comme étant exploratoire et pourrait servir de base pour une étude plus approfondie, et à plus grande échelle auprès de ces groupes de population.

3.5 Les aspects éthiques

La présente étude a été revue et approuvée par les comités scientifique et éthique du CJ de Québec – Institut universitaire, afin de s'assurer que tous les critères de scientificité et d'éthique étaient respectés. Parmi ces critères se trouvent notamment la participation

volontaire des participants, les mesures de confidentialité des propos de participants mises en place, ainsi que la signature des formulaires de consentement assurant une participation libre et éclairée, qui sont explicités ci-après. Tel que mentionné précédemment, une copie des formulaires de consentement pour les PA, les PN (ou tuteurs légaux) et les jeunes se trouve à l'appendice B.

3.5.1 Procédures entourant la confidentialité des propos des participants

Dans le but d'assurer la confidentialité des informations recueillies auprès des participants lors des entretiens de groupes, un nom fictif leur a été attribué et constitue la seule identification utilisée sur les documents et les fichiers informatiques. De plus, il a été demandé à tous les participants des entretiens de groupe de s'engager à respecter la confidentialité des propos échangés dans le cadre des discussions tenues lors de cet entretien. Aux fins d'un maximum de confidentialité, les participants se voyaient assurés qu'aucune information permettant leur identification ne sera présentée dans la présentation des résultats. Il leur était également certifié que les enregistrements seraient écoutés uniquement par les personnes autorisées, ayant signé une entente de confidentialité au préalable, et seulement pour des fins de retranscription des entretiens. Toutes les données confidentielles sont gardées sous clé aux CJL et seront détruites deux ans après la fin de l'étude.

En vertu de la LPJ, le personnel de recherche et les intervenants se devaient de signaler toute situation qu'ils estimaient être un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un adolescent était actuellement ou pouvait être considéré comme compromis au sens de cette Loi. Les motifs d'une violation de la confidentialité étaient précisés dans le formulaire de consentement et aussi verbalement aux adolescents et parents rencontrés. Si un PA ou un adolescent dévoilait une situation justifiant une violation de la confidentialité, il était rencontré à la fin du groupe par l'animateur qui lui expliquait les raisons de son inquiétude et les démarches de signalement qu'il comptait entreprendre. Cependant, il est important de souligner qu'aucune situation de ce genre ne s'est produite durant les entretiens de groupe.

3.5.2 Participation volontaire

Au début des entretiens de groupe, les participants étaient informés qu'ils étaient libres de participer ou non au groupe d'échanges et qu'ils pouvaient se retirer à tout moment de l'étude, sans que cela nuise à la poursuite ou à la qualité des services offerts par les CJL. De plus, advenant une situation où un participant ressentait un inconfort en lien avec certains thèmes discutés, une sexologue ou une psychologue travaillant aux CJL était disposée à le rencontrer suite au groupe d'échanges ou ultérieurement. Cette mesure de précaution visait à réduire les risques et inconvénients pouvant être associés à cette étude. Il est à noter qu'aucun des participants n'a eu recours à ces services.

3.5.3 Consentement des participants

Aux fins de cette recherche, le consentement des PN était nécessaire afin que l'équipe de recherche puisse contacter les adolescents. Il est important de rappeler que seuls les adolescents dont les PN (ou tuteurs légaux) ont donné leur accord ont été contactés pour participer aux entretiens de groupe. Le consentement des PA était également requis et a été obtenu lors des entretiens de groupe. Lors de la présentation du formulaire de consentement, les PN (ou tuteurs légaux), les adolescents et les PA ont été informés qu'ils étaient libres de se retirer ou de retirer leur enfant de la recherche à tout moment et que leur collaboration ou le refus de collaborer à cette recherche n'affecterait en rien la poursuite ou la qualité des services dispensés à leur égard par les CJL.

3.5.3.1 Consentement des parents naturels

Tel que mentionné précédemment, les PN (ou tuteurs légaux) ont été informés de ce projet de recherche lors d'une rencontre ou d'une discussion avec leur intervenant social. Les PN (ou tuteurs légaux) ayant accepté que leur adolescent participe à ce projet ont été informés des modalités du consentement, verbalement et par écrit, au moment de la signature du formulaire de consentement. Les PN (ou tuteurs légaux) ont été invités à lire le formulaire de consentement, à poser toutes les questions qu'ils pouvaient avoir et, après avoir obtenu réponse à leurs questions, à le signer et à donner les coordonnées auxquelles leur enfant pouvait être rejoint.

3.5.3.2 Consentement des adolescents

Les adolescents ont été informés des modalités du consentement, verbalement et par écrit, au moment des groupes d'échanges. Les participants ont été invités à lire le formulaire de consentement, à poser toutes les questions qu'ils pouvaient avoir et, après avoir obtenu réponse à leurs questions, à le signer.

3.5.3.3 Consentement des parents d'accueil

Les PA ont été informés des modalités du consentement, verbalement et par écrit, au moment des groupes d'échanges. Les participants ont été invités à lire le formulaire de consentement, à poser toutes les questions qu'ils pouvaient avoir et, après avoir obtenu réponse à leurs questions, à le signer.

3.6 La description des participants

Comme il l'a été mentionné au point 3.2.5, au moment des entretiens de groupe, les participants étaient invités à compléter un formulaire de renseignements généraux afin d'obtenir certaines informations plus précises qui n'étaient pas abordées lors des entretiens. Les pages qui suivent consistent en un portrait sommaire des participants, PA et adolescents, établi à partir des informations colligées.

3.6.1 Les parents d'accueil

Dix PA ont été rencontrés lors des entretiens de groupe. Le tableau 3.1 présente les principales caractéristiques de ces PA. L'âge moyen des PA rencontrés est de 48,9 ans (âge variant de 39 à 55 ans). La totalité des répondants était des femmes caucasiennes vivant dans la région de Lanaudière. Tous ces PA cumulent au moins 6 années d'expérience en tant que FA auprès de la clientèle jeunesse. Parmi ceux-ci, cinq participants ont de 11 à 15 années d'expérience et deux en ont plus de 16. En moyenne, ces FA hébergent 2,9 adolescents (intervalle entre 1 et 6) qui ont un âge moyen de 14,49 ans (âge variant de 11 à 16 ans). Sur les 29 adolescents hébergés par ces PA, 23 ont une ordonnance de placement jusqu'à leur majorité.

Tableau 3.1
Présentation sommaire des parents d'accueil

Prénom fictif	Âge	Années d'expérience en tant que famille d'accueil	Nombre d'adolescents hébergés	Âge moyens des adolescents hébergés
Louise	49	Plus de 16 ans	4	14,5 ans
Sylvie	39	Entre 11 et 15 ans	3	15 ans
France	51	Entre 6 et 10 ans	2	14,25 ans
Lisette	49	Entre 6 et 10 ans	1	13 ans
Marie	49	Entre 11 et 15 ans	1	14 ans
Suzanne	55	Entre 11 et 15 ans	3	15,66 ans
Denise	54	Entre 11 et 15 ans	4	14,75 ans
Danielle	44	Entre 6 et 10 ans	6	13,83 ans
Colette	-	Plus de 16 ans	1	15 ans
Monique	50	Entre 11 et 15 ans	4	15 ans

3.6.2 Les adolescents

Les adolescents ont été rencontrés lors de trois entretiens de groupe, dont deux composés uniquement de filles (n=10) et un composé uniquement de garçons (n=5). Le tableau 3.2 présente les principales caractéristiques de ces adolescents.

L'âge moyen des jeunes, garçons et filles confondus, est de 15,3 ans (âge variant de 13 à 17 ans). L'âge moyen des garçons est de 15,4 ans (âge variant de 14 à 17 ans) alors que les filles sont légèrement plus jeunes, avec une moyenne d'âge de 15,2 ans (âge variant de 13 à 17 ans). La durée moyenne actuelle du séjour dans leur FA est de 2,7 ans (31,9 mois), garçons et filles confondus. Les garçons sont dans leur famille d'accueil actuelle depuis un peu plus longtemps que les filles, c'est à dire environ 3 ans (36,2 mois) comparativement à 2,5 ans (29,7 mois) chez les filles. Une forte majorité des jeunes rencontrés (80 %) ont une ordonnance de placement dans leur FA jusqu'à leur majorité.

Tableau 3.2
Présentation sommaire des adolescents rencontrés

Prénom fictif	Âge	Sexe	Durée actuelle du séjour dans leur famille d'accueil	Durée prévue du séjour dans leur famille d'accueil
Léa	16	F	9 mois	1 an
Cassandre	17	F	5 mois	Majorité
Lily	14	F	36 mois	Majorité
Marilyne	13	F	5 mois	Majorité
Audrée	14	F	96 mois	Majorité
Julie	16	F	8 mois	Majorité
Jennifer	17	F	54 mois	Majorité
Jade	16	F	24 mois	Majorité
Rose	15	F	12 mois	1 an
Martine	14	F	48 mois	Majorité
Ludovic	16	M	36 mois	Majorité
Dave	14	M	72 mois	Majorité
Louis	17	M	12 mois	Majorité
Samuel	15	M	1 mois	6 mois
Maxime	15	M	60 mois et plus	Majorité

CHAPITRE IV

RÉSULTATS

Le présent chapitre fait état des points de vue des PA et des adolescents vivant en FA concernant leurs besoins et préoccupations en matière de sexualité adolescente et d'éducation à la sexualité. Dans un premier temps seront présentés les propos des PA sous quatre angles distincts, soit 1) les divers acteurs influant leur quotidien, 2) la nature et le contexte des échanges qu'ils ont avec les adolescents qu'ils hébergent, 3) leurs représentations de leur mission auprès d'eux, leur rôle d'éducateurs à la sexualité et leur perception de la sexualité des jeunes, ainsi que 4) les pistes de solution qu'ils ont soulevées. Dans un deuxième temps seront présentés les propos des jeunes vivant en FA sous cinq angles, soit 1) leurs interactions avec leurs PA au sujet de la sexualité et de leurs relations amoureuses et sexuelles, 2) leurs perceptions de la sexualité et des relations affectives, telles qu'ils les vivent ou se les représentent dans leur environnement, 3) leurs représentations de l'éducation à la sexualité reçue par le passé, 4) leurs attentes et leurs besoins en matière d'éducation à la sexualité, et finalement, 5) leurs perceptions des besoins d'éducation à la sexualité de leurs PA.

4.1. Les intervenants, les jeunes hébergés et les enfants naturels : beaucoup d'acteurs influençant le quotidien des parents d'accueil

Dans cette première section seront présentés les divers acteurs ayant une influence directe sur le quotidien des PA auprès des jeunes qu'ils hébergent. Ces acteurs sont les intervenants des CJ, les jeunes hébergés, ainsi que leurs enfants naturels.

4.1.1 Une conciliation difficile pour les PA entre leurs valeurs et les normes préconisées par les CJ

Bien qu'il n'était pas prévu d'aborder les interactions avec les intervenants des CJ, les PA ont rapidement fait part des difficultés qu'ils rencontraient tant auprès de leurs intervenants qu'auprès des intervenants des jeunes qu'ils hébergent. Il ressort de leurs propos que la conciliation entre leurs valeurs et les normes proposées par les CJ s'avère ardue, notamment lorsqu'il est question de la sexualité des adolescents hébergés.

4.1.1.1 Des normes d'intervention en matière de sexualité qui ne tiennent pas compte de la variété des situations auxquelles ils sont confrontés

Parmi les PA rencontrés lors des entretiens de groupe, plusieurs d'entre eux ont souligné que les normes d'intervention privilégiées par les intervenants travaillant pour les CJ en matière de sexualité adolescente ne semblent pas prendre en considération le contexte social actuel. À ce sujet, les PA parlent notamment de situations telles que les relations sexuelles se déroulant sous leur toit, et les permissions pour aller dormir chez des amis ou pour les inviter à dormir à la maison.

Dans leur quotidien auprès des adolescents qu'ils hébergent, les PA sont conscients que ces derniers, au même titre que n'importe quels adolescents, souhaitent vivre leur sexualité. Cependant, certains PA disent avoir l'impression que ce constat n'est pas le même chez les intervenants puisque ces derniers, bien qu'ils demandent aux PA de jouer un rôle d'accompagnateur dans le développement psychosexuel des jeunes qu'ils hébergent, leur demandent de ne pas les autoriser à avoir des relations sexuelles dans leur maison. Ce refus d'accepter que les jeunes puissent avoir une sexualité active au sein de leur foyer s'inscrit en contradiction avec la demande des intervenants d'offrir des condoms ainsi que la pilule contraceptive aux jeunes qui le demandent. Aux yeux des PA, cette façon de faire encouragerait les jeunes à avoir des relations sexuelles à l'extérieur de leur milieu de vie, dans un contexte vraisemblablement moins encadré que dans la maison de la famille d'accueil.

En ce qui concerne les permissions pour aller dormir chez des amis ou les inviter à dormir à la maison, la plupart des PA disent ne pas les y autoriser, à moins d'avoir obtenu au préalable une permission écrite de l'intervenant et des PN. Cette permission est généralement facilement obtenue pour un ami de même sexe, mais presque jamais autorisée pour une personne du sexe opposé. Cependant, certains PA se questionnent sur la pertinence de cette restriction visant, selon eux, à éviter que ces jeunes aient des relations sexuelles, puisqu'ils constatent que des jeunes ayant des relations sexuelles avec des partenaires du même sexe échappent à cette restriction.

[Une des jeunes que j'héberge] a des petites phases homosexuelles, mais là, elle a le droit d'aller coucher chez sa copine, fait qu'elle dit « vous êtes donc bien niaiseux! » [...] Et je lui dis « Je le sais, je ne peux pas te donner tort, mais moi, je suis obligée de faire comme [les intervenants du CJ] disent » (Suzanne, 55 ans)

4.1.1.2 Des normes d'intervention qui vont à l'encontre de certaines valeurs des PA

D'autres injonctions du contexte des CJ placent également les PA en situation de paradoxe pour intervenir auprès des jeunes hébergés. À ce sujet, plusieurs PA ont mentionné préférer permettre aux jeunes qu'ils hébergent d'avoir des relations sexuelles à la maison, avec la condition que cela ait lieu dans des circonstances particulières et dans un contexte préétabli.

Dans ma tête et dans mes valeurs, j'aime autant que ça soit bien encadré, qu'ils aient une sexualité qui soit bien à la maison, pis pas en dessous du patio ou n'importe où là (Sylvie, 39 ans)

Les PA considèrent que l'interdiction posée par les intervenants des CJ va à l'encontre de leurs valeurs, mais aussi de leurs pratiques parentales. En effet, par cette consigne, certains se retrouvent dans la situation paradoxale où, d'une part, ils doivent interdire aux jeunes placés certains comportements que, d'autre part, ils autorisent ou autoriseraient à leurs propres enfants. Dans leurs témoignages, les PA mentionnent à plus d'une reprise qu'ils souhaitent appliquer les mêmes règlements et accorder les mêmes permissions aux jeunes qu'ils hébergent et à leurs propres enfants, et cela, dans l'optique où ils considèrent que ces jeunes ont les mêmes besoins que n'importe quel adolescent.

Mon garçon à moi là, quand il est arrivé, bon, la blonde *steady* tout ça, [j'ai réuni] tout le monde dans la maison, pis là, je lui ai expliqué c'était quoi [les règles familiales concernant les relations sexuelles à la maison], quand tu as la copine, pas quand tu changes la copine [...] quand il va y avoir une continuité [dans sa relation amoureuse], pis quand tu vas être rendu [à avoir des relations sexuelles], t'sais, l'âge, la maturité, quand la fille est consentante, t'sais, là, c'était bien lent, mais c'était bon pour tout le monde [incluant les jeunes placés] (France, 51 ans)

Je veux les mêmes valeurs [...] Il a les mêmes besoins pareil, on s'entends-tu? [...] Il faut les élever sans leur donner des permissions [...] ça ne marche pas! Moi, dans ma tête à moi, honnêtement, si mon jeune baise en haut à 17 ans, je vais le laisser faire. [...] J'en ai rien à foutre [que mon agent de liaison ne soit pas en accord avec ma décision de l'autoriser à avoir des relations sexuelles chez moi], ce n'est pas lui qui vit avec, c'est moi! [...] On fait quoi là, on dit au jeune « ben non, toi tu ne peux pas baiser, toi t'appartiens à la DPJ » Voyons! [...] t'sais, on veut que tu réintègres la société, comme si t'avais rien eu, mais on va te la mettre là différence! Ça ne marche pas là! (Louise, 49 ans)

4.1.1.3 Des réactions mitigées face au partage des responsabilités dans la prise de décisions concernant les jeunes hébergés...

De prime abord, les PA étaient nombreux à critiquer le fait que leur situation particulière auprès des jeunes hébergés fait en sorte que leur pouvoir décisionnel est partagé avec celui des PN et des intervenants, ce qui limite considérablement les possibilités d'intervention auprès des jeunes. Le rôle de PA se distingue notamment du rôle de PN puisqu'ils doivent agir en tant que parents auprès de jeunes qui ne sont pas les leurs, qui proviennent de familles distinctes et qui ont chacun leurs intervenants respectifs. Ainsi, plus un PA héberge de jeunes, moins les décisions qu'il prend peuvent être facilement appliquées à l'ensemble des jeunes puisque pour chacun d'entre eux, les décisions doivent être préalablement autorisées par tous les acteurs gravitant autour d'eux. Dans ce contexte, les PA n'ont pas le plein pouvoir sur les décisions qui concernent les jeunes qu'ils hébergent. Cette situation peut devenir problématique lorsque leur avis n'est pas partagé par l'intervenant ou le PN. Comme en témoignent les propos tenus par les PA à ce sujet, ce partage du pouvoir décisionnel suscite des désaccords et des insatisfactions.

Ça c'est une autre affaire nous autres on ne serait pas pour telle affaire, mais, la DPJ ou l'intervenante, eux autres, ils veulent. Tu sais, nous autres des fois, [je suis contre certaines choses], mais si l'intervenante veut et le parent veut, ben c'est ça [c'est leur décision qui prévaut, mon point de vue n'est pas pris en compte]. (Denise, 54 ans)

Moi je ne voulais pas [que les filles que j'héberge] aient des anovulants parce que je me disais qu'une fois qu'elles vont avoir ça, elles ne voudront plus prendre le condom, mais les TS eux autres disent « si elle le met pas son condom, je ne veux pas qu'elle tombe enceinte! ». Mais moi je ne veux pas [qu'elles prennent la pilule], parce qu'elles vont se fier là-dessus. Mais je suis obligée de leur faire prendre la pilule. (Danielle, 44 ans)

Dans de telles circonstances, les PA déplorent que leur point de vue n'ait pas davantage de poids dans la prise de décisions puisqu'ils considèrent que leur jugement devrait prévaloir dans les situations où ils sont avantagés du fait qu'ils vivent au quotidien avec ces jeunes et qu'ils agissent de manière à ne pas les discriminer face à leurs propres enfants. L'extrait qui suit explique ce contexte particulier où ils considèrent être les mieux placés pour prendre certaines décisions concernant les adolescents hébergés :

Je pense qu'à un moment donné, on est assez exigeants et professionnels pour dire « ça, c'est acceptable, ça, ça ne l'est pas » il faut faire un tri là, on le fait pour nos propres enfants, pis moi, c'est pas vrai que je vais faire une différence. Je me dis que si c'est permis pour un tel, c'est permis pour tel autre, mais ça va être la même permission, ça va être encadré de la même façon. Mais c'est ça, c'est sûr que quand on arrive un peu plus haut [aux intervenants], ben, ça bogue. (Louise, 49 ans)

À d'autres moments, certains PA ont dit apprécier ce partage de responsabilités avec les intervenants, notamment lors de situations où ils se sentent dépassés par les événements et qu'ils ne savent pas comment réagir. L'extrait qui suit présente un exemple des bienfaits perçus par les PA de ce partage de responsabilités dans une situation où un jeune hébergé a tenté d'agresser une autre jeune placée :

Où je trouve ça plus facile, c'est qu'on a des ressources en arrière. [...] Moi là, mon enfant [que j'héberge], j'en ai un qui a essayé d'agresser la petite fille de 10 ans [que j'héberge], mais là, à partir de là, il y a quelqu'un qui partage la responsabilité. [...] À ce moment-là, moi j'étais contente de faire le 911 TS hein, pis là, « il arrive quoi? » [...] C'est le système qui va le ramasser, comprends-tu? [...] C'est ça qui est supportant. Que ton jeune placé fasse n'importe quoi, t'as le feedback d'une gang de professionnels en arrière. [...] Tu es pris en charge tout de suite, tu as du support tout de suite. Moi, mes jeunes ils ont eu leur thérapie dans des délais raisonnables et moi j'ai eu du support très rapidement. [...] Des fois, c'est juste pour TE ventiler [...] parce que toi, t'es pas bien dans ce qui vient d'arriver [...]. Je pense qu'avec les enfants placés, c'est un peu ça l'avantage, c'est le partage de responsabilités, alors que quand c'est le tien ou la tienne, tu te dis « mon Dieu, par où je vais commencer? » (Louise, 49 ans)

4.1.1.4 Un contexte d'intervention anxiogène pour les PA

Bien qu'ils soient entourés de professionnels et que la plupart d'entre eux ont eux-mêmes des enfants (naturels ou adoptés), il demeure que la situation dans laquelle se trouvent les FA peut être particulièrement anxiogène. Les PA ne peuvent avoir la même latitude dans leurs

réactions ou leurs interventions auprès des jeunes placés que celle qu'ils ont avec leurs propres enfants puisqu'il y a toujours la possibilité qu'un intervenant vienne invalider leurs décisions ou les confronter dans leurs pratiques parentales. Les PA ont souligné trois situations particulièrement anxiogènes pour eux, soit : 1) le regard scrutateur des PN; 2) la possibilité que les jeunes se créent des scénarios pouvant éveiller des soupçons envers la FA; et 3) la crainte d'être victime de fausses allégations d'agression sexuelle envers ces jeunes.

En se basant sur des expériences vécues ou sur l'anticipation d'un blâme de la part des PN, certains étant à l'affût du moindre faux pas des PA, quelques PA disent prendre le plus de précautions possibles afin d'éviter de se retrouver dans une situation ambiguë.

[En parlant d'une situation concernant une jeune fille qu'ils hébergent qui souhaite aller dormir chez une amie] Si l'intervenante veut et si le parent veut, le parent me donne un papier écrit et signé comme de quoi la mère m'autorise de la laisser découcher ainsi que l'intervenante parce que moi, je ne veux pas qu'il arrive quelque chose et qu'ils viennent me blâmer, parce qu'on a des grosses responsabilités. (Suzanne, 55 ans)

En plus de devoir être sur leurs gardes à l'égard des PN des jeunes qu'ils hébergent, certains PA se méfient également de ce que les jeunes peuvent raconter à leur sujet. Selon les propos recueillis, certains jeunes feraient usage de manipulation et inventeraient des histoires pour arriver à leurs fins, soit pour être retirés de la FA où ils résident, ou encore pour ne plus avoir de contact avec un de leurs PN.

Souvent, [les jeunes] sont prêts à aller bien, bien loin quand ils veulent te nuire [...] moi j'en ai une qui s'est même brûlée avec une cigarette. Elle ne voulait plus voir sa mère, fait qu'elle accusait sa mère d'avoir fait ça... (Marie, 49 ans)

Admettons que le jeune qui veut s'en aller, [il peut dire] « Le Monsieur de la famille d'accueil, il me fait des attouchements » [...] Moi, quand il y a une nouvelle, jamais je vais laisser mon mari tout seul avec elle, jamais [...] Parce que la jeune qui ne veut pas rester, elle est en maudit après toi pour n'importe quoi, elle peut partir [ce genre de rumeurs], pis eux autres ils arrivent à la DPJ, pis [les CJ] posent pas de questions, ils sortent tous tes enfants, toi c'est pas grave, n'essaie pas de te défendre, t'es coupable! (Denise, 54 ans)

Une autre source d'anxiété concerne les gestes affectueux et les contacts physiques avec les jeunes qu'ils hébergent. Certains PA disent avoir une certaine retenue concernant des gestes anodins qu'un parent peut faire à un enfant par crainte que ce geste soit mal perçu par les

jeunes ou les personnes qui en sont témoins. Le segment de discours qui suit présente bien le malaise lié aux gestes affectueux envers les enfants hébergés et la crainte qu'une mauvaise interprétation de ces gestes peut susciter :

Hein, la joke « c'est à qui les belles petites fesses? », hein, « c'est à mamie / à papi », bon, la petite, qui est rendue à 10 ans, souvent, papi va la prendre, là, il lui donne une tape sur les fesses « c'est à qui ces belles fesses-là? », « c'est à papi ». Ben ça, ça sonne des cloches aux services sociaux, hein, oupelaye, mais quand ça fait 10 ans que tu vis avec un enfant dans ta maison là, c'est des choses anodines, qui font qu'à un moment donné, là, mon chum, y me dit « je vais arrêter de faire ça, parce que ça me met dans une situation pas facile », mais moi, ça, je trouve ça dommage, ok, là, on a passé à d'autres choses, il va lui faire un câlin, il va dire « c'est la fille à papi » [...] je trouve ça dommage, parce qu'on arrête des choses qui dans le fond, sont innocentes. [...] C'est dur de vivre tout le temps avec ça, c'est des petites choses du quotidien. [Mais] quand tu as des enfants abusés des fois, t'sais, ça peut passer de travers. (Louise, 49 ans)

4.1.2 Les jeunes hébergés : des jeunes pas tout à fait comme les nôtres

Lorsqu'interrogés sur les différences qu'ils perçoivent dans leurs interactions en matière de sexualité avec leurs propres enfants et les jeunes qu'ils hébergent, la plupart des PA ont insisté sur le fait qu'ils les traitaient également, dans la mesure où cela était possible. Cependant, certains PA ont souligné le fait qu'il existait des distinctions qui, parfois, rendent la tâche de parents plus facile avec leurs enfants naturels alors qu'à d'autres moments ils trouvent cela plus facile d'intervenir avec les jeunes qu'ils hébergent.

De l'avis de certains PA, il est plus simple d'intervenir en matière de sexualité auprès de ses propres enfants étant donné qu'ils les ont depuis toujours et que ces jeunes ont appris à se conduire suivant des codes et des valeurs qui sont les mêmes.

Tes enfants, tu les as eu toute la vie, c'est sûr [...] c'était bien plus facile d'aborder [la sexualité], ça a toujours été plus facile, tu sais comment leur dire dans leurs mots. (France, 51 ans)

À l'opposé, certains PA ont mentionné trouver plus facile d'intervenir auprès des jeunes placés puisque la charge émotive et le niveau de préoccupation ne sont pas les mêmes qu'avec leurs propres enfants. Ainsi, ils sont conscients que ces jeunes ont un vécu duquel ils ne sont pas responsables et avec lequel ils doivent plutôt apprendre à composer au quotidien

et non remettre en question leurs compétences parentales, ce qui les affecte moins au niveau émotif.

Ben moi les miens, je vous le dis, c'est plus facile (avec les enfants placés) [...] je pense que c'est plus facile, je regarde par rapport à mes deux grands, seigneur, [ils me disent] « J'ai pas le goût de discuter de ça avec ma mère »! Bon, j'avale ma pilule, mais n'empêche que, la charge émotive, quand même que je les aime mes gars que j'héberge là, elle est pas là [...] qu'un de mes jeunes [que j'héberge] agresse une fille, « Oh mon Dieu! », mais ça ne viendra pas [me chercher autant que si c'était un de mes fils qui avait commis l'agression] ... c'est pas pareil (Sylvie, 39 ans)

Ben, moi je pense que les enfants placés, c'est un peu l'avantage, c'est un peu le partage de responsabilités, alors que quand c'est le tien ou la tienne, tu te dis « mon Dieu, par où je vais commencer? » t'as pas le même besoin et ça vient émotivement te rentrer dedans. Mais avec les enfants placés, on peut se le dire, on passe notre temps à le dire, ils ont un vécu, mais en même temps, on n'a pas la responsabilité du vécu, alors ça va bien, hein. (Louise, 49 ans)

4.1.3 Une intégration plutôt harmonieuse des jeunes placés dans une structure familiale déjà existante

Lors des entretiens de groupe, quelques PA ont discuté de l'intégration des jeunes placés dans la structure familiale déjà établie. Certains décrivent le développement d'une relation bienveillante entre les plus vieux et les plus jeunes ainsi que le fait qu'ils échangent entre eux, notamment au sujet de la sexualité. Afin de s'assurer que les relations entre les jeunes hébergés demeurent « fraternelles », plusieurs PA ont dit avoir une nette préférence pour des groupes de jeunes homogènes, qu'ils soient composés exclusivement de filles ou de garçons.

4.1.3.1 En FA, des relations « fraternelles » rappelant celles d'une famille naturelle

Certains PA ont parlé de la dynamique qui se crée entre les plus jeunes et les plus vieux, soulignant qu'une relation bienveillante se développe généralement envers les plus jeunes. Les plus vieux seraient considérés par les plus jeunes comme étant une référence puisqu'ils leur parlent, prennent le temps d'être avec eux, les écoutent et vont même jusqu'à les protéger.

Si je regarde la relation que [les jeunes que j'héberge] ont, c'est vraiment [une relation] frère et sœur là. Souvent, il va lui dire « s'il y a un gars qui t'écœure dans la cour d'école, je vais y aller moi lui casser la gueule » comprends-tu, c'est comme [...] c'est toujours le grand frère. (Louise, 49 ans)

Contrairement aux jeunes d'une même famille, les jeunes vivant en FA doivent apprendre à connaître tous les membres de leur nouveau foyer. Tout au long de leur séjour, les jeunes s'ouvrent aux autres et parlent de leur passé et des expériences qu'ils ont vécu. Plusieurs PA disent avoir été témoins de situations où les jeunes contribuaient à l'éducation à la sexualité des autres jeunes, soit en partageant leurs connaissances ou encore en leur racontant leurs expériences personnelles. Dans certaines circonstances, les PA considèrent que les jeunes peuvent apprendre du vécu des autres en plus de prendre conscience que certains comportements sexuels sont inacceptables.

Moi j'ai toujours dit que de vivre en groupe, ça amène bien des côtés [positifs]. À travers toutes leurs souffrances, ils voient les différences, ils voient qu'il y en a comme eux autres, t'apprends beaucoup. (Louise, 49 ans)

Mais moi ce que je trouve le fun, c'est que dans le fond la petite nouvelle qui est arrivée chez nous, elle est observatrice, mais elle réveille beaucoup d'affaires sur les autres, où je ne pensais même pas qu'elles étaient pour réagir, mais quand elle dit [qu'elle est responsable des agressions sexuelles que son père a commis envers elle], les autres [ont réagi] [...] « heille, ça se peut pas! Tu ne peux pas dire ça » pis là je me suis rendu compte que là, elles prennent leur place [en s'affirmant devant les autres]. (Danielle, 44 ans)

4.1.3.2 Des PA préfèrent héberger des jeunes du même sexe pour éviter des situations ambiguës

Bien que la plupart des PA disent que les jeunes s'intègrent bien dans la dynamique familiale déjà présente, il reste que plusieurs d'entre eux sont réticents à l'idée d'héberger des garçons et des filles du même âge. Les PA souhaitant éviter que deux jeunes deviennent amoureux l'un de l'autre ou aient des contacts sexuels entre eux. Ces réserves sont généralement issues d'expériences passées où les PA disent avoir été témoins de situations où un(e) jeune tentait d'en séduire un(e) autre ou encore qu'ils sentaient que certains comportements dérangeaient.

[Les CJ] me l'ont fait, moi, dans le temps des fêtes, pour un répit [pour donner un répit à une autre famille d'accueil], j'avais mes ados [filles], pis là, ils m'ont envoyé un beau bonhomme de 15 ans, mais un beau bonhomme. Je descends dans la salle familiale, j'ai quasiment perdu connaissance, pis c'est pas à dire, j'en ai vu ben dans ma vie là! [Il y en a une qui] était assise sur la télévision [...] elle était en mode séduction [...] pis le gars était assis, il avait un show... (France, 51 ans)

4.2 Les échanges sur la sexualité avec les adolescents hébergés : parfois spontanés, parfois stratégiques

En élaborant sur leurs interactions avec les adolescents qu'ils hébergent, la majorité des PA soulignaient qu'il était relativement facile d'échanger avec ces derniers pour parler de sexualité. Selon eux, certains jeunes seraient très, voire même trop à l'aise d'en parler avec eux, alors que d'autres seraient plus réservés ou privilégieraient des moments particuliers et plus intimes pour ces discussions. Pour certaines PA s'avère cependant parfois nécessaire de provoquer ces échanges, généralement en ayant recours à une stratégie visant à faire parler les jeunes. À d'autres moments, les questions spontanées qu'ils reçoivent les prennent par surprise et il leur faut alors réagir promptement et adéquatement.

4.2.1 À quelques exceptions près, une ouverture à parler de sexualité entre PA et jeunes placés

De manière générale, les PA rapportent des échanges plutôt libres avec les jeunes qu'ils hébergent. Ils considèrent que le contexte dans lequel ils vivent est habituellement favorable et ouvert aux discussions portant sur la sexualité, bien que certains jeunes soient plus à l'aise d'en parler en tête-à-tête plutôt qu'avec l'ensemble de la famille. Il ressort également que certains jeunes ne sont tout simplement pas portés à parler de sexualité avec leur PA alors que pour d'autres, les discussions sur le sujet éveillent des souvenirs douloureux, ce qui explique leur malaise à en parler ouvertement.

4.2.1.1 Des échanges plutôt libres sur la sexualité avec les jeunes placés, parfois trop

Cette ouverture à parler de sexualité chez la plupart des jeunes se traduirait par une aisance à le faire, qui est parfois supérieure à celle des enfants naturels des PA. Quelques PA ont même

ajouté que les jeunes placés avaient tendance à entrer dans les détails de leur vie/expérience sexuelle à un point tel que les PA leurs demandaient de se faire plus discrets. L'extrait qui suit présente cette différence perçue par les PA entre les jeunes qu'ils hébergent et leurs enfants naturels :

Je trouve qu'il y a une différence entre mes jeunes qui sont placés et mes propres garçons. [...] Je regarde avec les gars qui sont placés, ils n'ont aucune pudeur avec moi [...] pis quand je regarde mes [propres] gars, des fois je fais des *jokes*, non, non, ils n'embarquent pas là-dedans, mais pas du tout. Tandis qu'avec les gars qui sont placés, je fais une *joke*, t'sais, il y a un échange qui est là [...] il y a une ouverture qui est là, ils ont des interrogations, ils ne se gênent pas, ils viennent chercher l'information. (Sylvie, 39 ans)

Sans apporter d'éléments comparatifs avec leurs enfants naturels, d'autres PA ont mentionné que les jeunes qu'ils hébergent allaient les voir spontanément lorsqu'ils avaient besoin de parler ou avaient des questions concernant la sexualité.

Ils sont bien à l'aise avec moi, ils viennent me voir et ils me posent des questions. Des fois, on fait quasiment une petite réunion avec mon mari, ils sont bien à l'aise à poser des questions, pis ils veulent savoir. (Monique, 50 ans)

Quelques PA ont cependant soulevé que certains jeunes qu'ils hébergent préfèrent parler de sexualité en tête à tête avec eux et ne souhaitent pas que la discussion soit entendue par les autres jeunes de la maison, soit en raison du caractère confidentiel de leurs propos, ou encore de la différence d'âge entre les jeunes.

Moi, avec la différence d'âge que j'ai [des filles de] 8-9 ans et puis l'autre a 13 ans, [...] quand elle a quelque chose à dire sur [la sexualité], elle va un peu y aller pour pas que les autres entendent. (Lisette, 49 ans)

4.2.1.2 Des jeunes discrets avec les PA sur leur sexualité

Alors que certains jeunes semblent être disposés à parler de sexualité avec leurs PA, ouvertement ou en privé, d'autres n'abordent pas spontanément le sujet avec eux. De l'avis des PA, il ne s'agirait pas d'une gêne, ni même d'un désintérêt de leur part puisque s'il en est question, ils vont participer à la conversation, mais ce ne sera pas eux qui l'initieront.

Ils n'ont pas de gêne non plus à en parler [de sexualité], sauf que je te dirais qu'on dirait qu'ils ne savent pas quoi demander. C'est pas un sujet qu'ils vont aborder. Tu les regardes aller, on dirait qu'ils n'ont pas de sexualité. C'est pas eux autres qui courent après l'information. Si tu te mets en en parler, ils ont des affaires à dire, ils ont des questions, mais si je ne l'aborde pas [...] On dirait que ça ne fait pas partie de leur vie. (Louise, 49 ans)

4.2.1.3 La sexualité, un sujet dont il est difficile de parler pour les jeunes ayant des problématiques (sexuelles) particulières

Comme il l'a été mentionné précédemment, plusieurs jeunes vivant en FA ont connu des expériences sexuelles difficiles, par exemple en ayant été victimes d'une agression sexuelle ou ayant eux-mêmes agressé sexuellement une autre personne. De telles trajectoires peuvent faire en sorte que le sujet même de la sexualité éveille des souvenirs négatifs, voire douloureux, ce qui en fait un sujet tabou, ou du moins délicat à aborder pour nombre d'entre eux.

Celui qui a 16 ans, par rapport au vécu [sexuel], c'est pas surprenant, [...] il a vraiment le profil d'un agresseur [sexuel ...] Fait que lui, il a vraiment des problèmes qui font que la sexualité, pour lui, c'est dur à parler, parce que il se sent tout de suite menacé, ça réveille beaucoup de choses qui sont difficiles pour lui. (Louise, 49 ans)

4.2.1.4 L'ouverture des jeunes à parler de sexualité avec les PA dépend de facteurs temporels et législatifs

Bien que des PA considèrent que l'aisance des jeunes à parler de sexualité peut dépendre du fait qu'ils ne sont pas leurs véritables parents ou encore que le tempérament de certains peut faire en sorte qu'ils n'iront pas vers eux, d'autres PA ont soulevé la présence de certains facteurs qui contribuent, à leur avis, à l'ouverture des jeunes à parler de sexualité avec eux. Ces facteurs concernent la durée du séjour des jeunes chez les PA, ainsi que le type de placement dont ils font l'objet.

Dans chaque entretien de groupe, les PA ont souligné que la durée du séjour avait une influence positive sur leur ouverture et celle des jeunes qu'ils hébergent à parler de sexualité l'un avec l'autre. Selon eux, plus la durée de séjour est longue, plus les jeunes se sentent à l'aise et ouverts à parler de sexualité avec leurs PA.

Moi je trouve, bon, les enfants que j'ai eu en famille d'accueil, je les ai eus beaucoup plus jeunes, et je me rends compte qu'à longue échéance, ils sont beaucoup plus, ils sont plus abordables, ils sont plus touchables, ils sont plus ouverts [...] parce qu'on les a parti comme nos enfants ceux-là, fait qu'eux autres, ils ont nos valeurs, [...] on a eu le temps de les établir. (Louise, 49 ans)

Moi ça fait quand même longtemps que je les ai hein, pour eux autres je suis leur mère, fait qu'ils sont plus intimes, pis moi j'ai pas d'autres enfants qu'eux autres [...] Ça les aide beaucoup et ils sont devenus aussi à l'aise que ça [de parler de sexualité] avec moi. (Monique, 50 ans)

De ces PA, certains ont même avancé qu'à leur avis, ils peuvent davantage aider les jeunes ayant une ordonnance de placement à majorité puisqu'ils ont davantage de latitude dans les interventions auprès d'eux. Selon les PA, cette différence dans l'intervention auprès de ces jeunes ferait en sorte qu'ils ont plus de chance de s'en sortir.

J'en ai que ça fait déjà 4 ans que [j'héberge], ils sont arrivés à la maison à 10 ans, ben déjà, à 10 ans, le mal est fait là, ça fait déjà 10 ans qu'il est en souffrance, fait qu'avant de guérir ça, il te reste 8 ans, parce qu'à 18 ans, ils s'en vont, c'est pas beaucoup. [...] C'est là que je pense qu'il y a une différence, t'sais, moi je pense qu'il ya une différence entre des enfants de famille d'accueil qui ont des projets de vie [placement à majorité], eux autres, je pense qu'ils ont une chance de plus. (Louise, 49 ans)

C'est vrai qu'on donne beaucoup plus aussi [aux jeunes ayant un placement à majorité] parce que avec des enfants qu'on sait pas combien de temps y vont être là, c'est sûr que c'est différent, on ne se donne pas le droit non plus de [s'investir pleinement] parce que c'est quelque chose qui ne nous appartient pas [le passé et le futur du jeune], tandis qu'avec les enfants en majorité, cette partie-là des choses comme toute la partie du reste de leur vie nous appartient, c'est nous autres qui est responsables de cette partie-là, c'est très différent. (Colette, n/a)

4.2.2 Des stratégies mises de l'avant par les PA pour encourager une ouverture sur la sexualité avec les ados placés

Afin d'encourager les jeunes qu'ils hébergent à une ouverture sur la sexualité, les PA ont dit recourir à diverses stratégies pour aborder le sujet avec eux ou avoir une idée d'où ils en sont à ce niveau. Ces stratégies sont de l'ordre de 1) la disponibilité des PA à parler de sexualité; 2) l'apport de solutions concrètes pour régler des situations particulières; 3) le fait de saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent; 4) l'observation du cheminement des jeunes; et 5) la diffusion de certaines questions à l'ensemble de la famille.

Comme première stratégie visant à encourager les jeunes à leur parler de sexualité, plusieurs PA ont dit afficher ouvertement leur disponibilité à en parler lorsque le jeune en ressent le besoin ou s'il a des questions.

Bien moi je suis très ouverte quand ils ont une question à me poser, je leur dis que je suis très ouverte et s'ils veulent savoir quelque chose, venez me voir et on peut en discuter. Jusqu'à date, ça va quand même assez bien. J'ai toujours fonctionné comme ça. (Denise, 54 ans)

Une autre stratégie mise de l'avant par les PA consiste à suggérer des solutions concrètes, parfois originales, pour régler certaines situations auxquelles sont confrontés les jeunes dans leurs relations affectives ou leur éveil sexuel. L'extrait qui suit présente une solution amenée par une mère d'accueil devant une situation où elle doutait des sentiments d'un jeune homme à l'égard d'une jeune fille qu'elle héberge :

Chez nous, il n'y a pas de [clavardage] mais j'ai dit « je vais te donner la permission pis je vais être à côté de toi. Montes-toi un autre personnage, une autre fille », elle m'a écoutée, pis là, il lui a répondu [et lui a dit] « viens me rejoindre à une telle place » elle s'est faite passer pour une autre avec la photo d'une autre pis, j'ai dit « s'il n'y va pas, c'est parce qu'il t'aime vraiment et qu'il te respecte » mais j'ai dit « cocotte, s'il va à ce rendez-vous-là, pose-toi des questions ». Pis effectivement il était là, pis c'est elle qui est retenue, fait qu'elle m'a dit « des fois t'as des bonnes idées! » [et elle a rompu avec ce garçon]. (Denise, 54 ans)

Plusieurs PA ont souligné que des opportunités se présentent souvent d'elles-mêmes pour parler de sexualité avec les jeunes ou pour leur transmettre des valeurs se rapportant au respect de soi et des autres. Dans ces situations, leur stratégie consiste à saisir les occasions lorsqu'elles se présentent d'elles-mêmes.

Je pense qu'il faut prendre les portes qui s'ouvrent tout le temps, être à l'affût. Moi, souvent je vais en parler quand il y a une petite porte qui s'ouvre, je me dis « oups, attends peu, je vais l'ouvrir ». (Louise, 49 ans)

Quand [mon mari revient du travail] il va toujours m'embrasser, pis là les filles elles rient, « ha un beau p'tit bec, c'est *cute!* ». Il me donne un p'tit bec de sœur. Pis il y en a une l'autre jour [qui a dit] « envoies-y un french, un french! ». Fait que là, je la regarde pis je lui dis « regarde, moi je suis désolée, mais ça c'est des choses qui sont personnelles » pis j'ai dit « jamais on va faire ça devant vous autres, pour moi ça, c'est de vous respecter, chaque chose a sa place ». (Denise, 54 ans)

Une autre stratégie mise de l'avant par les PA réside dans l'observation des jeunes afin d'avoir une idée de l'étape à laquelle ils en sont dans leur cheminement et quels sont leurs besoins et préoccupations.

Il faut toujours que tu sois à l'affût d'un petit mot, d'une petite réaction, d'une petite affaire qui a changée, tu te dis « ah, comment ça qu'il s'est mis à faire ça donc? » L'observation est le point je pense. Je pense que c'est nos forces, si on n'observait pas, on n'avancerait pas avec nos jeunes là. Pis je pense que c'est par l'observation qu'à un moment donné, tu découvres que lui est rendu là, lui il serait dû pour ça. Je pense que c'est ça la grosse force. Fait que la sexualité elle passe par le même chemin, par l'observation, pis bon, avec lui, je peux ouvrir sur telle affaire, lui, je pense qu'il est prêt à parler de ça, pis il n'y en a pas un au même niveau. (Louise, 49 ans)

Finalement, certains PA ont également précisé que lorsqu'un jeune leur pose une question ou soulève une préoccupation concernant la sexualité, ils aiment bien saisir l'occasion pour en parler avec les autres jeunes hébergés dans la FA, avec l'autorisation préalable de celui ayant abordé le sujet.

Des fois je lui dis « ce que tu me dis-là ça serait bon pour l'autre aussi ». Fait qu'elle dit « ah bon [ok] » fait que là, on va en parler. Mais si elle me dit « non », c'est non [je n'en parlerai pas aux autres]. C'est ça, mais souvent, je me dis que ça serait bon pour les autres aussi [d'entendre la question et la réponse]. (Danielle, 44 ans)

4.2.3 Des situations surprenantes qui demandent des réactions mesurées de la part des PA

Bien qu'ils se disent pour la plupart ouverts et à l'aise de parler de sexualité avec les jeunes qu'ils hébergent, certains PA affirment néanmoins parfois se retrouver devant des situations surprenantes à l'intérieur desquelles ils sont appelés à réagir rapidement et adéquatement auprès des jeunes. Cette nécessaire spontanéité représente alors un défi constant pour les PA, qui souhaitent toujours réagir de la meilleure façon qui soit.

Conscients qu'ils sont souvent des confidents de première ligne auprès des jeunes, certains PA craignent que leurs réactions ou leurs propos soient mal reçus par les jeunes et que ceux-ci se sentent alors jugés ou marginalisés. L'extrait qui suit présente une situation où une mère d'accueil hésite à donner son opinion, car elle craint que la jeune fille le perçoive comme un préjugé à l'égard de ses pratiques sexuelles :

[J'hésite à lui donner mon opinion lorsqu'elle me la demande parce que] je ne veux pas qu'elle dise « tu portes des jugements sur ce que moi je fais, t'es qui pour me juger? » [...] Je ne veux pas qu'elle s'imagine que [je la juge], puis je veux qu'elle continue à venir me voir, pis à avoir mon opinion, t'sais, de venir m'en jaser, je trouve que comme ça c'est plus facile de savoir où elle s'en va. (Marie, 49 ans)

Pour pallier cette difficulté, plusieurs PA rappellent la nécessité et l'importance de prendre un temps de réflexion afin de réagir de manière réfléchie devant le jeune. Ce recul doit cependant être fait de façon respectueuse envers ce dernier afin qu'il ne se sente pas abandonné dans ce qu'il vit.

Des fois, j'ai besoin de prendre un recul par rapport à ce que je viens d'entendre, par rapport à mes valeurs, parce que tu veux pas le *blaster* là, tu ne veux pas y montrer qu'encore une fois, il est à côté de la *track* parce qu'il a tel besoin sexuel [...] Oui, elle est ouverte la porte, mais des fois j'ai besoin de dire « wow, attends un peu, comment je rentre là-dedans avec lui là? », [...] tu te dis « bon, lui, ok, ça je suis capable d'aller jusque-là », mais avec l'autre jeune, tu ne pourrais pas aller aussi loin, t'es pas capable là, ça vient comme trop te chercher. [...] Ou il y a des questions des fois qui sont des fois ben directes, ou que tu ne sais pas trop comment y répondre, des fois, tu as besoin d'un recul. [...] Mais il faut que tu sois capable de reculer sans que le jeune se sente non plus pas écouté. Moi je trouve que c'est ça des fois qui est dur. (Louise, 49 ans)

4.3 Représentations des parents d'accueil de leur mission auprès des jeunes, de leur rôle d'éducateur à la sexualité et de leur perceptions de la sexualité des jeunes

Cette troisième section aborde les représentations des PA concernant : 1) leur mission et leur rôle de modèle auprès des jeunes qu'ils hébergent; 2) leurs perceptions de leur rôle d'éducateurs à la sexualité auprès d'eux; et 3) leurs représentations de leur sexualité.

À la lecture de cette section, il est important de garder en tête que l'expérience de PA est variable pour chacun d'entre eux puisque certains rapportent héberger des jeunes ayant un vécu sexuel parfois chargé, résultant bien souvent d'agressions sexuelles antérieures, ce qui semble avoir un impact sur la façon dont les jeunes hébergés vivent et perçoivent la sexualité. Certains PA sont donc confrontés aux conséquences de ces agressions sexuelles chez les jeunes qu'ils hébergent, certains étant très craintifs à l'égard de la sexualité, alors que d'autres ont de la difficulté à comprendre ce que peut être une sexualité saine avec des personnes autres que des membres de leur famille. Ainsi, les représentations que se font les

PA des jeunes qu'ils hébergent sont grandement influencées par le vécu sexuel de ces derniers et la façon dont ils perçoivent la sexualité.

4.3.1 La mission d'une FA ou l'importance de présenter un modèle de réussite et d'encadrement aux jeunes

En s'exprimant sur leur mission auprès des jeunes qu'ils hébergent, les PA ont insisté sur le fait qu'ils cherchent à être des modèles pour ces jeunes en leur présentant une dynamique familiale différente et plus encadrée que celle qu'ils ont pu connaître dans leur milieu naturel. Mais avant tout, ils ont parlé de leur passion pour ces jeunes qu'ils voient grandir et évoluer ainsi que de leur motivation à être FA. La plupart d'entre eux disent éprouver beaucoup de plaisir et une grande satisfaction à recréer une famille pour ces jeunes, un endroit où ils peuvent être bien. Pour eux, il s'agit davantage d'une passion que d'un devoir.

Moi je [suis famille d'accueil] parce que j'aime ça, j'en mange, pis mes jeunes c'est pareil comme s'ils étaient mes enfants, je ne suis pas capable de dire « ben là il faut que je fonctionne comme ça parce que je suis une famille d'accueil pis que je fonctionne comme ça, comme ça, comme ça », j'y vais avec le cœur pis tout ça, pis c'est sûr des fois que c'est dur. (Denise, 54 ans)

En s'exprimant sur leur mission, la plupart des PA ont discuté de leur rôle de modèles auprès des jeunes qu'ils hébergent. Selon eux, ce rôle représente une responsabilité envers ces jeunes puisqu'ils veulent leur offrir l'opportunité d'évoluer dans un milieu sain et adapté à leur réalité en plus de représenter un modèle positif duquel ils peuvent s'inspirer. Pour ce faire, les PA ont souligné l'importance d'accompagner chaque jeune à son rythme et d'offrir à chacun un encadrement personnalisé.

Soucieux du bien-être des jeunes lors de leur passage dans leur famille, les PA sont également sensibles aux résultats de leurs efforts. Pour eux, il est très valorisant de réaliser qu'ils ont fait la différence dans la vie de certains jeunes, surtout lorsque ces derniers prennent le temps de leur dire l'impact positif que leur FA a eu dans leur vie. À ce moment particulier, ils réalisent que leurs efforts ont porté fruit et ils éprouvent alors un réel sentiment de réussite.

Moi, quand je regarde mes grands là, qui sont rendus là, et qu'ils reviennent [...] c'est sûr que tu ne vas pas tout changer, mais il y a des photos, il y a des petites bribes, c'est ça, en tout cas, ça me fait plaisir de [constater qu'on] sème des graines, pis des fois, la petite graine, elle pousse. (Sylvie, 39 ans)

Ils ont été élevés avec nous autres, pis là on voit plus tard, en tout cas moi, je commence à le voir ce que j'ai semé avec la plus vieille là, mon Dieu, elle est correcte, je suis bien contente, j'ai réussi. (Monique, 50 ans)

4.3.1.1 Le contexte de FA présente des modèles différents aux jeunes

En prenant le statut de parent substitut, les PA s'engagent à s'occuper de ces jeunes en difficulté, à les accompagner et les soutenir tout au long de leur placement en incarnant une figure parentale de qui ils peuvent s'inspirer et prendre exemple au quotidien. À suivre leurs propos, il apparaît que cette figure parentale s'incarne au quotidien à travers trois distinctions qu'ils tentent d'établir et de maintenir en comparaison avec les familles d'origine des jeunes hébergés. Ils souhaitent d'abord présenter aux jeunes une dynamique familiale différente de ce qu'ils ont connu, leur offrir un encadrement qui vise à leur transmettre des valeurs qu'ils jugent importantes dans la sexualité ainsi que leur démontrer qu'il leur est possible de changer le cours de leurs vies.

Présenter aux jeunes une dynamique familiale différente de ce qu'ils ont connu

En vivant en FA, les jeunes placés sont en contact avec d'autres modèles familiaux et parentaux, ce qui leur permet de prendre conscience de la variété et de la qualité de certaines pratiques parentales. À ce sujet, les PA ont principalement parlé de l'impact et de l'importance d'instaurer des frontières claires quant à leur vie personnelle et affective ainsi que de présenter une image positive et forte de la femme.

Souvent les enfants qui arrivent chez nous, leur père c'est le boss. [...] c'est lui qui décide tout. [...] chez nous c'est différent] et les filles, elles le savent qu'elles n'ont pas besoin d'avoir peur de [mon mari], même s'il pèse presque de 300 livres et qu'il mesure 6'2. Il s'est comme installé quelque chose qui fait, qu'après un bout de temps qu'elles sont chez nous, elles disent « j'ai ben moins peur de mon père maintenant » [...] mais quelque part, elles ont besoin de savoir que [...] la femme là, elle n'est pas toujours le petit chien battu qu'elles ont chez eux. (Danielle, 44 ans)

Un encadrement visant le respect de soi et d'autrui

Une autre distinction établie entre les FA et les familles d'origine se situe au niveau des règles de conduite et de vie appliquées à la maison. Au cours des entretiens de groupe, les PA ont parlé de plusieurs règles présentes dans leur milieu familial. Ces règles s'inspirent principalement de leurs valeurs, mais aussi des caractéristiques personnelles des jeunes, telles que leur âge ou leur vécu personnel. Afin de s'assurer que chacun se sente respecté au sein de la FA, plusieurs PA ont dit juger nécessaire d'imposer certaines règles entourant la sexualité des jeunes dans leur milieu familial. Ces règles concernent notamment l'utilisation des pièces communes ou partagées, l'âge des partenaires amoureux, ainsi que les visites de ces derniers à la maison. La tenue vestimentaire de certains jeunes serait également sujette à la réglementation pour certains PA.

Dans un premier temps, quelques PA ont mentionné que l'utilisation de la salle de bain par certains jeunes comme endroit privilégié pour se masturber devenait problématique puisque l'accès à cette pièce commune devenait alors limité pour les autres membres de la famille, ce qui ne manque pas d'occasionner certains désagréments, tel que le souligne l'une d'entre elles :

Des fois, oui, bon, je *time* mes douches, parce qu'à la gang qu'on est, hein, je dis « les gars, vous êtes seuls dans vos chambres, une *tinque* à eau chaude, ça passe en pas grand temps ». (Sylvie, 39 ans)

En ce qui concerne l'âge des partenaires amoureux, plusieurs PA ont indiqué qu'ils désapprouvaient généralement le fait que les jeunes qu'ils hébergent aient un partenaire amoureux avec qui ils ont une trop grande différence d'âge. Certains PA ont d'ailleurs établi comme critère une différence d'âge maximale de 3 ans.

Mais quand [mon fils de 19 ans a eu une blonde] de 16 ans ça a été terminé. Sa blonde n'avait pas le droit de venir coucher chez nous, pis j'y disais que j'étais pas d'accord pis j'y disais haut et fort pour que tout le monde entende chez nous que je ne serais pas plus d'accord, que [les filles que j'héberge] se pognent un chum [plus vieux, ...] Ça c'était clair et net, même [sa blonde], elle devait le sentir [qu'elle n'était pas la bienvenue] quand elle venait chez nous. (Danielle, 44 ans)

Bien moi dans ma tête, pas plus que 3 ans de différence que je mets [comme différence d'âge maximale pour l'âge des chums/blondes]. (Denise, 54 ans)

Les visites des partenaires amoureux sont également sujettes à des règlements familiaux. Par exemple, plusieurs PA n'acceptent pas que les jeunes couples soient dans la chambre de l'adolescent hébergé puisqu'ils considèrent qu'ils ont suffisamment d'espace pour être ensemble dans les pièces communes à la maison. À l'opposé, d'autres PA acceptent que les jeunes couples soient ensemble dans la chambre, la porte ouverte, puisque c'est le seul endroit où ils peuvent avoir un peu d'intimité.

Moi il n'y a pas de gars, même quand mes filles étaient là, il n'y avait pas de gars dans les chambres point à la ligne. Vous avez un système de son en bas, vous avez la télévision en bas vous avez tout en bas [...] Fait que moi, les gars dans les chambres, c'est pas parce qu'elles sont en famille d'accueil que je ne le tolère pas, je ne l'ai jamais toléré. (Denise, 54 ans)

Des petites places tranquilles [chez nous], il n'y en a pas ben ben. Regarde, ils ont leur chambre, ils ont leur télévision, leur système de son dans leur chambre, parce que c'est leur coin à eux autres. C'est sûr que les portes sont ouvertes [quand leur copine est avec eux] pis que je ne veux pas que les jeunes baisent à n'importe quelle heure, n'importe où là. (Louise, 39 ans)

Plusieurs PA ont également parlé de la nécessité d'imposer des lignes directrices, voire pratiquement un code vestimentaire pour les jeunes hébergés, principalement pour les jeunes filles qui se promènent parfois en soutien-gorge ou légèrement couvertes.

Moi je n'accepterais pas ça, on ne fait pas ça [se promener en sous-vêtements], regarde c'est ton intimité, dans ta chambre. (Danielle, 44 ans)

Moi [...] j'ai été [au magasin], je lui acheté 4 t-shirts et j'ai dit « si t'es pas capable de te cacher la noute pour moi, dans ma maison, tu vas mettre le t-shirt quand tu montes en haut. Quand t'es dans ta chambre je m'en fous je ne suis pas là [...] Mais devant nous tu vas monter avec le t-shirt ». (Suzanne, 55 ans)

Démontrer aux jeunes qu'il est possible de changer le cours de leur vie

Une autre façon de présenter un modèle positif aux jeunes consiste en l'importance d'avoir confiance en eux et en leur capacité de résilience. Bien qu'ils soient conscients que leurs interventions n'atteindront pas tous les jeunes qu'ils hébergent avec la même profondeur, il n'en demeure pas moins qu'ils se donnent comme mission première de les encourager à croire en un avenir meilleur.

Il faut qu'on les éduque pour être capable de leur faire confiance, pour dire qu'elles vont savoir ce qui est bon pour elles. C'est sûr qu'on n'y arrivera pas avec toutes, on va se gourer quelque part, avec une ou deux, mais si on est capables d'aller en chercher une [qui va] dire « non moi je ne mangerai pas de tapes sur la gueule toute ma vie, pis tu ne me feras pas faire ça » mais on aura déjà fait beaucoup. (Colette, n/a)

De plus, certains PA disent recourir à des pans de leur histoire personnelle pour démontrer aux jeunes qu'ils ne sont pas condamnés à vivre la vie de leurs parents. Dans l'extrait qui suit, une mère d'accueil parle de son mari qui a vécu en FA toute sa jeunesse et qui représente un modèle de résilience aux jeunes dans leur famille.

Ça se peut que même avec l'enfance qu'ils ont eu, comme mon chum qui a eu une enfance bien désagréable, tout ça, qu'à un moment donné, t'sais pouf! On peut être correct dans la vie pis avoir une super de belle vie. [...] pas devenir des trous-de-cul! Parce qu'eux autres elles disent que leurs parents ce sont des trous-de-cul, leurs frères tournent mal, leurs sœurs tournent mal fait [qu'elles se disent] « moi aussi je vais tourner mal, mon père, ma mère, ce sont les mêmes qu'eux autres ». Mais quelque part, je trouve ça l'fun quand elles me posent des questions. [...] de [pouvoir leur dire] qu'eux autres aussi elles peuvent un jour faire autre chose dans la vie que de faire des pas corrects. (Danielle, 44 ans)

4.3.1.2 Un accompagnement personnalisé et adapté à chaque jeune

Selon les PA, leur mission consiste également à assurer une présence et une disponibilité au moment où les jeunes en ont besoin et de la façon dont ils en ont besoin. À cette fin, l'ensemble des PA ont souligné l'importance d'offrir aux jeunes un accompagnement personnalisé qui respecte leur rythme, ce qui signifie pour les PA d'éviter de brusquer les jeunes et d'attendre qu'ils viennent à eux au moment où ils sont prêts à s'ouvrir.

Je pense que c'est ça qu'il faut attendre à un moment donné, que l'émotif s'ouvre, parce qu'ils sont dans des périodes où ils ne sont pas capables de s'ouvrir [...] quand même qu'on essaie de les pousser, on n'y arrive pas, et des fois, on n'y arrivera jamais. (Louise, 49 ans)

4.3.2 Les particularités du rôle d'éducateur à la sexualité des PA auprès des jeunes

Dans le cadre de la mission que doivent accomplir les PA, le rôle d'éducateurs à la sexualité fait possiblement partie des plus complexes à endosser pour les PA compte tenu de l'aspect personnel et intime qu'il revêt, mais aussi considérant le vécu des jeunes avec lequel ils doivent apprendre à travailler. Ce rôle d'éducation à la sexualité revêt deux principales

dimensions, soit l'accompagnement des jeunes dans leur développement psychosexuel et affectif ainsi que l'importance du sexe des PA dans leurs relations avec les jeunes.

4.3.2.1 La perception des PA concernant leur rôle d'éducateurs à la sexualité auprès des jeunes

Considérant le fait que plusieurs jeunes vont spontanément voir leurs PA pour parler de sexualité, ces derniers croient représenter une source d'information fiable en matière de sexualité pour ces jeunes. Ils considèrent également qu'ils ont un important rôle d'éducateurs à la sexualité à jouer auprès d'eux. Ce rôle se décline en quatre formes, soit 1) les encourager à se faire respecter dans leurs relations amoureuses et sexuelles; 2) les encourager à se protéger d'une grossesse non-désirée et des ITSS; 3) les accompagner dans leur développement psychosexuel; et 4) leur fournir de l'information sur la sexualité et sur les différentes ressources disponibles pour eux.

Encourager les jeunes à se faire respecter dans leurs relations amoureuses et sexuelles

Lorsqu'ils parlent de sexualité avec les jeunes qu'ils hébergent, les PA disent souhaiter présenter la sexualité comme étant une expérience pouvant être agréable et positive. Pour ce faire, ils les encouragent à se respecter et à se faire respecter par leur partenaire. Les extraits qui suivent donnent un aperçu des messages qu'ils tentent de transmettre aux jeunes.

[C'est important de] leur dire que faire l'amour c'est quelque chose d'agréable. Quand c'est pas agréable tu dis « non », tu t'en vas, pis t'arrêtes ça là, pis ça vient de finir là! Moi je leur dis souvent « les filles, oubliez pas que faire l'amour c'est quelque chose d'agréable, il faut que ça soit agréable pour toi et pas juste pour lui, pour toi aussi! ». (Danielle, 44 ans)

C'est ça mais eux, [dans leurs pratiques sexuelles], ils s'oublient et j'essaie de leur faire comprendre que leur corps ce n'est pas une poubelle. Parce que c'est comme ça, vous laissez n'importe qui vous faire l'amour. Oui ça peut être plaisant. Je comprends que l'amour, ça fait du bien, ça je peux comprendre. Mais de là à coucher avec n'importe qui. Puis c'est jamais le même. Des fois ils ne se protègent pas... (Denise, 54 ans)

Encourager concrètement les jeunes à utiliser le condom dans leurs relations sexuelles

Conscients que ce ne sont pas tous les jeunes qui utilisent le condom lors de leurs rapports sexuels, plusieurs PA ont souligné qu'ils encourageaient ouvertement les jeunes à y avoir

recours afin d'éviter des grossesses non-désirées ainsi que des ITSS. Certains se disent également être disposés à leur en fournir.

Moi je leur dis « j'ai des condoms, j'en ai ». Moi je n'ai jamais utilisé ça, j'en ai pour eux autres pis leur je leur ai dit « c'est pour vous autres, je veux que vous les trainiez dans votre sacoche les filles, [...] c'est vous autres qui traînez ça dans vos saches, c'est à vous autres à les utiliser ». (Monique, 50 ans)

Accompagner les jeunes dans les étapes de leur développement psychosexuel

Étant témoins de cette période remplie de changements qu'est la puberté, les PA assistent au développement psychosexuel des jeunes qu'ils hébergent et sont parfois appelés à les accompagner dans leur cheminement. Ainsi, quelques PA ont mentionné avoir accompagné les jeunes filles qu'ils hébergent à leur premier examen gynécologique, souvent dans un contexte où cette dernière souhaitait commencer à prendre la pilule contraceptive. Les PA disent avoir encouragé leurs jeunes filles à leur en parler au moment où elles jugeaient en avoir besoin, leur ont proposé de les y accompagner, en plus de leur avoir expliqué en quoi consistait ce rendez-vous médical.

Fournir de l'information sur la sexualité aux jeunes et les diriger vers les ressources appropriées

Tel qu'il l'a été mentionné précédemment, les jeunes se tournent régulièrement vers leurs PA lorsqu'ils ont des questions touchant la sexualité. Ces derniers essaient donc d'y répondre au meilleur de leurs connaissances. Advenant une situation où ils ne savent pas quoi répondre ou que dire aux jeunes, plusieurs PA ont mentionné garder de la documentation à leur intention ou encore les diriger vers différentes ressources lorsqu'ils sentent que leurs jeunes en ont besoin.

J'ai des pamphlets [sic], je mets ça sur les murs en bas et dans la chambre de bain. (Suzanne, 55 ans)

Comme quand elle m'a parlé de son homosexualité, je l'ai référée à Tel-Jeunes et je lui ai dit « regarde, c'est anonyme pis c'est sur l'ordinateur, tu peux dire tes affaires », pis elle l'a fait, et elle était contente, et je me dis, quelque part, il y a des choses [ressources] pour eux autres, c'est plus facile aussi. (Denise, 54 ans)

4.3.2.2 À chaque sexe son département!

Le rôle d'éducateur à la sexualité est un rôle que tous les PA ne sont pas à l'aise d'endosser et certaines interventions se font plus facilement pour les uns que pour les autres. La concordance entre le sexe du PA et celui des jeunes auprès de qui ils interviennent pourrait, dans certains cas, expliquer cette aisance ou cet inconfort.

Un rôle d'éducateur à la sexualité complémentaire pour les hommes et les femmes

Selon les PA rencontrés, il ressort que les mères d'accueil sont plus souvent interpellées par les jeunes que leur mari pour parler de sexualité, bien qu'elles considèrent tout de même qu'ils se complètent dans leurs interventions auprès des jeunes.

En tant que famille d'accueil, mon mari est là plus pour jouer avec eux autres, moi je suis [...] la personne sérieuse [...] sauf que s'il y a une décision [à prendre, ...] il va mettre son mot là [...] l'autorité est là quand même, mais il est capable de jouer beaucoup avec eux autres. [...] Dans le fond, on a chacun nos rôles, on se complète. (Lisette, 49 ans)

Une représentation du rôle d'éducateur à la sexualité du père d'accueil du point de vue de leurs femmes

Bien qu'aucun père d'accueil n'ait participé aux entretiens de groupe, les mères d'accueil ont grandement parlé de ces derniers et du rôle précis qu'ils jouent auprès des jeunes hébergés. Dans un premier temps, les participantes ont été nombreuses à dire que leur mari était mal à l'aise de parler de sexualité avec les jeunes placés. Par contre, plusieurs d'entre elles ont insisté sur l'impact positif qu'ils pouvaient avoir auprès des jeunes, que ce soit en leur donnant leur « point de vue d'homme » ou encore en représentant un modèle masculin positif.

Selon plusieurs mères d'accueil rencontrées, leurs maris ne seraient pas tout à fait à l'aise de discuter de sexualité avec les jeunes hébergés et auraient plutôt tendance à les référer à leur femme lorsqu'ils sont témoins de situations à caractère sexuel ou encore lorsque les jeunes leur posent des questions à ce sujet.

C'est sûr que là, quand on parle de sexualité, il est plus limité je te dirais, il va avoir tendance à défiler un petit peu là [à dire « t'en parleras à Louise! »], mais pas tout le temps, ça dépend du jeune, ça dépend de ce qui se passe. (Louise, 49 ans)

Certaines mères d'accueil ont toutefois souligné que leurs maris s'impliquaient davantage lorsqu'il s'agissait de donner leur point de vue masculin face à une situation particulière, ou encore lors de situations où les mères d'accueil se sentent moins à l'aise ou incapables de répondre à des questions portant plus spécifiquement sur la sexualité masculine. Cette implication s'avère d'ailleurs particulièrement appréciée par les mères d'accueil lorsqu'elles ne savent comment réagir. L'extrait qui suit présente une situation où une jeune fille hébergée s'empêchait de faire des activités lorsque son partenaire amoureux lui disait qu'il allait l'appeler et où le père d'accueil a jugé bon de lui donner son point de vue sur sa relation avec lui :

Là, [mon mari dit à la jeune], « je te donne mon point de vue d'homme », il dit « un homme je vais t'expliquer ça, un homme, la moitié du temps, il va penser à leur plaisir à eux autres il ne pensera pas à la femme », pis là, il apporte plein de points, il dit, « je t'apporte ça, je suis un homme, ça ne veut pas dire que je suis comme ça, mais il y en a beaucoup qui pensent comme ça ». (Denise, 54 ans)

Plusieurs mères d'accueil ont parlé de l'importance qu'avait leur mari comme modèle masculin dans la vie des jeunes qu'ils hébergent, et ce, tant pour les filles que pour les garçons. Elles ont également précisé que l'intervention de leur mari auprès des jeunes placés avait un impact différent, mais tout aussi important que leurs propres interventions.

Un des premiers [jeunes] qui est arrivé [dans notre famille d'accueil], il a maintenant 26 ans et il a débarqué il y a trois semaines [...]. Il a été capable de dire à mon chum toute l'importance que mon chum a eu [dans sa vie], parce que mon chum souvent, il dit « j'ai l'impression [que je n'en fait pas beaucoup pour les jeunes] », parce que c'est tout le temps moi qui est là, mais moi, je lui ai dit « tu as une importance dans leur vie qui est différente de la mienne » [...] « t'es un [modèle] d'homme qui est équilibré, [que le jeune] a souvent très peu eu ». (Sylvie, 39 ans)

4.3.3 Des représentations plutôt sombres de la sexualité des jeunes hébergés, mais ponctuées de témoignages positifs

Les PA se sont avérés loquaces concernant leurs perceptions et représentations de la sexualité des jeunes qu'ils hébergent. Nombre d'entre eux dépeignent un portrait négatif des relations amoureuses des jeunes, de leurs conduites sexuelles et de leurs réactions face aux influences externes négatives. Malgré ce pessimisme présent dans leur perception de la sexualité de ces

jeunes, certains PA ont apporté quelques nuances à leurs propos, soulignant que ce portrait n'est pas représentatif de l'ensemble des jeunes qu'ils hébergent.

4.3.3.1 Des PA qui perçoivent un sentiment amoureux disproportionné chez les jeunes

De l'avis de certains PA, les jeunes qu'ils hébergent accordent beaucoup, voire trop d'importance à leur première relation amoureuse. Selon eux, ce premier amour correspondrait à une ouverture qu'ils ne s'étaient jamais permise avant et qui occupe une place exagérée dans la vie des jeunes. L'extrait qui suit présente la perception qu'a une mère d'accueil du premier amour d'un jeune homme qu'elle héberge :

Je regarde mon jeune, ce qu'il dit là, ahhh, je te dis, ça me fait peur, il dit « c'est la femme de ma vie ». Ok, oui, c'est son premier amour, j'en n'ai pas de troubles là-dessus, mais c'est dans sa façon de l'exprimer, c'est dans sa façon d'être, dans son attitude. (Sylvie, 39 ans)

Le désarroi des PA devant des relations amoureuses qu'ils jugent parfois malsaines et teintées de dépendance affective

Certains PA portent un regard méfiant sur les partenaires amoureux des jeunes qu'ils hébergent, ayant parfois l'impression que ces derniers se font exploiter ou violenter par leur partenaire. La déficience intellectuelle et le manque de jugement perçus chez certains jeunes peuvent accentuer cette crainte qu'ils se retrouvent dans une situation d'exploitation. D'autres PA craignent que les jeunes se sentent incapables de rompre avec leur partenaire amoureux, malgré un contexte de violence ou d'abus.

[Une des filles que j'héberge] a un copain sérieux depuis 2 ans et demi, mais tout est axé juste [sur la sexualité]. Il y a vraiment juste la sexualité de correct dans leur couple parce que le reste, tu vois là, elle m'a conté des choses, des affaires qu'il fait, et je trouve ça tellement irrespectueux [...] Elle est fâchée contre son chum, il a été violent avec elle, elle avait une poque et là je lui ai demandé « qu'est-ce t'as là, qu'est-ce que tu t'es fait? » pis là, elle me dit « c'est mon chum, il n'était pas content », là, elle s'est ouverte cette journée-là, puis elle m'a conté des cas... je l'ai écoutée mais les oreilles me [faisaient mal, il est] violent, irrespectueux sous toutes les formes [...] Dans le moment, j'ai de la misère parce qu'elle n'est pas capable de le laisser [...] Mais c'est vraiment juste, c'est comme pervers leur relation. Pis elle est pognée là-dedans comme fort je pense et elle est accrochée parce qu'elle, dans sa tête, avec un autre gars, elle ne pourrait pas vivre ça [aimer un autre gars autant]. (Suzanne, 55 ans)

Des PA qui voient dans les peines d'amour des jeunes la répétition des pertes et des ruptures antérieures

Les ruptures amoureuses vécues par les jeunes constituent également une préoccupation pour de nombreux PA. Pour certains d'entre eux, l'éventualité même d'une rupture amoureuse ainsi que la réaction anticipée des jeunes devant la fin de leur histoire d'amour les préoccupent grandement. Il ressort de leurs discours une préoccupation marquée pour la signification que les jeunes accordent à la fin d'une relation amoureuse, qualifiée d'abandon par plusieurs et qui ferait écho aux ruptures antérieures du lien d'attachement chez les jeunes placés. L'extrait qui suit présente le discours d'un jeune reçu par sa mère d'accueil.

[...] c'est tellement plus grave quand il [leur] arrive quelque chose, parce que c'est le rejet là, ils revivent le rejet. [...] je regarde mes filles (adoptées) qui ont eu des peines d'amour, oui elle ont eu des peines d'amour, mais ça s'arrêtait à la peine d'amour, tandis que mon garçon [que j'héberge] de 14[ans], c'était « je suis rien dans la vie, il n'y a personne qui m'aime, t'sais, ma mère m'aimait pas, ma mère m'a laissé, c'est pareil », t'as beau essayer de leur dire « non, non, non, non, ta blonde c'est une chose, l'amour qu'il y a entre ta mère et toi c'est autre chose ». Non, pour eux autres, c'est pareil, parce qu'ils l'ont pas connu. [...] ils sont plus en souffrance, parce qu'ils revivent carrément l'abandon pis [il dit] « y'a jamais personne sur la terre qui va m'aimer » [...] fait que si tu grattes un petit peu plus loin, ben, tu découvres que dans le fond, eux autres, une peine d'amour, c'est l'abandon... (Louise, 49 ans)

4.3.3.2 Des PA parfois dépassés par les propos et les conduites sexuelles des jeunes placés

À plusieurs reprises, les PA rencontrés ont parlé du fait qu'ils se sentaient parfois dépassés par la sexualité des jeunes qu'ils hébergent, qui, bien souvent, semblait entrer en conflit avec leurs valeurs.

Des PA qui se sentent pris de court par les termes utilisés et les moments choisis pour parler de sexualité

Dès qu'il était question de la sexualité des jeunes qu'ils hébergent, la plupart des PA soulevaient la vulgarité du vocabulaire utilisé par les jeunes pour parler de sexualité. Les expressions utilisées par les jeunes sont également peu appréciées des PA, qui se disent parfois choqués par les propos émis.

La première fois que j'ai entendu ça [le terme *fuck friend*] j'ai dit « un quoi? Mais c'est quoi ça? » Nous autres, dans le temps c'était un amant, me semble que ça paraissait

plus [romantique ...] je sais pas, mais *fuck friend*... des fois, ils te pognent, ils disent des choses tellement [dures] que ça fait mal aux oreilles. t'sais, il me semble, nous autres on va parler, ça ne me dérange pas de parler des vraies choses, les seins, le pénis, le vagin, mais eux autres, ils te sortent la plote, pis ci, pis ça. (Denise, 54 ans)

La spontanéité et l'imprévisibilité des propos des jeunes au sujet de la sexualité et les moments choisis pour en parler contribuent également à déstabiliser les PA. La cuisine constitue d'ailleurs un endroit privilégié par les jeunes pour parler de sexualité, et plus particulièrement à l'heure des repas, ce qui donne parfois lieu à des discussions impromptues à table.

Un dimanche soir, au souper, on est après manger, on parle d'à peu près n'importe quoi, mon jeune qui a été abusé est au bout de la table, je lui vois encore la face, il dit « mamie, moi là, quand j'ai été abusé là, le monsieur il a mis son pénis dans ma bouche, je l'ai mordu, c'était-tu correct? » [...] Mais là, t'sais, les autres enfants me regardaient [...] mais c'est des choses comme ça qui arrivent dans le milieu, où tu te dis « où est-ce qu'il a pogné ça? On n'a parlé de rien! » Probablement qu'il s'agissait d'un besoin pointu là, où il voulait se rendre intéressant, en tout cas, ça a réussi, ça a très bien fonctionné, on a eu une bonne discussion de famille. (Louise, 49 ans)

Les jeunes ont trop de sexe, trop vite et pas assez d'amour

En ce qui concerne les comportements sexuels des jeunes qu'ils hébergent, de nombreux PA se sont montrés préoccupés par la sexualité de ces jeunes, qui les bouleverse dans leurs valeurs. À ce sujet, ils se montrent particulièrement préoccupés par une sexualité qu'ils jugent dénuée de sentiments amoureux et par l'impression qu'ils ont que ces jeunes n'utilisent pas le condom lorsqu'ils ont des relations sexuelles. Plusieurs PA ont également rapporté constater une absence de frontières claires pour certains jeunes placés entre la sphère privée et la sphère publique.

Dans un premier temps, de nombreux PA se sont dits heurtés dans leurs valeurs en constatant que plusieurs des jeunes qu'ils hébergent ne s'investissaient pas émotionnellement avec leurs partenaires sexuels et qu'ils en ont plusieurs dans une même période de temps.

Ce que j'ai de la misère à comprendre avec les jeunes, c'est qu'aujourd'hui ils vont faire l'amour pareil comme s'ils se donnaient une poignée de main, ça va faire une semaine qui vont sortir avec le gars, pis pour eux autres, c'est normal d'avoir des relations sexuelles. (Denise, 54 ans)

En plus d'être dépassés par le fait que les jeunes n'attendent pas d'être amoureux avant d'avoir une relation sexuelle, les PA se disent préoccupés par le fait qu'ils ont l'impression que ces jeunes placés ne se protègent pas lors de leurs relations sexuelles et n'utilisent pas le condom.

Je suis convaincue qu'ils n'en mettent pas (de condoms). Ils en ont, mais... (Louise, 49 ans)

Moi les petites filles là, les garçons qui couchaient avec eux autres, ils n'en mettaient pas [de condoms], elles se souviennent même pas de leurs noms. (France, 51 ans)

Plusieurs PA ont également mentionné être surpris par le manque de réserve des jeunes en regard de leur vie et de leurs expériences sexuelles, qu'ils partageraient trop librement, à leur avis, avec les autres jeunes hébergés dans la famille d'accueil.

Quand ils font l'amour avec leurs chums ou quelque chose comme ça, ça va se raconter, « hey il a fait ça comme ça... », moi des fois j'leur dis « hey, c'est des choses personnelles, ça ne regarde pas les autres [...] ce qui se passe dans la chambre à coucher avec votre chum, ça ne regarde personne ». (Denise, 54 ans)

[Il y en a une qui] a un vibreur, pis je me rends compte que ça dérange les autres, ça les dérange parce qu'ils savent qu'elle est longtemps dans la chambre de bain [et ce qu'elle y fait]. Pourtant, je l'ai remis dans la chambre toute seule là, elle est toute seule dans sa chambre mais [...] on dirait qu'il n'y a comme pas de limites, il n'y en a pas, c'est dérangeant, c'est sûr. (Suzanne, 55 ans)

Une sexualité instrumentalisée du point de vue des PA

En plus de se sentir dépassés par les propos et conduites sexuelles des jeunes hébergés, les PA ont soulevé plusieurs situations où ils ont l'impression que la sexualité représente, pour ces jeunes, un moyen de parvenir à une fin et non pas une activité qu'ils apprécient et réservent à des personnes envers qui ils éprouvent des sentiments. Quatre fins sont évoquées par les PA, soit : 1) le besoin de combler les carences affectives des jeunes qu'ils hébergent; 2) le désir d'enfant chez les jeunes filles; 3) le recours à la sexualité comme moyen de se valoriser et de se sentir appréciée par ses pairs; et finalement 4) l'utilisation de la sexualité comme moyen d'échange. Il est intéressant de souligner qu'en fonction du discours des PA, les filles seraient plus nombreuses que les garçons à utiliser la sexualité comme moyen d'arriver à une fin.

L'ensemble des PA rencontrés ont souligné à quel point les jeunes qu'ils hébergent souffrent d'un manque d'affection qu'ils tentent de combler, pour la plupart, dans leurs relations amoureuses.

C'est des enfants qui manquent beaucoup d'affection [...] Ils se collent sur le premier venu. (Monique, 50 ans)

Les PA ont également été nombreux à parler du désir d'enfant présent chez plusieurs jeunes filles qu'ils hébergent. Selon eux, ces dernières voient dans une éventuelle maternité l'espoir d'une vie meilleure où elles auront l'occasion de faire mieux que leur propre mère, où elles ne seront plus jamais seules et dans laquelle cet enfant représente la garantie d'un amour inconditionnel.

[Les jeunes filles se disent] « Je vais être une bonne mère, MOI » (Louise, 49 ans)

Moi je trouve, comme celle qui est enceinte, je le savais qu'elle ne se ferait pas avorter, j'étais presque sûre parce qu'elle est en adoration avec les enfants pis [...] Ça va combler un gros vide qu'elle a cette enfant-là. (Suzanne, 55 ans)

Je pense que le chum il est important, elles l'aiment pareil parce qu'elles sont dépendantes, mais il leur reste l'enfant [si la relation se termine]. (France, 51 ans)

En plus de combler leurs carences affectives ou de leur permettre d'avoir un enfant, la sexualité représente pour ces jeunes, aux yeux des PA, un moyen de se mettre en valeur, d'être populaires auprès de leurs pairs ou de plaire, notamment pour les jeunes filles.

Parce que souvent nos jeunes, comme on disait, c'est un peu ça, ils veulent plaire, hein [...] fait que des fois, les petites filles, elles acceptent de faire des choses juste pour plaire. (Louise, 49 ans)

À quelques occasions, les PA ont également souligné que les jeunes qu'ils hébergent, principalement les jeunes filles, échangeaient parfois des faveurs contre des contacts sexuels et que pour ces jeunes, il s'agissait en fait d'une reconnaissance de la valeur de leur corps et des bénéfices qu'il pouvait leur rapporter.

Moi j'en avais une, elle [avait des relations sexuelles] pour de la drogue, elle le faisait pour toutes sortes de raisons [...] Elle ne savait pas leur nom, elle ne savait pas ce qu'elle avait [consommé], elle ne savait pas ce qu'il lui avait donné [en échange], mais c'était pas grave. (France, 51 ans)

4.3.3.3 La présence manifeste d'influences externes négatives sur leur sexualité

Dans leurs discours, les PA font également état des influences externes qui semblent avoir un impact négatif sur la façon dont les jeunes vivent leur sexualité. Ces influences semblent provenir pour la plupart de leur milieu familial naturel ou encore de personnes qu'ils fréquentent et des messages véhiculés dans les médias.

De l'avis de quelques PA, le milieu naturel des jeunes contribue grandement à fournir des modèles ou attitudes inadéquats aux jeunes, qu'il s'agisse d'une absence de frontières personnelles et sexuelles au sein du milieu naturel ou d'une tendance à reproduire ce qu'ils ont connu dans ce milieu et auprès de leurs PN. L'extrait qui suit illustre à quel point le milieu familial d'origine peut avoir un impact sur les comportements des jeunes une fois plus vieux, ce qui n'est pas sans préoccuper les PA.

Mais la petite fille qui, à tous les mois qu'elle va chez sa mère pis qu'elle a un nouveau père, pis qu'elle aussi elle change de chums comme elle change de bobettes, je trouve que c'est dur en mautadit pour moi. (Danielle, 44 ans)

Certains PA se disaient également inquiets de l'impact que peut avoir la vulnérabilité de certains jeunes qui semblent naturellement attirés par des personnes pouvant avoir une influence négative sur eux, notamment des membres de gangs de rue. Selon ces PA, cette propension à se tourner vers des personnes susceptibles d'avoir une influence défavorable pourrait être due au fait qu'ils ont des carences affectives et une vision romancée de la réalité des gangs de rue.

Nos jeunes sont très carencés, c'est des bonnes proies pour les gangs de rue [...] Ça les attire, j'en ai une qui est arrivée [...] de Chicoutimi. Pis à Chicoutimi, Montréal et les gangs de rue, hey c'est hot! [...] Hey là quand elle est partie de Chicoutimi. sa gang lui a dit « wow t'es chanceuse d'aller vivre ça, toi! » (Suzanne, 55 ans)

Une autre influence négative perçue par les PA réside dans la musique qu'ils écoutent, soit du *Hip hop* américain, dont les propos à l'égard des filles sont souvent machos et réduisent la femme au rang d'objet sexuel. Bien que les jeunes leur assurent ne pas prendre ces paroles au sérieux, les PA s'inquiètent néanmoins de leur impact sur la perception que se font les jeunes de la femme.

As-tu vu les chansons qu'ils chantent? [...] Ça rabaisse les filles [... Je dis aux filles que j'héberge] « Les filles, écoutez ça, c'est de vous autres qu'ils parlent là [dans les chansons qu'elles écoutent] », c'est pas des farces, elles trouvent ça drôle, c'est pas drôle, *flushez* ça, acceptez pas ça, voyons donc! [Elle me répondent] que je suis québécoise. (Suzanne, 55 ans)

4.3.3.4 Des PA qui ont une vision nuancée de la sexualité des jeunes placés

Malgré de nombreux propos négatifs tenus par les PA sur la sexualité des jeunes qu'ils hébergent, plusieurs d'entre eux ont également apporté quelques nuances, soulignant certains aspects normatifs de la sexualité de ces adolescents.

J'en ai chez nous qui sont correctes aussi là. [Il y en a une que j'héberge], elle là, inquiète-toi pas, il n'y a pas un gars qui va lui mettre une main sur une fesse! (Danielle, 44 ans)

Une sexualité peut-être pas aussi active qu'on le croit

Bien qu'ils aient raconté plusieurs anecdotes où ils présentaient les jeunes placés comme ayant une sexualité exacerbée qui les confronte dans leurs valeurs, les PA ont souligné à quelques reprises qu'elles ne se généralisaient pas à l'ensemble des jeunes qu'ils hébergent. Ils éprouvaient d'ailleurs beaucoup de fierté à dire que certains jeunes qu'ils hébergent ne sont pas du tout portés vers la sexualité ou encore qu'ils osent s'affirmer à leur partenaire amoureux lorsqu'ils ne se sentent pas respectés.

Moi c'est la mienne, qui a presque 17 ans, qui n'a jamais fait l'amour pis qui ne court pas après les gars. À un moment donné, t'sais, ça ne l'intéresse pas [...] elle ne se promène pas avec des décolletés, mais elle n'essaie pas de les séduire, elle n'a pas ça en dedans d'elle cette enfant-là. (Danielle, 44 ans)

Moi j'étais assez contente [qu'elle mette un terme à une relation avec un garçon]. C'est merveilleux, elle ne se laissera pas toucher par n'importe qui. [...] Elle était pas prête à ça, non, mais avec ce gars-là, parce qu'elle le savait que lui, [ce qu'il voulait], c'était le sexe bien plus qu'autre chose, pis elle n'était pas prête à faire du sexe. Elle est prête à l'amourette elle. (Monique, 50 ans)

Des jeunes qui ont un regard critique sur la sexualité des autres jeunes

Certains PA ont souligné que quelques jeunes seraient même dépassés par la sexualité ou l'usage qui en est fait par d'autres jeunes de la FA ou de leur propre famille.

[Il y en a une chez nous], elle regarde les autres [filles hébergées] là et elle dit tout le temps « coudons, elles ont-tu le feu au derrière? » Elle, elle n'en revient pas [de les voir se précipiter sur tous les gars]. (Danielle, 44 ans)

Tu vois, quand elle revient de ses visites chez maman, elle est toujours scandalisée de voir comment ses cousines sont accoutrées, [elle dit] « ça pas de bon sens c'est écrit dans leur face "couche avec moi!" ». (Marie, 49 ans)

Des jeunes qui cherchent l'approbation de leurs PA sur leurs fréquentations amoureuses

Deux PA ont également précisé qu'il arrivait en quelques occasions que leurs jeunes cherchent à connaître leur opinion ou à obtenir leur approbation concernant un partenaire amoureux potentiel.

La plus vieille, elle me dit tout le temps « je veux te le présenter, je veux que tu le connaisses » elle veut avoir mon impression [rires] (Monique, 50 ans)

4.4 Des pistes de solutions soulevées par les parents d'accueil

Cette section présente les diverses pistes de solutions soulevées par les PA lors des entretiens de groupe. Leurs propos abordent leurs propres besoins de formation et les besoins d'éducation à la sexualité qu'ils perçoivent chez les jeunes qu'ils hébergent. Ils émettent également quelques recommandations quant aux services sexologiques qu'ils souhaiteraient voir offrir aux jeunes par le biais des CJ.

4.4.1 Les besoins de formation des PA, selon leur perception

Lorsqu'interrogés sur leur besoin ou leur intérêt d'avoir accès à une formation ou un programme portant sur la sexualité adolescente, la plupart des PA se sont montrés intéressés à l'idée de se regrouper en quelques occasions pour parler entre eux de la sexualité des jeunes qu'ils hébergent et des défis que comporte l'intervention auprès d'eux à ce sujet. Ils ont également manifesté leur intérêt concernant certains thèmes sur lesquels ils aimeraient être informés.

4.4.1.1 Des rencontres adoptant un format adapté aux besoins des PA

Devant la possibilité d'avoir accès à de la formation portant sur la sexualité adolescente, les PA ont mentionné souhaiter avoir l'occasion de parler de ce qu'ils vivent au quotidien avec leurs jeunes, et ce, dans une optique de partage et d'apprentissage auprès de leurs pairs. Idéalement, ces rencontres se dérouleraient avec d'autres PA hébergeant des adolescents, mais aussi avec un professionnel qui leur offrirait un soutien ponctuel en plus de pouvoir leur fournir des réponses précises aux questions qu'ils se posent.

Plusieurs PA ont parlé des effets bénéfiques qu'ils pourraient retirer de rencontres-discussions occasionnelles avec d'autres PA hébergeant des adolescents et qui sont susceptibles de vivre les mêmes choses qu'eux. De tels rassemblements entourant la thématique de la sexualité adolescente leur permettraient de s'ouvrir et de partager avec d'autres PA à propos de leur situation actuelle tout en obtenant leurs points de vue ainsi que leur soutien. Ces rencontres pourraient également leur permettre de savoir comment ces derniers ont réagi lors de situations semblables à la leur et de les conforter quant à leurs interventions auprès des jeunes.

Le fait de travailler en petits groupes comme ça, ça permet de ventiler sur un paquet d'affaires que tu as quand tu viens toute seule, que nous autres aussi on se questionne pis on se dit « eille, elle, elle vit-tu ça chez eux? » [...] En même temps, tu réalises qu'on vit sensiblement la même chose, et le fait que tu réalises qu'il y en a d'autres qui vivent la même chose que toi, c'est thérapeutique par le fait même. [...] des fois, le truc de l'une ou de l'autre [...] Je pense que c'est une thérapie, pis c'est une ouverture d'esprit de se dire qu'on est capables de le partager. (Louise, 49 ans)

Parmi les PA souhaitant que des rencontres d'échange soient organisées, plusieurs ont souligné qu'ils souhaitaient qu'un professionnel soit présent pour orienter la discussion ou aborder certains thèmes en particulier. Cependant, ces PA ont précisé qu'ils souhaitaient avant tout avoir l'occasion de parler de leur vécu de FA et non pas revoir des notions d'anatomie ou de physiologie de la sexualité, qu'ils qualifient de « mécanique sexuelle ». Cette demande vient du fait que dès qu'il leur est proposé de parler de sexualité, c'est principalement l'aspect anatomique de la sexualité qui est abordé alors qu'il ne s'agit pas de la partie qui les intéresse ou les préoccupe le plus.

Oui [je serais intéressée à participer à des rencontres sur la sexualité adolescente, mais] à la condition qu'on ne recommence pas tout le mécanisme, les contraceptifs, etc. être plus dans le vécu. (Marie, 49 ans)

4.4.1.2 Un besoin d'accompagnement et de soutien concernant la sexualité adolescente

Lors des entretiens de groupe, les PA ont souligné avoir besoin d'être d'accompagnés et soutenus dans leur rôle auprès des jeunes qu'ils hébergent, notamment en matière de sexualité. Ces besoins de soutien touchent principalement les connaissances sur la sexualité adolescente, ainsi que le savoir-faire auprès des jeunes.

Des connaissances sur la sexualité adolescente

Les PA ont été nombreux à souligner qu'ils aimeraient recevoir de l'information sur certains thèmes particuliers, notamment sur les interactions entre la consommation de drogues et la sexualité ainsi que sur l'accompagnement d'un jeune se questionnant sur son orientation sexuelle. De plus, comme certains PA se disent parfois dépassés par les comportements sexuels des jeunes qu'ils hébergent, ils souhaiteraient recevoir de l'information précise sur la sexualité et les pratiques sexuelles des adolescents en général afin de dresser la limite entre ce qu'ils doivent autoriser ou interdire.

Des trucs sur la façon d'intervenir auprès des jeunes

Se sentant souvent démunis ou dépassés par les propos et attitudes des jeunes à l'égard de la sexualité, plusieurs PA disent ne pas savoir comment intervenir auprès d'eux et s'interrogent sur les meilleures façons d'interagir de manière à pouvoir leur transmettre des valeurs à considérer dans la sexualité, sans pour autant avoir l'air vieux jeu.

[On voudrait] des trucs. [Par exemple], des fois on va parler que faire l'amour c'est tellement beau, je ne sais pas, [il faudrait] nous donner des trucs pour l'exprimer sans que [ça fasse trop vieux jeu], parce que des fois tu parles comme ça pis ils sont là qu'ils te regardent [...] Des fois on dirait qu'on est des extra-terrestres [aux yeux des jeunes]. (Suzanne, 55 ans)

Des lignes directrices sur ce que les PA peuvent autoriser aux jeunes

Tel qu'il l'a été mentionné précédemment, plusieurs PA sont perplexes concernant ce qu'ils peuvent autoriser aux jeunes qu'ils hébergent en matière de sexualité, et ce, tant au niveau

des normes institutionnelles propres aux CJ qu'au niveau légal. A ce sujet, certains PA recommandent d'élaborer des consignes claires et des lignes directrices à leur intention, mais aussi à l'intention de leurs intervenants, et ce, afin d'éviter les situations ambiguës et d'éventuelles réprimandes, tant de la part des intervenants que des PN des jeunes qu'ils hébergent.

[J'aimerais] qu'on sache où se diriger. Il y en a-tu des normes sur ce qu'on a le droit de permettre et sur ce qu'on n'a pas le droit de permettre? Il y en a qu'on sait, mais il y a tellement d'interrogations [à ce sujet]. (Marie, 49 ans)

Au niveau légal, certains PA ont dit être confus concernant ce qui est permis en termes de comportements sexuels chez les jeunes (telle que la sodomie interdite pour les mineurs), l'âge du consentement à des relations sexuelles et les lois concernant la fréquentation de personnes mineures. Plus particulièrement, les PA se disent préoccupés par le désir de leurs jeunes filles de fréquenter un homme plus vieux qu'elles et souhaitent savoir dans quelle mesure ils peuvent intervenir dans une telle situation.

Admettons qu'il y a un majeur avec quelqu'un en bas de 13 ans ça, ce n'est pas légal. Mais [après] 14 ans c'est légal, fait qu'elle va sortir avec un gars de 25 ans. Est-ce que je vais la laisser faire? (Denise, 54 ans)

De la documentation accessible aux PA à des fins de référence

En ce qui concerne les notions plus théoriques, les PA ne souhaitent pas les voir lors de rencontres ou d'ateliers, mais plutôt avoir accès à un document dans lequel toute cette information y serait indiquée de façon simple et accessible.

[On ne veut pas] avoir un cours formel en avant qu'il [l'animateur] pourrait nous donner par écrit. Dans le fond, [dans les rencontres portant sur la sexualité adolescente], c'est la demi-heure de questions qui est intéressante. (Marie, 49 ans)

4.4.2 Chez les jeunes : des besoins de normalisation, d'échange et de connaissances sur la sexualité

En plus d'aborder leurs propres besoins d'éducation à la sexualité, les PA ont également parlé des besoins d'éducation à la sexualité qu'ils percevaient chez les jeunes qu'ils hébergent. À leur avis, un programme à leur intention pourrait contribuer à normaliser leur situation actuelle, mais ceci à la condition qu'il s'agisse d'un programme dynamique qui permettrait

aux jeunes d'intervenir entre eux. De leur point de vue, cet éventuel programme devrait notamment parler des valeurs à privilégier dans la sexualité, des comportements sexuels communs à l'adolescence, en plus de viser l'acquisition de connaissances sur la sexualité.

4.4.2.1 Un programme qui remplirait plusieurs fonctions : partager et normaliser

Plusieurs PA ont mentionné qu'il serait bénéfique pour les jeunes de se retrouver ensemble pour parler de sexualité, dans un environnement autre que leur milieu de vie et avec des jeunes qui ont un vécu similaire au leur. Ces rencontres leur donneraient l'occasion de partager sur leur vécu, mais aussi de normaliser leur situation en prenant conscience de celle des autres jeunes. Selon les PA, ces échanges entre jeunes leur seraient particulièrement bénéfiques, d'autant qu'ils se dérouleraient dans un contexte structuré et éducatif. Par ailleurs, le fait de les regrouper leur permettrait possiblement de développer des liens entre eux et d'être plus à l'aise d'échanger sur la sexualité.

Si vous faisiez des rencontres entre jeunes, ils pourraient plus parler. [S'adressant aux autres PA présents autour de la table] Vous avez dit plein de choses [dans cet entretien de groupe] que vous n'auriez peut-être jamais dites à vos jeunes. Ils se sentiraient peut-être à l'aise de parler [s'ils se trouvaient dans une situation similaire, devant d'autres jeunes]. (Marie, 49 ans)

Peut-être qu'un échange entre les jeunes, ça pourrait être bon, qu'ils voient qu'ils ne sont pas tout seuls dans leur cas, qu'il y en a d'autres, qu'ils vivent tous la même chose en fait. (Lisette, 49 ans)

4.4.2.2 Un programme interactif, attrayant et où les jeunes se sentent en confiance

Les PA ont soulevé plusieurs idées et suggestions quant au format que devrait adopter un éventuel programme d'éducation à la sexualité auprès des jeunes. Ainsi, ils ont parlé du ton et de la dynamique qui devrait prévaloir, du type d'animation à privilégier auprès des jeunes ainsi que des particularités à considérer dans la composition des groupes.

Afin de maximiser les échanges entre les jeunes et leur permettre de s'exprimer librement, les PA ont suggéré de développer des ateliers dynamiques et interactifs, dans lesquels le recours à des jeux contribuerait à faire participer les jeunes et faciliterait l'intégration de connaissances.

En ce qui a trait à l'animation des ateliers, les PA ont suggéré quelques éléments à considérer afin de maximiser l'intérêt et la participation des jeunes. Selon eux, il serait préférable qu'une personne n'étant pas associée aux CJ ou du moins, que les jeunes ne côtoient pas régulièrement, soit responsable de l'animation. Ils ont également précisé que les jeunes seraient probablement plus enthousiastes et intéressés si un(e) jeune sexologue assurait l'animation des ateliers. Selon eux, ces caractéristiques contribueraient à les rendre davantage réceptifs au contenu présenté dans le programme.

[Lorsque c'est quelqu'un de l'extérieur], ça vient chercher la validation que c'est pas le parent qui te parle, c'est pas la madame qui te garde, c'est pas la mère de famille, c'est pas une autorité [...] eille là, là, c'est quelqu'un qui connaît ça, c'est une sexologue.
(Louise, 49 ans)

Des fois, on voudrait leur faire passer un message, mais peut-être que si c'était une plus jeune qui leur parlerait? [...] Si quelqu'un d'un peu plus de leur âge, peut-être que ça, ça pourrait aider. (Denise, 54 ans)

Plusieurs PA ont également apporté quelques suggestions afin que les jeunes se sentent à l'aise et en confiance dans les groupes. Tout d'abord, certains PA ont précisé qu'il serait important qu'un programme tienne compte du cheminement particulier de certains jeunes, notamment en ce qui a trait à la sexualité.

[Il faut tenir compte du cheminement des jeunes dans la composition d'un groupe, un jeune] n'est peut-être pas rendu à entendre tout ce qu'ont à dire [les autres jeunes].
(Suzanne, 55 ans)

Une façon de tenir compte de ces différences entre les jeunes pourrait être, selon les PA, de constituer des groupes en fonction de l'âge des jeunes, et ce, afin de respecter leur développement psychosexuel et ne pas aller au-delà de ce qu'ils sont prêts à entendre. Par ailleurs, les PA croient qu'il serait préférable que les groupes de jeunes ne soient pas mixtes, et ce, afin de leur permettre de s'exprimer librement.

4.4.2.3 Un programme abordant les valeurs, la normalité et des connaissances générales sur la sexualité

Lorsque questionnés sur le contenu devant être abordé dans un programme d'éducation à la sexualité s'adressant aux jeunes qu'ils hébergent, plusieurs PA ont souligné l'importance de présenter aux jeunes des valeurs à privilégier dans son expérience de la sexualité. De plus, les

PA croient qu'il serait important de parler aux jeunes des comportements sexuels normatifs et communs à l'adolescence. Finalement, les PA ont mentionné la présence d'importantes lacunes au niveau des connaissances chez les jeunes en ce qui a trait aux systèmes reproducteurs féminins et masculins, qu'il presse de corriger, selon eux.

Inculquer aux jeunes des valeurs à considérer dans la sexualité

Plusieurs PA ont décrit la sexualité des jeunes qu'ils hébergent comme étant dénuée de valeurs. À ce sujet, les PA ont été nombreux à insister sur l'importance d'expliquer aux jeunes qu'il y a une différence entre un rapport sexuel en contexte amoureux et un rapport sexuel hors contexte amoureux.

[Je voudrais qu'on me dise] qu'est-ce qu'on pourrait leur dire pour les sensibiliser les jeunes? Parce que pour eux autres, ils [ont des relations sexuelles] comme s'ils donnaient une poignée de main. C'est ça que j'essaie de leur faire comprendre, que faire l'amour et baiser c'est deux choses complètement différentes. Tu peux baiser avec n'importe qui, mais faire l'amour c'est quelque chose d'exceptionnel là. (Denise, 54 ans)

Réduire les inquiétudes des jeunes face à l'activité sexuelle réelle des adolescents

Par ailleurs, certains PA ont souligné que leurs jeunes sont nombreux à se questionner sur la normalité de leur activité ou inactivité sexuelle en comparaison avec les autres jeunes de leur âge. Ainsi, ils croient qu'il serait important que les jeunes soient informés sur le développement psychosexuel des jeunes en général, mais aussi sur les comportements sexuels normatifs et communs à l'adolescence, et ce, afin que ceux-ci soient en mesure de se situer face à ces comportements.

Il faut] dédramatiser [auprès du] jeune qui a 16 ans, 17 ans pis qui est encore vierge [...] ou juste [leur parler de ce qu'est] la normalité, parce que dans le fond, c'est juste ça [qui les préoccupe. Aujourd'hui, s'ils n'ont pas eu de relations sexuelles à 12 ans, ils ont l'impression qu'ils ne sont pas normaux]. (Sylvie, 39 ans)

4.4.3 Des services sexologiques offerts aux jeunes qui leur seraient bénéfiques

En s'exprimant sur leurs besoins de formation et ceux des jeunes qu'ils hébergent, quelques PA ont relevé un manque de soutien sexologique offert aux jeunes, certains parlant de suivi spécifiquement sexologique à leur intention alors que d'autres ont suggéré quelques pistes à

explorer dans l'implantation et l'organisation d'un programme d'éducation à la sexualité pour les jeunes.

4.4.3.1 Rendre des services sexologiques disponibles et accessibles

Quelques PA ont souligné que certains de leurs jeunes, principalement des filles, n'étaient probablement pas prêts à participer à un programme d'éducation à la sexualité et qu'ils bénéficieraient d'avoir un suivi sexologique au préalable. De cette façon, le rythme de ces jeunes éprouvant des difficultés à parler de sexualité serait possiblement davantage respecté et le contact avec une seule personne (sexologue, thérapeute, etc.) pourrait graduellement les préparer à un programme s'adressant à un groupe de jeunes. Dans cet extrait, un PA parle du besoin de suivi sexologique d'une jeune fille qu'il héberge qui a été victime d'agression sexuelle lorsqu'elle était plus jeune et pour qui la sexualité est un sujet très difficile à aborder.

Je vois mal sa vie sexuelle commencer. Elle va [être capable d']aimer, [...] mais si on ne fait rien de plus que des cours de sexualité, l'enfant, sa vie va être vouée à l'échec au point de vue sexuel [puisqu'elle n'aura pas adressé son vécu d'agression sexuelle en thérapie]. (Colette, n/a)

4.4.3.2 Assurer un suivi aux jeunes sollicités à participer à un programme et à ceux y ayant participé

Certains PA ayant déjà accompagné des jeunes dans un programme d'éducation à la sexualité ont soulevé quelques insatisfactions quant au recrutement et au suivi offert aux jeunes une fois le programme terminé. En parlant de ces expériences, ils ont lancé quelques propositions qui, à leur avis, pourraient être bénéfiques tant pour les jeunes qui ont suivi le programme que pour ceux ne se sentant pas prêts à le faire.

Pour les jeunes ayant déjà suivi un programme, les PA suggèrent aux coordonnateurs ou animateurs du programme de reprendre contact avec ces jeunes afin de voir où ils en sont rendus et s'ils ont de nouveaux besoins de formation.

[Il faudrait que la personne ayant implanté le programme auprès des jeunes puisse téléphoner ou arriver et [...] dire [aux jeunes] « tiens, je m'en viens te voir ma cocotte, où est-ce que c'est que t'en es rendue? Ça va-tu bien? », ces affaires-là. [...] Elle [la personne ayant implanté le programme] te connaît déjà, tu as eu affaire avec elle pendant un certain temps là. [...] t'es déjà une figure qu'elle connaît. (Danielle, 44 ans)

À ce sujet, les PA ont également mentionné qu'à leur avis, la disponibilité de ce service relève de la responsabilité des CJ à l'égard des jeunes, mais aussi à l'égard des PA qui sont présents pour les jeunes qu'ils hébergent, mais qui ont besoin du support des CJ.

[Les jeunes] sont en besoin et c'est un service, il me semble, que les centres jeunesse devraient leur donner. Ils leur doivent ça à ces enfants-là, ils nous les apportent dans nos familles parce qu'ils ont besoin de nous pour ces enfants-là, mais laissez-les pas là tout seuls. (Denise, 54 ans)

Un PA a également mentionné qu'il serait important de solliciter les jeunes ayant déjà refusé de participer à un programme afin de vérifier s'ils seraient intéressés à y participer ultérieurement. Cette recommandation soulève indirectement la nécessité qu'un programme soit repris sur une base régulière afin que les jeunes soient en mesure d'y participer lorsqu'ils le désirent et se sentent prêts à le faire.

~

[En parlant d'un autre programme] Il y [a des jeunes] qui n'ont pas voulu participer, donc ça s'est arrêté là [ils n'ont plus été sollicités pour y participer]. J'aimerais ça que [les coordonnateurs du programme] reviennent voir au bout d'un an, qu'ils la rappellent [...]. Juste pour voir si là, elle serait prête [à participer au programme]. (Danielle, 44 ans)

4.5 Le point de vue des jeunes : Des interactions positives, mais parfois contraignantes avec les parents d'accueil au sujet de leurs relations amoureuses et sexuelles

Dans cette section, sera présenté le point de vue des jeunes sur la qualité de leurs interactions avec leurs PA, spécifiquement au sujet de la sexualité. Il sera également question de leur perception des règles mises en place par leurs PA afin de réguler leurs relations amoureuses et sexuelles.

4.5.1 La FA, un milieu propice pour des discussions sur la sexualité

De manière générale, les propos des jeunes rencontrés faisaient état d'une certaine ouverture à parler de sexualité dans leur FA, et ce, tant de leur part que de celle de leur PA. Cette ouverture de leur part est principalement basée sur un sentiment de confiance envers leur PA, tant en ce qui a trait à leur compétence et leur aisance à parler de sexualité, ou encore leurs

connaissances sur le sujet. Par ailleurs, il semble que certains contextes seraient plus propices à ces discussions.

4.5.1.1 Le PA, la personne-ressource de choix pour parler de sexualité

Selon les propos recueillis auprès des jeunes, la plupart d'entre eux considèrent que leurs PA sont généralement la personne avec qui ils sont les plus à l'aise de parler de sexualité. Cela s'expliquerait entre autres par la nature de leur relation, le fait que c'est avec eux qu'ils passent le plus de temps, ainsi que le sentiment de confiance qu'ils entretiennent à leur égard.

[Ma mère d'accueil], elle m'a vraiment vu évoluer, puis je sais pas pourquoi, peut-être parce que ce n'est pas [...] ma mère biologique, fait qu'elle a plus conscience genre que je vieillis, t'sais, que je ne resterai pas à 10 ans. (Lily, 14 ans)

Je passe plus de temps avec ma famille d'accueil, fait que c'est sûr que je vais en parler plus avec ma famille d'accueil [qu'avec mes PN] (Audrée, 14 ans)

4.5.1.2 Entre filles ou en tête-à-tête : des contextes propices pour parler de sexualité

Bien que les PA soient bien souvent considérés comme le choix privilégié des jeunes pour parler de sexualité, certains moments seraient plus propices pour ces discussions. Alors que les conversations plus globales et moins intimes se déroulent généralement en présence de d'autres membres de la FA, quelques jeunes ont mentionné préférer les discussions en tête-à-tête avec le PA pour aborder des sujets plus délicats ou personnels. Par ailleurs, quelques participantes ont également mentionné être plus à l'aise de parler de sexualité entre filles, soit avec la mère d'accueil, soit avec les autres jeunes filles vivant dans la FA, ou encore avec leurs amies.

[Je trouve que] c'est mieux quand [je] lui parle tout seul, à deux [...] des fois, elle vient me [reconduire chez la psychologue], fait que des fois, je lui parle de ça. t'sais, c'est moins gênant que quand tu es à table avec tout le monde. T'sais, tu es tout seul avec, pis tu sais qu'elle n'ira pas le conter à tout le monde. (Ludovic, 16 ans)

Nous autres, c'est plus [la mère d'accueil] qui [parle de sexualité. Le père d'accueil], c'est quand il va arriver pis qu'on est en train de parler de ça, il va peut-être embarquer un peu, mais moi, ça ne me dérange pas là, je suis ouverte aux deux, mais je vais plus aller vers [la mère d'accueil] que [vers le père d'accueil pour parler de sexualité] (Marilyne, 13 ans)

4.5.2 En FA, des parents plus stricts dont on apprend à apprécier les règles au fil du temps. Malgré une certaine ouverture perçue des PA à parler de sexualité et une attitude réceptive des jeunes lors de ces discussions, il reste qu'ils se sentent parfois limités dans l'exploration de leur sexualité et dans leurs expériences amoureuses, notamment lorsqu'ils comparent leur milieu de vie à un milieu naturel. Bien que les divers règlements qui leur sont imposés les contrarient, la majorité des jeunes considèrent que ces derniers ont parfois de bons côtés et qu'ils contribuent à les aider dans leur cheminement.

4.5.2.1 La FA, un milieu contraignant lorsque comparé à un milieu naturel

Dans leurs propos, la plupart des jeunes rapportent avoir l'impression d'être confrontés à davantage de limites et de restrictions de la part de leurs PA et ils estiment que la situation serait différente s'ils vivaient avec leurs PN. Cette perception semble amplifiée par deux facteurs, soit la perception qu'ils ont du milieu naturel dans lequel vit leur partenaire amoureux, possiblement moins strict, ainsi que le sentiment que leurs PN feraient preuve de plus de souplesse dans les mêmes circonstances. Pour certains jeunes venant tout juste de quitter leur milieu naturel, la variation de la permissivité entre les deux milieux semble encore plus évidente.

C'est comme, [dans ma famille d'accueil], je ne peux pas me coucher à côté de [ma blonde] sur le divan, [je ne peux pas] être dans la chambre tout seul avec [...] mais quand je vais chez [ma blonde], c'est comme beaucoup plus, la corde est maudiquement plus longue que [dans ma famille d'accueil], t'sais, je peux me coucher avec elle dans son lit, il n'y aura pas de problèmes. (Maxime, 15 ans)

Moi, chez mon père, j'avais plus de lousse, pis t'sais, il fallait que je parle avec lui [de mes relations amoureuses], mais en famille d'accueil, quand je suis arrivée là, j'étais moins à l'aise [d'en parler avec eux] parce que je ne connaissais personne, pis là, j'avais un cadre, pis moins de lousse, pis je ne pouvais pas voir les gars à tous les jours là. (Julie, 16 ans)

4.5.2.2 Des limites imposées par les PA qui ont du bon

Bien que ces restrictions soient davantage perçues comme contraignantes par la plupart des jeunes, plusieurs d'entre eux semblaient néanmoins en comprendre le bien-fondé. En effet,

pour certains d'entre eux, ces limites imposées par les PA les forcent à prendre un recul face aux situations qu'ils vivent et leur permettent de faire des choix plus éclairés.

Moi c'est sûr que des fois, [les restrictions qu'ils m'imposent], ça me fait chier par bout, c'est sûr, mais des fois, c'est pour me protéger plus que d'autre chose [...] parce que je pourrais faire des conneries par bout si j'étais pas encadrée là, je me suis pas mal calmée depuis que je suis rendue en famille d'accueil. (Julie, 16 ans)

Mais ma belle-mère, je trouve ça correct qu'elle fasse ça parce que d'un côté, moi, si elle n'était pas là, là, mon chum, ça serait tout de suite « viens t-en dans mon lit », pis on passerait à l'action tout de suite là. Mais elle est là pour dire: « Jennifer, là, calme - toi, fait pas ça tout de suite, laisse aller le temps, pis que ça aille bien ensemble ». (Jennifer, 17 ans)

Par ailleurs, certaines restrictions imposées par les PA ont permis aux jeunes de s'affirmer davantage puisqu'il y en a qui, contrariés par ces nouvelles limites, ont plutôt cherché à négocier des permissions et à trouver un consensus entre les règles des PA et leurs souhaits.

Je suis arrivé [dans ma famille d'accueil] pis [je me disais] « Ah, je peux pas rien faire! » pis là, je trouvais des milieux à tout, t'sais, elle avait un sens pis moi aussi, pis là, on s'entendait pas [...] comme mon style [vestimentaire], quand je m'habille, c'est vraiment pantalons taille basse pis décolleté, pis là, ben, ma [mère d'accueil], elle aime pas ça, elle ne veut pas voir mes seins pis mon pubis, fait que là, elle a dit « Là, il faut qu'on trouve un milieu, sinon, *that's it, that's all*, pis c'est mon règlement à moi que tu vas avoir ». J'ai dit « non, j'aime pas ça! », fait que là, on a une entente. (Jennifer, 17 ans)

4.5.2.3 Témoins de l'évolution des jeunes, les PA sont perçus comme de vrais parents

Par leur présence quotidienne auprès des jeunes et du rôle d'autorité qu'ils jouent auprès d'eux, les PA sont perçus par certains comme une véritable figure parentale qui leur impose des limites à l'intérieur desquelles ils peuvent évoluer, ce qu'ils considèrent comme une preuve d'engagement auprès d'eux.

[Mes parents d'accueil] m'ont vu évoluer parce [qu'ils agissent] vraiment comme un parent, fait qu'ils sont vraiment capables de bien nous encadrer. (Lily, 14 ans)

4.5.2.4 La FA, un milieu qui permet d'explorer de nouvelles voies et de nouvelles valeurs

Dans le cadre de leur séjour en FA, quelques jeunes ont souligné que leurs PA leur avait fait réaliser que leurs comportements et attitudes pouvaient influencer la perception que les autres avaient d'eux et qu'ils peuvent faire en sorte que cette conception change. Un des exemples

les plus marquants relevés par les jeunes filles concerne leur tenue vestimentaire et l'influence qu'elle peut avoir sur l'image qu'elles projettent. Selon elles, cette prise de conscience leur a fait réaliser leur réelle valeur.

Depuis que je suis en famille d'accueil, [mon style vestimentaire] a changé. [Avant], j'allais à l'école quasiment toute nue là, pis veut, veut pas, tout le monde me garochait des papiers dans ma craque de boules, pis j'aimais pas ça [...] Quand je suis arrivée en famille d'accueil, c'était ça là, il fallait que je me rhabille un peu plus, fait que là, j'ai vu la différence [que pouvait faire ma façon de m'habiller] pis j'ai compris. (Jennifer, 17 ans)

[Il y a un certain temps], je portais tout le temps des décolletés parce que moi, j'avais pas d'autre linge pis c'est comme, je sais pas, c'était mon corps que les gars regardaient pis ils focusaient tous là-dessus là, pis moi, je sais pas, j'aimais ça, je trouvais ça drôle. À un moment donné, quand je suis rentrée chez [ma mère d'accueil], là, elle m'a vraiment ouvert les yeux là [quant au message que j'envoyais avec ma tenue vestimentaire ...], t'sais, je sais pas là, on vaut mieux que ça, on peut montrer qu'on peut être belle sans [être autant décolletée]. Moi, ma mère, elle pouvait faire tellement d'affaire, c'est une vraie pute, mais je suivais ses pas. Mais là, j'ai décidé de prendre un autre chemin... (Jade, 16 ans)

Cette prise de conscience a contribué, pour ces deux jeunes filles, à les pousser à vouloir éviter de suivre le même chemin que leurs parents, comme l'indique Jade dans l'extrait précédent. Pour ces jeunes, le fait de vivre en FA constitue la meilleure option pour tracer leur propre voie et ne pas suivre celle de leurs parents.

Moi, [où je vis], c'est pas une famille d'accueil en tant que tel parce que c'était ma voisine avant et c'est moi qui ai décidé d'aller là. Je la connaissais déjà fait qu'elle a dit « Viens-t-en Jennifer, il n'y a rien qui me dérange, tu peux venir rester avec nous autres ». [...] Si j'étais restée] chez ma mère là, je serais devenue comme elle là, c'est clair [et ce n'est pas ce que je voulais]. (Jennifer, 17 ans)

4.5.2.5 Une relation de confiance entre PA et jeunes qui se construit avec le temps

De nombreux extraits de discours démontrent que les jeunes apprécient la présence des PA dans leurs vies, voire même leur autorité. Cependant, avant d'en arriver à cette compréhension, une relation de confiance doit d'abord s'établir et celle-ci, comme l'ont souligné certains jeunes, prend du temps à se construire et à se consolider.

J'ai ben de la misère avec l'autorité et quand je suis arrivée en famille d'accueil, j'étais pas ben contente là, mais la plupart du temps, ça va pas pire là, quand il y a des problèmes, [... ma mère d'accueil] passe pas par tous les chemins là, elle y va direct pis on est capables de se parler... mais il y a des choses personnelles que je n'ai pas le goût de lui dire non plus là [...] Ça fait pas assez longtemps que je suis là [...] moi il me faut beaucoup de temps avant que je me confie à une personne. (Julie, 16 ans)

4.5.3 Des contraintes peu propices au développement des relations amoureuses et sexuelles des jeunes

Les contraintes et restrictions que les jeunes disent se faire imposer par leurs PA concernent principalement leurs relations amoureuses et sexuelles lors de leur séjour en FA. Alors qu'ils aimeraient profiter de moments intimes avec leur partenaire amoureux ou sexuel, ils se voient limités dans leur souhait. Certains jeunes semblent cependant dire que leurs PA leur demandent d'abord de faire leurs preuves afin qu'éventuellement, moyennant certaines conditions, les règles s'assouplissent.

4.5.3.1 L'exercice des relations amoureuses et sexuelles en FA : d'une restriction absolue à des permissions conditionnelles

Dans leurs propos, les jeunes ont émis quelques hypothèses sur les raisons poussant leurs PA à refuser qu'ils puissent aller passer la nuit chez leur partenaire amoureux ou qu'il(elle) puisse faire de même. Ainsi, selon les jeunes, les PA imposent ces règles principalement pour les protéger tant au niveau des ITSS que d'une grossesse non désirée et pour les encourager à se respecter en prenant son temps avant d'avoir des relations sexuelles.

Moi chez nous, [la mère d'accueil] met ses limites [...] elle ne veut pas vraiment que je couche chez [mon chum] parce qu'elle a peur pour moi dans le fond [...] elle a plus peur pour ma santé, pis elle veut que je me respecte aussi [...] elle veut qu'on se fasse respecter dans ce qu'on est dans le fond. (Jade, 16 ans)

Une autre raison invoquée par les jeunes est que certains PA ne sont pas à l'aise avec l'idée que les jeunes aient une sexualité dans leur maison.

[Mon chum] aurait pas le droit de coucher chez nous. Même si ça faisait 2-3 ans que je sortirais avec là, parce qu'elle ne veut pas de sexualité dans la maison [...] elle n'est pas à l'aise avec ça. (Julie, 16 ans)

Alors que certains jeunes font face à un refus catégorique de la part de leurs PA d'aller passer la nuit chez leur partenaire amoureux, ou l'inviter à la maison pour la nuit, d'autres ont souligné que ce type de permission pourrait s'acquérir avec le temps ou, du moins, en remplissant certaines conditions préalables.

[Je dois parler de ma relation avec ma mère d'accueil], comment je suis rendue avec lui dans ma relation, pis là, elle me dit [...] « à tel âge, tu vas pouvoir faire ci, tu vas pouvoir faire ça, tu vas pouvoir aller chez eux, il va pouvoir venir ici » [...] elle me dit] ce qu'elle veut et ce qu'elle ne veut pas, elle ne veut pas [...] qu'on soit dans le même lit pour le moment, pis elle me dit que ça va prendre peut-être 6 mois, si ça va bien pendant 6 mois, qu'on fait des efforts, qu'on se nuit pas l'un et l'autre pis qu'on se respecte, ben elle va avoir assez [d'éléments] positifs sur lui et là, il va finir dans mon lit là. (Jennifer, 17 ans)

4.5.3.2 L'intimité, une denrée rare lorsqu'on ne peut pas vivre ses relations amoureuses ouvertement en FA

Ces contraintes imposées par les PA ont, selon les jeunes, un impact direct sur leurs relations amoureuses, la poursuite de celles-ci et la fréquence des moments d'intimité passés avec leur partenaire amoureux. Plusieurs jeunes ont rapporté avoir rencontré des résistances lorsqu'ils souhaitaient passer du temps avec leurs partenaires amoureux à la maison. Certains ont souligné que les visites de ces derniers étaient limitées, parfois interdites, et souvent surveillées. Dans ce contexte, il leur devient donc difficile d'entretenir cette relation et, surtout, d'avoir des relations sexuelles. Pour ce faire, certains d'entre eux disent devoir trouver des alternatives aux relations sexuelles à la maison et même parfois devoir user de stratégies pour passer du temps avec leur partenaire amoureux. Les extraits qui suivent présentent ces difficultés ainsi que les alternatives qu'ils trouvent pour pallier ces contraintes.

Moi, écoute, en famille d'accueil, il n'est pas question que mon chum rentre dans la maison, il [peut] même pas rentrer dans le garage. (Cassandra, 17 ans)

Moi il a le droit de rentrer dans la maison, mais c'est extrêmement surveillé, si je lui frôle la main, je vais me le faire dire, oublie ça! (Lily, 14 ans)

La semaine, ok, mon chum vient [me voir] en char, c'est à peu près le seul moyen [d'avoir des relations sexuelles]. (Léa, 16 ans)

[Là où j'habite présentement, on ne peut] pas [être avec notre blonde] dans le salon, [les parents d'accueils disent] « on veut te voir, sinon, il faut qu'il y ait quelqu'un avec toi ». (Ludovic, 16 ans)

4.6 Une sexualité qui se construit sur la base de leurs expériences sexuelles, de leurs relations affectives difficiles et des représentations sociales de la sexualité

Cette section aborde les représentations que se font les jeunes de la sexualité et des relations amoureuses, les leurs, principalement, mais aussi celles présentées et véhiculées dans les discours médiatiques.

4.6.1 Une sexualité aux finalités multiples et accompagnée de défis d'ordre prophylactique

En discutant de leur sexualité et leurs expériences sexuelles, la plupart des jeunes ont souligné qu'ils envisageaient les rapports sexuels avec deux finalités possibles, l'une affective, avec un partenaire amoureux et l'autre, limitée au rapport physique, avec tout autre partenaire. Ils ont également souligné rencontrer certaines difficultés tant avec la contraception que la protection sexuelle.

4.6.1.1 Des relations sexuelles aux finalités variées

En abordant le sujet des relations sexuelles, les jeunes ont tôt fait de préciser que selon eux, il y avait deux finalités possibles dans une relation sexuelle, soit un rapprochement et une intimité avec son partenaire amoureux ou la recherche d'une satisfaction physique avec un autre partenaire sexuel, régulier ou occasionnel. Il est intéressant de souligner ici que seules des filles ont fait allusion à cette dichotomie dans les rapports sexuels. Les extraits suivants témoignent de ces niveaux d'engagement émotif :

Fourrer, dans mon sens, c'est juste *fuck friend* là, de trouver un ami juste pour le faire pis après c'est *good bye* là, c'est fait, pis *ciao* là, tandis que faire l'amour, t'es avec ton chum, pis c'est juste avec lui que tu le fais, pas avec un autre, pis c'est pour le plaisir que tu le fait. (Marilyne, 13 ans)

Quand tu as fait l'amour avec quelqu'un, ça veut dire que tu as vraiment été intime avec la personne [...] T'as échangé de quoi avec la personne, c'est vraiment profond, c'est comme, c'est *toi* qui a baisé avec la personne. (Lily, 14 ans)

Malgré un discours présentant la sexualité comme susceptible d'être détachée de l'aspect affectif, certaines jeunes filles ont néanmoins souligné, parfois à mots couverts, qu'il était important pour elles d'avoir des relations sexuelles dans le contexte d'une relation amoureuse.

Moi je vais avoir de la misère [à avoir une relation sexuelle sans lendemain], je vais avoir mon petit ange qui va faire « wow, ça va te revenir sur la conscience après » (Lily, 14 ans)

Je me dis que si ça fait longtemps que t'es avec ton chum, il commence à être à peu près le temps [d'avoir des relations sexuelles], mais mettons que tu es dans une relation pas très sérieuse là, pas besoin là [d'avoir des relations sexuelles avec lui], c'est pas que ça prend pas des relations sérieuses, mais c'est comme ma tante qui me disait que de faire l'amour avec un gars, c'est dire « je t'aime » avec son corps, là [et je suis d'accord avec cette façon de percevoir les relations sexuelles] (Julie, 16 ans)

4.6.1.2 Des difficultés inhérentes liées à la protection sexuelle et à la contraception

En ce qui a trait à la protection sexuelle et à la contraception, les jeunes font état de quelques difficultés rencontrées dans l'accessibilité à la contraception, mais leur plus grand défi, tant dans la prise de la pilule contraceptive ou l'utilisation du condom, réside dans l'utilisation assidue.

La pilule, ce n'est pas aussi simple que ça en a l'air...

Au cours des entretiens, quelques jeunes filles ont souligné prendre la pilule contraceptive, tout en mentionnant éprouver des difficultés relatives à sa prise quotidienne ou à son accès. En effet, Léa, qui était enceinte au moment de l'entretien, admet que sa grossesse est due au fait qu'elle ne prenait pas sa pilule de façon régulière et qu'elle n'utilisait pas d'autres méthodes contraceptives pour pallier ses oublis. De plus, les démarches pour y avoir accès ne se ressemblent pas pour toutes, certaines ayant eu plus de facilité à se la procurer alors que d'autres ont dû insister davantage pour y avoir accès. À ce sujet, deux sœurs ayant participé à un entretien ont raconté leurs histoires respectives concernant la prise de la pilule contraceptive et la réaction diamétralement opposée de leur mère face à cette situation. Cassandra, la plus vieille, âgée de 17 ans au moment de l'entretien, raconte que la décision de prendre la pilule s'est prise avec sa mère de façon spontanée.

Je venais d'avoir 14 ans, pis c'est [ma mère] qui me l'a proposé. À un moment donné, dans le char, elle [m'a demandé] « est-ce que tu es encore vierge? ». De but en blanc, comme ça, et je lui ai répondu « non ». Pis elle a fait « regarde, je vais prendre rendez-vous ce soir pour que tu prennes la pilule », pis ça n'a pas été plus compliqué que ça. (Cassandre, 17 ans)

Sa sœur Lily, âgée de 14 ans au moment de l'entretien, quant à elle, raconte les difficultés rencontrées auprès de sa mère naturelle afin de pouvoir prendre la pilule.

Moi je suis allée chercher la pilule à 13 ans [...] Parce que c'était le temps que j'aie la pilule là, [ma mère d'accueil] était très d'accord avec ça, fait que c'est bon, t'sais, là, elle a été obligée de convaincre ma mère de venir avec moi, parce que là, elle disait « 13 ans, c'est bien trop jeune! », t'sais, parce que moi, je suis allée voir ma mère, je suis allée lui demander, elle a dit « non, non, c'est hors de question » [...] là je suis allée voir [ma mère d'accueil] pour lui dire « non, elle veut pas », là, elle l'a appelée [ma mère], elle [lui a dit] « mais là, ça serait mieux qu'elle la prenne là, parce qu'elle, veut, veut pas, elle ne s'empêchera pas [d'avoir des relations sexuelles] » [...] ma mère d'accueil] a été obligée de convaincre ma mère en lui disant « tu vas avec elle chercher sa pilule, même si ça fait pas ton affaire vraiment, ou bien elle se ramasse enceinte ». Ma mère a fait comme « ok, c'est correct », à un moment donné, t'es obligée de prendre des décisions, mais elle s'est vraiment sentie obligée de le faire. (Lily, 14 ans)

Cette réaction différente de la part de la mère naturelle s'explique, selon les deux sœurs, par le fait que l'aînée a vécu un plus grand nombre d'années auprès de leur mère naturelle (du fait qu'elle est plus âgée que la cadette). De plus, Lily souligne aussi qu'elle a l'impression que sa mère la considère toujours comme une petite fille, ce qui pourrait être attribuable au fait qu'elle ne l'a pas vue évoluer au moment de sa puberté et n'a pas été témoin de son éveil sexuel.

Le condom : de la conscience de l'utilisation à l'utilisation consciente, il y a un pas

En ce qui a trait au condom, les jeunes se disent conscients de l'importance de l'utiliser puisqu'il leur permet de se protéger tant d'une grossesse non-désirée que des ITS. Dans les faits cependant, certains d'entre eux traduisent des attitudes défavorables à son égard et semblent éprouver un manque d'habileté concrète à l'utiliser avec leur partenaire amoureux. Son utilisation semble cependant moins problématique lors d'une relation sexuelle avec un partenaire occasionnel.

[Le condom] je trouve ça important autant pour soi-même que pour l'autre, peu importe c'est quoi ses raisons [de l'utiliser], le condom, c'est full important. (Cassandre, 17 ans)

Mais c'est pas aussi le fun [quand on utilise un condom ...] c'est plate [...] mon chum, il est pas capable le condom, ça marche pas là, c'est pas pour rien que je suis tombée enceinte [...] moi, après une semaine, on l'a enlevé, fait qu'après, tu peux comme pas le remettre parce que tu vois la différence. (Léa, 16 ans)

Mais si c'est [avec] ton chum [que tu as des relations sexuelles, tu n'as pas toujours un condom sur toi et tu es moins porté à en utiliser un] (Lily, 14 ans)

Si je sais que je m'en vais dans un party où peut-être il va se passer de quoi, j'en traîne un [condom]. (Cassandre, 17 ans)

Questionnés sur l'accessibilité aux condoms, plusieurs jeunes, des filles comme des garçons, ont été en mesure d'identifier différents endroits où ils savaient pouvoir s'en procurer, tels que le bureau de l'infirmière scolaire, les distributrices à condoms dans les salles de toilette des écoles ou encore dans leur FA. Ainsi, la raison de leur faible propension à les utiliser ne serait pas due à la difficulté à se les procurer.

4.6.2 Les relations amoureuses des jeunes : des difficultés ciblées avec l'espoir de les surmonter

Tel qu'il l'a été mentionné précédemment, les jeunes disent parfois trouver difficile de vivre une relation amoureuse dans le contexte particulier de la FA. Pour certains, d'autres difficultés viennent s'ajouter à celles déjà mentionnées et sont davantage d'ordre personnel que contextuel.

4.6.2.1 Des relations amoureuses teintées par la jalousie, l'insécurité et la difficulté à s'affirmer devant son partenaire amoureux

En parlant de leurs relations amoureuses, plusieurs des jeunes filles rencontrées ont souligné que ces dernières étaient parfois difficiles, car teintées d'une incapacité à s'affirmer, de dépendance affective, ou encore d'une tendance à ressentir de la jalousie. Les segments de discours qui suivent présentent les difficultés de quelques jeunes filles à s'affirmer devant leur partenaire amoureux ou sexuel.

Quand [un gars] veut trop, mettons, qu'il veut faire l'amour, qu'il veut te faire des attouchements, moi je ne suis pas capable de dire non là, t'sais, c'est sûr que je vais me débattre un peu, sa main, je vais l'ôter là, mais t'sais, s'il la remet tout le temps, un moment donné, je vais faire comme « *fuck hostie, let's go* ». (Rose, 15 ans)

Une autre jeune fille a également souligné qu'elle avait tendance à être jalouse, ce qui, selon elle, contribuerait à son sentiment d'insécurité dans ses relations amoureuses et à sa tendance à se sentir dépendante affectivement, ce qui serait, toujours selon elle, un trait de famille.

Je suis super jalouse, [...] le fait que mon chum puisse peut-être coucher avec d'autres là, ça me rend insécure [...] mais habituellement, on est légèrement dépendants affectifs, mon chum pis moi [...] c'est héréditaire. (Cassandre, 17 ans)

4.6.2.2 Une ombre dans les relations amoureuses des jeunes : la crainte de reproduire les gestes de leurs parents naturels

Ces préoccupations quant à leurs relations amoureuses, bien qu'ils ne le mentionnent pas toujours explicitement, pourraient être associées aux difficultés relationnelles vécues avec leurs parents naturels, mais aussi à celles de ces derniers, desquelles ils ont été témoins. À ce sujet, une jeune fille a parlé de sa difficulté à s'investir dans ses relations, tant amoureuses, amicales que familiales, et elle attribue cela à ses expériences passées.

Mon problème, c'est que j'ai peur de me faire aimer, ben, je ne suis pas capable de me laisser aimer, fait que dans le fond, partout où j'ai été, ils m'ont comme tous abandonnée, fait que veut, veut pas, tu te fais une carapace, et là, j'ai vraiment de la misère [à me laisser aimer]. (Jade, 16 ans)

4.6.2.3 Malgré des difficultés relationnelles, certaines adolescentes parviennent à s'affirmer

Bien que plusieurs jeunes filles aient mentionné avoir de la difficulté à s'affirmer ou encore vivre de l'insécurité dans leurs relations amoureuses, quelques unes d'entre elles soulignent être parvenues à s'affirmer devant leur partenaire amoureux, notamment lorsque ces derniers exerçaient de la pression pour avoir des relations sexuelles. Ces récits suscitaient la fierté chez les interlocutrices et contribuaient à encourager les autres à faire de même.

[Mon ancien chum], il était capable d'attendre, mais t'sais, il dit « je commence à trouver ça long, le temps que tu prennes la pilule, et tout », alors je lui ai dit « t'attends ou tu débarrasses », pis il a débarrassé. (Marilyne, 13 ans)

[En réponse aux propos de Marilyne] C'est bon de voir, c'est plate pour toi d'un côté, mais c'est bon de voir qu'il y a encore des filles qui peuvent se tenir face à un gars pis qui cèderont pas sur la pression. Félicitations! (Cassandre, 17 ans)

4.6.3 Des jeunes qui ne sont pas dupes des représentations et des usages de la sexualité dans les discours médiatiques

Alors qu'ils étaient invités à parler de leur conception de la sexualité, certains jeunes se sont avérés très critiques à l'égard des représentations de la sexualité véhiculées dans les médias et à l'égard des choix sexuels faits par d'autres jeunes, que ce soit au niveau de la promiscuité sexuelle, de la tenue vestimentaire de certaines filles ou encore de l'utilisation de la sexualité comme moyen de parvenir à ses fins.

Il est intéressant de noter que seuls les jeunes hommes ont critiqué ouvertement la représentation de la sexualité faite dans certains vidéoclips ou dans la pornographie. Selon leurs propos, ils perçoivent la sexualité présentée dans la pornographie et les vidéoclips comme irréaliste.

Non, mais c'est sûr que la pornographie, c'est pas réel là, un gars peut pas fourrer avec 10 filles comme on le voit là [...] c'est du montage [...] ceux qui pensent qui sont capables de faire ça là... (Ludovic, 16 ans)

Dans un autre registre, certaines jeunes filles participant aux entretiens ont également dénoncé le fait que des jeunes utilisent la sexualité comme un tremplin social où le fait d'être actif sexuellement, ou de prétendre l'être, constitue une valorisation personnelle.

Il y en a beaucoup qui se vantent [d'avoir des relations sexuelles], mais elles ne le font pas [...] Il y a tellement de filles qui ont de la pression à cause de ça, parce que dans une gang de filles [il se dit] « ah oui, moi, hier soir [je l'ai fait] avec un tel » mais elles n'ont jamais rien fait, c'est vraiment rendu un objet pour se penser HOT. (Lily, 14 ans)

4.7 Une éducation à la sexualité provenant de sources variées

Bien qu'il ne s'agissait pas d'un thème prévu lors des entretiens, certains jeunes ont parlé des différentes sources d'information sur la sexualité auxquelles ils avaient recours lorsqu'ils avaient des interrogations. Comme une grande partie de l'information qu'ils reçoivent provient du milieu scolaire, ils ont également précisé quelques éléments qui contribuaient à les rendre plus à l'aise et disposés à parler de sexualité.

4.7.1 L'éducation à la sexualité formelle et informelle, une variation dans la qualité de l'information obtenue

Selon les propos recueillis auprès des jeunes, leurs connaissances sur la sexualité proviendraient de deux sources, soit des sources formelles, comme des interventions à l'école ou des ouvrages spécialisés, ou encore de manière informelle, par le biais de discussions avec des amis, leur fratrie ou leur famille (naturelle ou d'accueil). De ces deux sources d'information sur la sexualité, les jeunes ont dit accorder plus de crédibilité à celle obtenue en milieu scolaire ou auprès de sources spécialisées comme des sites Internet considérés « officiels et sérieux ». Selon eux, les informations obtenues auprès de leurs pairs sont peu fiables et sont davantage teintées par leurs impressions et opinions personnelles.

Je ne vais pas trop me fier [à ce que me disent mes amies] non plus là, il y en a qui en rajoutent là, [elles] sont moins fiables, elles inventent des statistiques. (Cassandre, 17 ans).

Plusieurs sources d'information formelles ont également été nommées par les jeunes, celles-ci étant généralement associées à l'école puisqu'il était question des cours de formation personnelle et sociale (FPS), encore dispensés dans certains établissements au moment des entretiens de groupe, le cours de science et technologie ou le cours de biologie. Les enseignants et l'infirmière scolaire étaient également identifiés comme étant des personnes pouvant répondre à leurs questions et auprès de qui aller chercher de l'information sur la sexualité. Internet est aussi apparu comme une source d'information populaire auprès des jeunes, bien que quelques-uns d'entre eux aient émis des réserves quant à la qualité et la crédibilité du contenu de certains sites, insistant sur l'importance de choisir des sites officiels afin d'obtenir de l'information véridique.

Tu peux dire n'importe quoi sur le blogue, tu vas sur les sites officiels, c'est plus checké là, fait que tu peux plus te fier là-dessus. Justement je trouve ça mieux [comme qualité et fiabilité d'information] que n'importe qui. (Lily, 14 ans).

4.7.2 Pour parler de sexualité avec les jeunes, il faut s'y connaître, être à l'aise et ouverts à en parler

Alors que les jeunes étaient nombreux à mentionner que différents cours dispensés à l'école abordaient le sujet de la sexualité, quelques filles ont néanmoins précisé que certains facteurs contribuaient à les rendre plus à l'aise dans ces cours. Ainsi, la plupart d'entre elles ont dit se sentir plus à l'aise lorsqu'elles connaissaient la personne enseignant la matière, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, et préférer lorsque cette personne était à l'aise et ouverte à parler de sexualité puisque cela les encourageait à en faire autant.

L'année passée, [c'était] un gars [qui enseignait le cours de FPS], il commençait à être dans l'âge adulte, pis là, ça faisait longtemps que je le connaissais ce prof-là, pis je ne sais pas, je pouvais aller lui parler, il était correct, ça faisait 4 ans que je le connaissais, pis ça faisait plusieurs cours qu'il était dans mes matière, fait que je suis capable d'aller lui parler, mais si c'était un prof tout nouveau de cette année, oublie ça... (Jade, 16 ans)

[Je pense que ça fait une différence quand le prof est à l'aise de parler de sexualité]. Si tu vois que le prof est tout pogné, c'est pas sûr que tu vas poser cette question-là, tandis que si tu vois que le prof il est ouvert, qu'il est prêt à en parler et qu'il est à l'aise, ben tu es plus portée à te dire « ah, ben ça le dérangera pas cette question-là, [je peux la lui poser]. » (Julie, 16 ans)

4.8 Une éducation à la sexualité à la hauteur des attentes et des besoins des jeunes

En parlant de l'éducation à la sexualité qu'ils avaient reçue, les jeunes ont également abordé les thèmes qu'ils souhaiteraient approfondir. En plus de faire état de leurs besoins particuliers d'éducation à la sexualité, ils ont émis certaines suggestions et recommandations à prendre en compte pour l'élaboration d'une intervention correspondant à leurs attentes et besoins en matière d'éducation à la sexualité.

4.8.1 Des besoins d'éducation à la sexualité qui vont au-delà des connaissances

Soulignons d'abord que les jeunes ont manifesté un intérêt marqué pour le sujet de la sexualité, qu'il en soit question à l'école ou dans leur milieu de vie, en précisant qu'ils en

avaient toujours davantage à apprendre à ce sujet. Les principaux thèmes qu'ils aimeraient aborder touchent cinq dimensions, soit 1) les connaissances anatomiques, 2) la grossesse et la contraception, 3) les ITSS et les mesures prophylactiques, 4) les habiletés relationnelles et, finalement, 5) l'acquisition d'un regard critique face à la sexualité et l'utilisation qui en est faite dans les médias.

4.8.1.1 Leçons d'anatomie 101

Bien que l'anatomie semble un sujet ayant généralement été abordé dans les cours de FPS et de biologie, il semble que les jeunes souhaitent voir ce sujet abordé de nouveau puisque le fonctionnement du corps demeure une source de questionnement.

[J'aimerais qu'il soit question de] tout ce qu'on doit savoir sur le corps d'une femme [...] comment ça marche là [le système reproducteur]. (Dave, 14 ans)

Peut-être que ça serait bon un cours genre « système reproducteur 101 ». (Cassandre, 17 ans)

4.8.1.2 Une grossesse? Quels choix s'offrent à moi?

Tant chez les garçons que les filles, la grossesse ou la prévention de celle-ci était au cœur de leurs préoccupations en matière de sexualité. Dans deux groupes, cette préoccupation s'avérait très concrète puisqu'une des participantes était enceinte alors que dans un autre groupe, un garçon craignait que sa copine le soit puisqu'elle accusait un retard dans ses règles depuis qu'ils avaient eu leur première relation sexuelle. Ainsi, les filles ont souligné qu'elles souhaitaient en connaître davantage sur les options qui s'offrent à elles si elles vivent une grossesse, notamment l'IVG. Elles apprécieraient également que ces options leurs soient présentées en détail afin qu'elles puissent faire un choix réfléchi en toute connaissance de cause dans l'éventualité d'une grossesse. Les garçons, quant à eux, ont mentionné qu'il s'agissait d'une préoccupation présente, sans pour autant manifester un intérêt particulier pour en parler dans le cadre d'un atelier d'éducation à la sexualité.

Il faudrait peut-être aussi des débats sur l'avortement, les pour et les contre, pas nécessairement des débats pour se battre, mais des pour et des contre pour que les jeunes puissent faire un choix éclairé. (Cassandre, 17 ans)

Moi quand j'ai entendu dire qu'ils te rentraient comme une balayeuse, j'ai comme pas trippé là [...] Les jeunes ne le savent pas vraiment c'est quoi dans le fond l'avortement [...] ça serait bien d'] expliquer comment ils le font au moins [l'avortement] (Léa, 16 ans)

4.8.1.3 Connaître les ITSS et les mesures prophylactiques

Bien que la nécessité d'aborder le thème de la protection sexuelle n'ait pas fait l'unanimité chez les jeunes rencontrés, certains d'entre eux ont néanmoins souligné l'importance de leur parler des ITSS puisqu'ils considèrent que le fait de ne pas les connaître constituerait un facteur de risque pour en contracter une.

[Je pense qu'il serait important qu'il soit question des ITSS parce qu'] aujourd'hui, c'est pire qu'avant je pense [... il y a] plus de maladies, et bien moins de monde de renseignés, fait qu'il y a plein de monde qui pogne ça. (Louis, 17 ans)

Toujours dans l'optique de la protection sexuelle, quelques jeunes filles ont demandé à ce que l'utilisation du condom soit abordée dans un contexte positif, comme étant davantage garante d'une relation sexuelle épanouissante et non pas comme étant un mal nécessaire.

Il faudrait passer le message que ça peut être le fun [d'utiliser un condom], pis que ça peut être encore plus le fun parce que tu es moins stressée de pogner des maladies vénériennes [... J'aimerais qu'il y ait] un atelier sur le condom, s.v.p. n'importe quoi pour nous encourager à le mettre! (Cassandre, 17 ans)

4.8.1.4 Des habiletés relationnelles à développer pour être en relation avec l'autre

Après avoir exprimé leurs souhaits d'en apprendre plus sur les aspects plus théoriques et anatomiques de la sexualité, certains jeunes ont parlé de leurs préoccupations au sujet des relations amoureuses. Ainsi, tout ce qui entoure les relations amoureuses, notamment l'entrée en contact avec quelqu'un, l'amorce et la poursuite d'une relation amoureuse et l'affirmation de soi devant son partenaire amoureux constituent des sujets importants à aborder pour les jeunes rencontrés.

[J'aimerais avoir] plus d'informations sur comment avoir une relation correcte et stable [avec une fille ...], j'ai ben de la misère avec ça moi, [...] à garder [une relation] pis à en avoir une. (Louis, 17 ans)

L'approche, j'ai de la misère avec ça, personnellement. (Samuel, 15 ans)

En ce qui concerne l'évolution de la relation, les garçons aimeraient en savoir davantage sur le respect de leur partenaire et la gestion de leur désir lorsqu'ils sont confrontés à un refus d'avoir des relations sexuelles.

[J'aimerais] savoir les besoins de l'autre, [comment ne] pas la harceler, mais mettons, quand tu dis « moi j'ai le goût de baiser à soir » pis elle, elle ne veut pas, ayoye! [Qu'est-ce que tu fais?] (Ludovic, 16 ans)

En ce qui a trait plus spécifiquement à la sexualité dans le cadre d'une relation amoureuse, quelques filles ont mentionné avoir de la difficulté à s'affirmer auprès de leur partenaire lorsque celui-ci insistait pour avoir des contacts ou des relations sexuels. Une de ces jeunes filles a d'ailleurs laissé entendre que cette difficulté serait, selon elle, très présente chez les filles vivant en FA et que rien n'était fait pour les aider en ce sens. Selon elle, il serait important de les outiller pour qu'elles puissent s'affirmer devant leur partenaire.

Je pense que c'est pas mal ça que toutes les filles en famille d'accueil ont comme problème : savoir s'affirmer. Ben moi c'est ce que je pense parce que toutes les filles que je connais [qui vivent en FA], c'est pas mal ça [leur problème ...] Mais il n'y a personne là-dedans par exemple qui nous aident [...] Ils devraient nous aider pas mal plus là-dedans [au C.J]. (Jade, 16 ans)

[J'aimerais] savoir dire non et tout, veut, veut pas, quand tu es pognée, pis je sais pas moi, il y a un gars qui [...] veut tout le temps, t'sais, tu peux pas lui dire « heille, lâche-moi », en tout cas, moi, personnellement, ça [je ne suis pas capable]. (Rose, 15 ans)

Il est intéressant de soulever ici que les préoccupations des filles et des garçons sont différentes et se situent à des endroits distincts du continuum caractérisant les relations amoureuses. De plus, le discours des garçons semble plus axé sur l'évolution d'un contact ou d'une relation avec une éventuelle partenaire vers une relation sexuelle, alors que les filles aimeraient être habilitées à s'affirmer davantage devant leur partenaire amoureux.

4.8.1.5 Développer un regard critique face à la sexualité et l'utilisation qui en est faite dans les médias

Au cours des entretiens, la représentation et l'utilisation faites du corps féminin ont été abordées à plus d'une reprise. À ce sujet, certaines filles ont dit souhaiter que l'image corporelle et les stéréotypes sexuels soient abordés afin de les encourager à développer un regard critique face à la sexualité présentée dans les médias. Dans le cadre de ces

préoccupations, la question de l'orientation sexuelle, notamment de la bisexualité, a également été abordée. À ce sujet, quelques jeunes souhaiteraient que soit expliqué en quoi consistent l'homosexualité et la bisexualité, puisqu'ils constatent que certains jeunes ont des pratiques sexuelles avec des partenaires de même sexe dans le but présumé de plaire et d'attirer l'attention. Par le fait même, les préjugés homophobes pourraient être abordés.

Je ne sais pas comment dire ça, mais [j'aimerais qu'on nous dise] comment ne pas juste se voir comme un corps, comment voir notre corps, mais pas comme un objet là, [parce que] notre corps dans la société, il est rendu sexualisé (Cassandre, 17 ans)

[Il serait intéressant] peut-être aussi [d'avoir] un atelier sur les préjugés homophobes contre les homosexuels pis les bisexuels là [...], c'est cantonné avec un certain style là, les gars bisexuels et les filles bisexuelles sont toutes là pour donner un show. (Cassandre, 17 ans)

4.8.2 Les incontournables pour un programme d'éducation à la sexualité qui a du succès auprès des jeunes

Tout en discutant des thèmes qu'ils aimeraient aborder dans un programme d'éducation à la sexualité, les jeunes rencontrés ont également apporté quelques précisions sur la façon dont l'information sur la sexualité devrait être abordée et traitée, mais aussi sur des éléments plus techniques tels que le type d'animation à privilégier et le lieu des rencontres.

4.8.2.1 Il faut un programme intéressant pour des jeunes intéressés

Comme ils l'avaient mentionné alors qu'ils parlaient des cours d'éducation à la sexualité auxquels ils avaient été exposés à l'école, les jeunes semblaient unanimes face au principe qu'une personne leur parlant de sexualité doit être à l'aise de le faire, avoir la capacité de les mettre en confiance et posséder des connaissances sur le sujet. Ces habiletés d'animation doivent cependant être combinées avec un contenu abordé dans un vocabulaire adapté ainsi que dans un mode à la fois instructif et dynamique.

En ce qui a trait aux modalités de diffusion de l'information, plusieurs jeunes ont souligné qu'ils souhaitaient que des méthodes didactiques dynamiques soient utilisées, soit des vidéos ou des images explicatives ou documentaires sur la sexualité ou encore des ateliers dynamiques et ludiques où les jeunes auront à interagir entre eux.

[Il faudrait qu'il y ait] des affaires projetées, des films, pas de films pornos là, des documentaires, des photos, toutes sortes d'affaires. (Louis, 17 ans)

Il faut que ce soit interactif (Cassandre, 17 ans)

Il faut que ce soit intéressant (Léa, 16 ans)

[Préparez] des jeux, des quiz (Lily, 14 ans)

Bien que ces jeunes disent préférer des ateliers plus interactifs, ils reconnaissent néanmoins la nécessité de consacrer une certaine période de temps à la théorie. Afin de consolider leurs apprentissages, ils aimeraient avoir un document où l'information dispensée en classe serait présentée, ainsi que des ressources vers lesquelles ils peuvent se diriger au besoin. En plus de les informer, cet outil leur permettrait, comme le mentionne une participante, de pouvoir diffuser ces connaissances par la suite.

Il pourrait peut-être y avoir un 20-25 minutes de théorie, de *speech* général là [...] Ça serait bien qu'on parte avec un petit pamphlet [sic], un aide-mémoire [...] On pourrait s'en rappeler et transmettre notre savoir après. (Cassandre, 17 ans)

Tu peux [insérer de la documentation sur des ressources disponibles pour les jeunes] faire un petit cahier pis tu les mets toutes dedans, comme ça on est obligés de partir avec, t'as pas à être gêné d'aller en chercher un, fait que tu les mets dedans, c'est mieux. (Cassandre, 17 ans)

4.8.2.2 L'animation et le lieu des rencontres, des éléments qui font toute la différence

En plus de préciser les contenus et les modalités que devrait comporter un éventuel programme d'éducation à la sexualité, les jeunes ont également apporté quelques suggestions quant à l'animation de ces ateliers et l'endroit où ils pourraient se dérouler. Ainsi, leurs préférences iraient vers deux jeunes animateurs, un homme et une femme, ayant préférablement une formation en sexologie ou, du moins, qui sont à l'aise et ouverts à parler de sexualité avec eux.

Peut-être que la personne qui nous donnerait ça là, ça serait peut-être bien qu'elle soit genre plus jeune, pas vraiment genre de 50 ans pour qu'elle n'ait pas de préjugés, qu'elle soit ouverte. (Cassandre, 17 ans)

[Il faudrait que ce soit] un sexologue [qui anime ... ou des personnes] qui ont le cours, qui savent de quoi ils parlent là [...] qui disent pas n'importe quoi. (Louis, 17 ans)

Ça serait peut-être même bien si c'était animé par un gars et une fille, comme ça, on pourrait avoir le point de vue des deux [...] surtout si les ateliers sont mixtes, comme ça on peut avoir les deux [visions], on se sent plus à l'aise. Peut-être que les gars sont plus à l'aise d'en parler avec un autre gars. (Cassandre, 17 ans)

En ce qui a trait au déroulement des rencontres, tant le lieu que la composition des groupes, la plupart des jeunes rencontrés étaient en faveur de groupes mixtes où plusieurs jeunes, garçons et filles, de diverses FA seraient rassemblés. Cette formule leur permettrait de rencontrer d'autres jeunes ayant un vécu similaire, mais aussi, dans le cadre de groupes mixtes, de savoir ce que les jeunes de l'autre sexe pensent et disent lorsqu'il est question de sexualité.

Finalement, plusieurs jeunes souhaitent que le programme se déroule dans un contexte similaire à celui des entretiens de groupe auxquels ils participaient, c'est-à-dire dans un petit groupe dans un milieu différent de leur FA et de l'école, mais qui peut se tenir aux CJL. De plus, certaines participantes ont suggéré que les rencontres ne soient pas trop fréquentes ni étalées sur une trop longue période, et ce, afin de soutenir la motivation et l'intérêt des jeunes à participer à chacune d'elles.

4.9 Un programme pour les parents d'accueil aussi?

Bien que la plupart des jeunes n'aient pas explicitement suggéré que leurs PA participent également à un cours ou un atelier d'éducation à la sexualité, certains garçons ont néanmoins exprimé le souhait que les PA reçoivent de l'information sur la sexualité des adolescents d'aujourd'hui, et ce, afin qu'ils soient plus à même de comprendre la réalité des jeunes qu'ils hébergent ainsi que leurs besoins.

[J'aimerais] qu'ils comprennent la génération d'aujourd'hui, parce que là, ils vivent encore dans la vieille génération. (Samuel, 15 ans)

CHAPITRE V

DISCUSSION

Cette étude cherchait à connaître et à comprendre les particularités du milieu des FA en matière de sexualité adolescente, et ce, sous l'angle des préoccupations et des besoins des jeunes y vivant et de leurs PA. À la lumière des témoignages présentés, cette discussion vise à faire ressortir les éléments convergents et divergents issus des propos des jeunes et des PA. Les propos de chacun révèlent des éléments peu élaborés dans les écrits portant sur les jeunes en difficulté et mettent en relief les défis inhérents à l'intégration d'adolescents dans une cellule familiale déjà existante. Dans la mesure où l'information était disponible, des parallèles ont été faits avec les thèmes répertoriés dans les écrits sur la sexualité des adolescents en difficulté, le contexte particulier des FA et les interactions portant sur la sexualité entre parents et adolescents. Les principaux constats émergeant de ces échanges ainsi que les pistes de solution envisageables à l'égard des enjeux identifiés comme prioritaires sont également présentés.

5.1 Parents d'accueil et jeunes : chacun son rôle respectif, à l'image d'une famille traditionnelle et fonctionnelle, mais...

Au cours des entretiens de groupe, tant les PA que les jeunes qu'ils hébergent ont parlé de leur vision et de leur perception du rôle des PA et de la FA auprès les jeunes. Le rôle d'éducateurs à la sexualité des PA est d'ailleurs approfondi en présentant les éléments facilitant les échanges sur la sexualité entre jeunes et PA. Les visions de chacun concernant les finalités acceptables de la sexualité sont ensuite abordées. Le dernier élément de cette section discute de la position de liminarité dans laquelle se trouvent les PA. Chacun de ces éléments s'inscrit dans la perspective du modèle écologique, qu'il s'agisse des facteurs intrapersonnels, interpersonnels ou environnementaux.

5.1.1 La FA : un modèle familial à plusieurs égards

En devenant FA, les PA se donnent pour mission d'être présents auprès de jeunes qui n'ont pas eu la chance d'évoluer dans un milieu familial fonctionnel et positif. Il leur revient donc de créer pour ces jeunes un milieu dans lequel ils se sentiront respectés, en sécurité, et dans

lequel ils pourront évoluer et s'épanouir. Pour certains jeunes, l'arrivée en FA ne se déroule pas sans heurts et signifie pour nombre d'entre eux une rupture avec leur passé et une séparation avec leur famille naturelle (Delval, 2002). Il leur faut également s'adapter à une nouvelle structure familiale, de nouvelles règles, souvent plus contraignantes, ainsi qu'à de nouveaux « parents » (Delval, 2002). Bien que ce défi d'intégration soit considérable, et ce, tant pour les PA que pour les jeunes, il semble que chacun en tire profit et reconnaisse les bénéfices qu'il en retire, que ce soit sur le plan d'une confiance en la vie renouvelée, d'un encadrement rassurant ou de valeurs inspirantes. Dans une perspective écologique, cette notion de modèle familial constitue un facteur interpersonnel puisqu'elle aborde directement les interactions entre les PA et les jeunes, ainsi que le rôle spécifique des PA auprès des jeunes qu'ils hébergent.

5.1.1.1 En FA : l'espoir d'un avenir meilleur

Bien que, pour certains jeunes, la FA constitue un milieu de vie souvent transitoire dans lequel ils trouvent plus de contraintes et de restrictions que de réconfort, il n'en demeure pas moins que pour nombre d'entre eux, ce milieu de vie constitue une véritable planche de salut, et représente pour eux une occasion d'éviter de reproduire le parcours de leurs PN. En effet, pour de nombreux jeunes vivant en FA, ce milieu de vie leur offre la possibilité d'un nouveau départ, à la condition qu'ils saisissent cette occasion et que les PA les y accompagnent d'une façon qui leur convienne.

Dans le même ordre d'idée, plusieurs PA considèrent qu'il est de leur devoir de croire en la capacité de résilience des jeunes qu'ils hébergent et de les encourager à vouloir une vie différente de celle de leurs parents. Pour ce faire, les PA ont insisté sur l'importance de les accompagner individuellement afin de les amener à croire à leur plein potentiel et leur faire prendre conscience de leur réelle valeur. De plus, certains PA n'hésitent pas à leur faire part de leur vécu, et ce, afin de leur démontrer que peu importe les difficultés auxquelles ils font face, il y a moyen de les surmonter. La présence d'adultes significatifs dans la vie des jeunes se veut d'ailleurs un élément central de leur bien-être, mais aussi de leur capacité de résilience (Ungar, 2004)

5.1.1.2 Être FA : une grande responsabilité parentale qui entraîne l'établissement de règles plus strictes concernant les relations amoureuses des jeunes

Sensibles et conscients du passé de la plupart des jeunes qu'ils hébergent, les PA jugent essentiel de leur présenter une dynamique familiale différente de ce qu'ils ont pu connaître, et ce, tant du point de vue de la stabilité et de la constance familiales que des modèles parentaux et de l'encadrement offerts. Bien que cet encadrement soit souvent perçu comme étant contraignant par les jeunes, la plupart d'entre eux disent néanmoins en comprendre le bien-fondé et en constatent généralement les bienfaits sur leurs attitudes et leurs comportements.

Un des aspects les plus contraignants pour les adolescents vivant en FA est sans aucun doute les restrictions qui leur sont imposées en ce qui a trait aux visites des partenaires amoureux. Ainsi, plusieurs jeunes ont mentionné que les moments d'intimité avec leur partenaire amoureux se faisaient plutôt rares et que ceux-ci étaient tantôt surveillés, tantôt limités aux espaces communs de la maison. Pour pallier ce manque de latitude, certains d'entre eux se sentent forcés à voir leur partenaire amoureux à l'extérieur de la maison pour se retrouver seuls avec lui. En dépit des inconvénients et des frustrations qu'elles entraînent, ces restrictions seraient bien interprétées par les jeunes, notamment par les jeunes filles. Ainsi, ces dernières disent comprendre que ces règles sont mises en place afin de les protéger dans leurs relations amoureuses et, surtout, qu'elles visent à les encourager à se respecter, notamment en prenant le temps de connaître leur partenaire amoureux avant d'avoir des relations sexuelles avec lui. Devant certaines règles qu'ils jugent plus contraignantes, il arrive que les jeunes tentent de négocier avec leurs PA afin de trouver un terrain d'entente où les deux partis trouveraient satisfaction et se sentiraient respectés. Cependant, à la lumière de leurs propos, il revient à dire que les jeunes considèrent normal que leurs PA imposent ces règles et veulent les protéger, car pour eux, c'est à cela qu'ils reconnaissent un « vrai parent » et ils l'apprécient.

Du point de vue des PA, ces restrictions visent deux principaux objectifs, soit le respect de leurs valeurs personnelles en matière de sexualité, mais aussi le respect des consignes qu'ils reçoivent de la part des CJ. Certains PA ont de la difficulté à comprendre et à accepter que les jeunes qu'ils hébergent aient une sexualité active, ce qui fait en sorte qu'ils leur imposent certaines limites, et ce, afin d'éviter de vivre des situations avec lesquelles ils ne seraient pas

à l'aise. Cet objectif s'accompagne généralement de discussions sur les valeurs qu'ils jugent importantes dans l'expérience de la sexualité. Parmi ces valeurs se trouve entre autres le respect de soi, qu'ils tentent d'inculquer aux jeunes afin qu'ils développent une vision de la sexualité qui aurait une finalité moins physique et davantage affective. En tant que parents de substitution, les PA considèrent également qu'ils doivent souscrire aux demandes des intervenants des CJ qui leur recommandent fortement de ne pas laisser les jeunes qu'ils hébergent avoir des relations sexuelles sous leur toit. Bien qu'ils ne soient pas toujours en accord avec ces règles et que celles-ci aillent même, pour certains, à l'encontre de leurs valeurs et de leurs pratiques parentales, les PA préfèrent généralement se soumettre à ces recommandations pour ne pas se voir imputer la responsabilité d'une grossesse ou d'une ITS chez un des jeunes qu'ils hébergent.

5.1.2 Naturel ou substitut : le parent est et sera toujours l'éducateur à la sexualité de choix

Tant du point de vue des jeunes que des PA, les PA représentent une source fiable d'information sur la sexualité. De l'avis des jeunes, il est naturel que leurs PA abordent la question de la sexualité et ils se disent réceptifs à ces échanges. C'est même vers eux que les jeunes se tournent principalement lorsqu'ils ont des questions ou des préoccupations concernant la sexualité puisqu'ils considèrent qu'ils sont en mesure de les aider adéquatement ou encore de leur fournir les références dont ils ont besoin. La plupart des PA considèrent qu'il leur revient de voir à l'éducation à la sexualité des jeunes qu'ils hébergent puisqu'ils se sont engagés à agir auprès d'eux en tant que parent. Tant les jeunes que les PA ont souligné quelques facteurs influençant ces échanges, notamment la distance émotionnelle entre jeunes et PA, qui peut s'avérer un élément facilitateur, mais aussi leur appartenance à un sexe ou à l'autre. Ces échanges sur la sexualité entre jeunes et PA s'inscrivent également dans le volet des facteurs interpersonnels du modèle écologique puisqu'ils touchent très spécifiquement leurs interactions au sujet de la sexualité.

5.1.2.1 Une distance émotionnelle entre jeunes et PA qui facilite l'ouverture et les discussions sur la sexualité

Alors que la plupart des PA rencontrés se disent à l'aise et ouverts à parler de sexualité avec les jeunes qu'ils hébergent, certains ont précisé que ces échanges sont possiblement plus

faciles avec eux qu'avec leurs enfants naturels puisque leur lien d'attachement n'est pas le même. Ils perçoivent également une plus grande ouverture à échanger sur la sexualité chez ces jeunes comparativement à leurs propres enfants. À leur avis, l'absence de lien de filiation contribuerait à une moindre pudeur à en discuter, en plus d'oser davantage leur faire part de leurs interrogations.

Pour conduire à des échanges enrichissants, l'aisance et l'ouverture des jeunes et des PA à discuter de sexualité entre eux doivent nécessairement être réciproques. Cette réciprocité se développe cependant au fil du temps puisqu'elle dépend grandement de la relation de confiance qu'il y a entre les PA et les jeunes qui, elle aussi, prend du temps à se bâtir. Bien qu'à notre connaissance, aucune recherche n'ait étudié les échanges sur la sexualité entre PA et jeunes, il semble que les propos de ceux-ci soient en concordance avec ce qui est présenté dans les écrits portant sur les échanges entre enfants et PN. Ainsi, alors que les parents sont considérés comme une source d'information fiable et pertinente pour parler de sexualité (ACSA, 2006), les jeunes rencontrés auraient la même perception de leurs PA. Cependant, contrairement à une famille naturelle, où la relation de confiance est généralement établie depuis longtemps, tant les PA que les jeunes hébergés ont besoin de s'approprier, d'apprendre à se connaître afin de développer, graduellement, cette confiance mutuelle qui facilitera les échanges sur la sexualité.

Les jeunes, quant à eux, disent se sentir en confiance avec leurs PA puisqu'ils sont les principaux témoins de leur puberté et de leur évolution. De l'avis des jeunes, ce rôle particulier des PA fait en sorte qu'ils sont plus au fait de leur réalité et de leur vécu que leurs PN. D'autres raisons expliqueraient cette aisance des jeunes à parler de sexualité avec leurs PA, dont le fait qu'ils passent plus de temps avec eux qu'avec n'importe quel autre adulte. Ainsi, l'aisance à parler de sexualité avec un parent ne serait pas uniquement associée au lien de filiation, mais aussi à la nature du lien qui les unit et au statut qu'attribue l'adolescent à ses PA. Ces résultats rejoignent les constats de Feldman et Rosenthal (2000) à l'effet que les jeunes insistent sur l'importance de la qualité des échanges sur la sexualité avec leurs parents et non pas sur la quantité ou la fréquence.

5.1.2.2 Les échanges sur la sexualité : une affaire de femmes!

Lors des entretiens de groupe, les jeunes ont indiqué que les échanges sur la sexualité avaient généralement lieu avec leur mère d'accueil plutôt qu'avec leur père d'accueil. Ceci peut notamment s'expliquer par le fait que la plupart des mères d'accueil ne travaillent pas à l'extérieur de la maison et qu'elles passent souvent plus de temps avec les jeunes. Au-delà de cette présence, des études indiquent aussi que les mères sont généralement plus à l'aise que les pères à parler de sexualité avec les jeunes et vice versa (DiIorio *et al.*, 1999; Feldman et Rosenthal, 2000; Rosenthal et Feldman, 1999). L'absence du point de vue des pères d'accueil ne permet pas de dresser un portrait de la communication entre ces derniers et les adolescents vivant en FA, ni de valider les propos des jeunes concernant leurs rares échanges sur la sexualité avec leurs pères d'accueil. Il serait cependant intéressant d'approfondir le sujet tant auprès des pères d'accueil, des mères d'accueil que des adolescents hébergés dans d'éventuelles recherches.

5.1.3 PA et jeunes : des visions divergentes concernant les finalités acceptables de la sexualité

À la lumière des propos des jeunes et des PA et de leurs représentations respectives de la sexualité des jeunes hébergés, il se dégage une rupture générationnelle, notamment en regard de ce que chaque groupe considère comme étant une sexualité saine et normale.

Ainsi, pour une majorité de PA, les relations sexuelles représentent une forme d'engagement auprès du partenaire et devraient idéalement se dérouler dans un contexte amoureux. D'un côté, certains disent comprendre que les relations sexuelles peuvent être agréables et bénéfiques, mais d'un autre côté, d'autres craignent que les jeunes qu'ils hébergent, surtout les filles, aient des relations sexuelles pour de mauvaises raisons, soit pour faire plaisir à leur partenaire amoureux ou pour s'assurer que la relation amoureuse perdure. Malgré tout, il semble que les PA souhaitent que les adolescents qu'ils hébergent privilégient les relations sexuelles ayant lieu dans un contexte amoureux au détriment des relations sexuelles davantage orientées vers des finalités physiques.

Les jeunes rencontrés, quant à eux, considèrent que les relations sexuelles peuvent se vivre tant avec une personne envers qui ils éprouvent des sentiments qu'avec une personne avec

qui ils ont simplement envie d'un rapprochement physique. Selon la finalité recherchée, il sera question, pour reprendre les termes des PA, de « faire l'amour » ou de « baiser ». Il appert cependant que les jeunes, contrairement à ce que croient les PA, font la distinction entre ces deux finalités et les considèrent toutes deux comme étant valables. Cette vision dichotomisée des relations sexuelles a aussi été décrite dans d'autres études sur les jeunes (Manseau *et al.*, 2007; Tremblay, 2001).

Malgré cette acceptation de ces deux finalités possibles des relations sexuelles, il n'en demeure pas moins que les jeunes, surtout les adolescentes, disent privilégier les relations sexuelles ayant lieu dans un contexte affectif avec une personne envers qui elles éprouvent des sentiments. Ainsi, malgré une vision certes différente de la sexualité et de ses finalités, le souhait des PA et des jeunes s'avère le même, soit l'opportunité de vivre ses premiers émois sexuels dans un contexte amoureux. Bien qu'il s'agisse ici seulement d'un souhait émis, les études portant sur les premières relations sexuelles des jeunes indiquent que celles-ci se déroulent généralement dans le contexte d'une relation amoureuse (Cloutier *et al.*, 1994; Tsui et Nicoladis, 2004). Le désir des jeunes et des PA s'inscrit alors dans la norme actuelle des premiers rapports sexuels chez les adolescents de la population générale, et, dans une moindre mesure, des adolescents en difficulté (Cloutier *et al.*, 1994).

En s'exprimant sur les relations sexuelles que les jeunes ont avec des partenaires envers qui ils n'éprouvent pas de sentiments, certains PA ont souligné que l'adoption de ce type de comportements traduirait une difficulté à s'investir auprès des autres et à s'engager émotionnellement dans une relation. Selon eux, cette stratégie leur conviendrait puisqu'elle permettrait l'obtention d'une satisfaction sexuelle, sans pour autant avoir à s'engager auprès de leur partenaire. Cette avenue serait à explorer davantage dans une éventuelle étude portant sur les relations amoureuses des jeunes vivant en FA. Il serait également intéressant de dresser des parallèles entre les relations amoureuses des jeunes vivant en FA et celles des jeunes de la population générale.

5.1.4 Entre les jeunes et les CJ : des PA en position de liminarité

La latitude et la liberté d'intervention, limitées, accordées aux PA sont au cœur de leurs préoccupations et ces derniers ont largement élaboré sur les contraintes qu'elles entraînent

dans leurs pratiques parentales au quotidien. Du fait qu'ils sont une FA et qu'ils ont, en toute connaissance de cause, accepté d'héberger des jeunes dans leur famille, ils doivent se soumettre aux règles, normes et principes des CJ. Cependant, alors qu'ils considèrent que la décision de leur confier des jeunes se base sur leur qualité de parents, ils trouvent difficile d'adopter ce rôle sans pour autant détenir l'autorité parentale leur permettant de prendre un ensemble de décisions concernant directement les jeunes qu'ils hébergent. Cette section aborde donc les facteurs environnementaux, mais encore plus spécifiquement les facteurs institutionnels, qui sont au cœur de la mission des FA auprès des jeunes qu'elles hébergent.

Au cours des entretiens de groupe, tant les jeunes vivant en FA que les PA se sont exprimés sur les contraintes qu'ils vivent dans le contexte particulier de FA. Ainsi, les jeunes disent se sentir souvent limités dans l'expression de leur sexualité au sein de leur FA. Ces contraintes sont généralement associées aux PA et aux règles familiales auxquelles ils doivent se soumettre. Aucun des jeunes n'a cependant soulevé que ces limites pouvaient être associées au fait qu'ils vivent en FA et que les PA ne sont pas les seuls à prendre des décisions les concernant.

De leur côté, les PA se disent soumis à des contraintes qui influencent leurs pratiques parentales et les décisions qu'ils ont à prendre concernant les jeunes qu'ils hébergent. Étant mandatés par les CJ pour veiller au bon développement et à la sécurité de ces jeunes, ils ne sont pas seuls à pouvoir prendre des décisions les concernant. Ainsi, les PA doivent parfois se soumettre à des décisions prises par les PN ou les intervenants œuvrant auprès des adolescents qu'ils hébergent. À l'occasion, certains PA considèrent cela comme de l'ingérence au regard de leurs pratiques parentales puisqu'ils ont parfois l'impression que leur jugement n'est pas pris en considération, bien que le fait qu'ils soient PA suppose qu'ils ont les qualités nécessaires pour agir à titre de parents substituts. Cette situation paradoxale où les PA se sentent partagés entre deux rôles, celui de « parent » et celui de « gardien de fait », se rapproche d'une position de liminarité (Turner, 1990). Selon Turner (1990), « les entités liminaires [en l'occurrence, les PA] ne sont ni ici ni là; elles sont dans l'entre-deux, entre les positions assignées et ordonnées par la loi [les intervenants représentant le DPJ] » (p. 96).

Les PA reconnaissent cependant qu'ils agissent à titre de parents substitués et qu'ils n'ont pas l'autorité parentale sur la grande majorité des adolescents qu'ils hébergent. La plupart des PA se disent d'ailleurs généralement conciliants et tendent à suivre les consignes émises par leurs intervenants et ceux des jeunes qu'ils hébergent, en plus de tenir compte des demandes des PN. Cette position vise tout d'abord l'intérêt et le bien-être des jeunes qu'ils hébergent (Le Delleter, Gousset et Gueguen, 2002). Cependant, certaines situations peuvent survenir où le PA est totalement en désaccord avec les décisions prises puisqu'il considère qu'il va à l'encontre de l'intérêt de l'adolescent. Or, dans ces circonstances, les PA ont dit à plus d'une reprise avoir l'impression que leur point de vue n'avait pas d'importance. Certains ayant même l'impression que leur expérience quotidienne avec chaque adolescent hébergé avait peu de poids et comptait pour peu dans la prise de décision.

À l'opposé, certains PA ont également exprimé qu'il était néanmoins réconfortant de se savoir entourés de professionnels ayant pour mandat de les aider à gérer le quotidien auprès de ces jeunes. Alors que cette présence semble incommode dans la gestion du quotidien avec les jeunes, il en est tout autrement lorsque des situations problématiques surviennent et qu'ils ont besoin de leur soutien et de leur expertise.

5.2 Quelques constats et des pistes d'action à envisager

Le choix du modèle écologique comme ancrage théorique s'avérait judicieux puisqu'il permettait de situer le contexte particulier des PA et des jeunes qu'ils hébergent selon divers facteurs. Le propre d'une approche écologique est la prise en considération de l'ensemble des facteurs intrapersonnels, interpersonnels et environnementaux dans l'élaboration d'une intervention qui agira simultanément sur les individus et leur environnement. Les actions proposées dans cette section impliquent donc les trois niveaux de facteurs de référence pour cette étude. Ainsi, au niveau des facteurs intrapersonnels se trouvent des besoins en matière de connaissances, sur la sexualité dans sa globalité, mais principalement sur la sexualité des adolescents. En ce qui concerne les facteurs interpersonnels, il est fait état des lacunes présentes dans les interactions entre les PA et les intervenants, mais aussi de pistes de solutions à envisager pour y pallier. Finalement, au niveau environnemental, et

particulièrement institutionnel, des pistes d'action à entreprendre par les CJ sont proposées et visent l'offre de services de soutien adaptés aux besoins des PA.

5.2.1 Au plan intrapersonnel : un besoin et un désir d'éducation à la sexualité pour les jeunes hébergés

De manière générale, tant les jeunes vivant en FA que les PA considèrent qu'il serait pertinent que les jeunes puissent bénéficier d'un programme ou d'ateliers d'éducation à la sexualité leur permettant d'acquérir de nouvelles connaissances sur la sexualité ou encore de consolider les acquis qu'ils possèdent déjà. Le contenu de ces interventions d'éducation à la sexualité devrait viser tant les connaissances théoriques sur la sexualité, que leurs attitudes, leurs comportements et leurs habiletés relationnelles.

De meilleures connaissances sur la sexualité, notamment au sujet des systèmes reproducteurs féminins et masculins, de la contraception et de la prophylaxie pourraient avoir un impact direct sur l'adoption de comportements sexuels sains et sécuritaires, mais aussi sur leurs attitudes, entre autres à l'égard du condom, qui demeure apprécié négativement par bien des jeunes.

Tel que l'illustrent les propos tant des PA que des jeunes vivant en FA, les jeunes hébergés éprouveraient des difficultés sur le plan de la communication avec leur partenaire amoureux ou sexuel. Ces difficultés relationnelles et communicationnelles concernent notamment la prise de contact avec une personne qui leur plaît, les discussions au sujet de la contraception ou de prophylaxie avec leur partenaire, ou encore l'affirmation de soi devant un partenaire insistant pour avoir des relations sexuelles.

Dans cette optique, il serait pertinent de planifier des interventions visant à les habiliter à identifier et à communiquer leurs souhaits et préoccupations au sujet de la sexualité, notamment en ce qui a trait à l'utilisation du condom. En effet, il ressort qu'un des principaux obstacles à l'utilisation du condom ne se situe pas au niveau de la reconnaissance de la nécessité d'y avoir recours ou dans les moyens pour s'en procurer, mais plutôt dans la difficulté d'aborder le sujet avec son partenaire amoureux. En informant adéquatement les jeunes sur les bénéfices liés à l'utilisation du condom lors de toutes leurs relations sexuelles

et en déconstruisant les préjugés et mythes l'entourant, les jeunes se sentiraient possiblement davantage outillés pour aborder le sujet avec leur partenaire amoureux et insister pour qu'il soit utilisé. Pour maximiser l'impact de ces connaissances, il serait cependant impératif de les aider à développer leur habileté à en discuter avec leur partenaire, en plus d'insister sur le fait qu'aborder le sujet avec ce dernier constitue un geste responsable et respectueux envers son partenaire, mais aussi envers soi-même.

Afin de maximiser l'impact de ces interventions abordant le recours au condom auprès des jeunes, il serait également essentiel d'impliquer les PA, que ce soit en les informant de l'existence d'une politique d'accès aux condoms ou de lutte contre les maladies infectieuses dans leur CJ respectif ou mieux encore, en les habilitant à devenir des agents de promotion du condom. Pour ce faire, il faut cependant que les PA soient sensibilisés à la pertinence de cette démarche et convaincus de leur crédibilité auprès des jeunes, qui les considèrent comme une source d'information et une ressource fiable en matière de sexualité.

5.2.2 Au plan interpersonnel : Encourager la complémentarité des rôles des PA et des intervenants auprès des jeunes

Un des éléments centraux des échanges entre les PA concerne la conciliation difficile entre les valeurs parentales et les normes préconisées par les CJ dans l'intervention auprès des jeunes, notamment au sujet des permissions qu'ils peuvent accorder. Devant la plupart des situations qui se présentent à eux, les PA réagissent en se basant sur leurs principes, leurs valeurs, leurs perceptions des besoins des jeunes, leur connaissance de chacun de ces jeunes et la dynamique familiale existante. Il arrive cependant que leurs façons de faire ne correspondent pas aux attentes et aux exigences des intervenants. Devant de telles situations, les PA expriment une vive insatisfaction puisqu'ils ne se sentent pas reconnus en tant qu'« experts » des jeunes qu'ils hébergent, alors qu'ils les connaissent souvent mieux que quiconque puisqu'ils partagent leur quotidien et les accompagnent dans leur développement. De plus, l'ensemble des PA disent accorder une importance majeure à l'équité entre ce qui est autorisé aux jeunes qu'ils hébergent et à leurs propres enfants. Pour eux, il est primordial que tous les jeunes de la maison aient le sentiment d'être traités équitablement et qu'aucun ne se sente stigmatisé d'une quelconque façon. L'incursion des intervenants dans leurs pratiques

parentales est alors souvent perçue comme un obstacle à cette quête d'équité et de cohérence dans les règles familiales.

Afin de trouver un équilibre entre les normes préconisées par les intervenants des CJ et les pratiques et valeurs parentales des PA, il serait important de s'assurer que l'intervenant aux ressources soit interpellé et qu'il se mobilise auprès de ses FA pour leur offrir le soutien nécessaire à des interventions pertinentes et efficaces auprès des jeunes en matière de sexualité. Pour ce faire, il est cependant nécessaire que l'intervenant aux ressources soit adéquatement formé ou dispose des ressources nécessaires pour mener à bien cette tâche, qui fait partie intégrante de son mandat d'accompagnement des FA. Dans la mesure du possible, il serait même souhaitable que des rencontres entre les PA, leur intervenant aux ressources ainsi que les intervenants à l'application des mesures des jeunes vivant dans leur foyer aient lieu afin qu'ils puissent, ensemble, déterminer d'un mode de fonctionnement de la FA qui tiendrait compte des contextes particuliers de chacun et à l'intérieur duquel chacun se sentirait respecté. Les PN et les jeunes hébergés pourraient également participer activement à cette démarche. Bien que cette piste d'action puisse être difficilement réalisable considérant les nombreux mouvements de jeunes survenant dans les FA, il serait néanmoins important de favoriser les échanges entre PA, intervenants et jeunes afin qu'ensemble, ils puissent décider d'actions à entreprendre, de limites à respecter, de règles et de permissions à instaurer, etc., et ce, pour chaque FA.

5.2.3 Former des éducateurs à la sexualité : l'affaire de tous

La plupart des PA rencontrés considèrent qu'il leur revient de veiller à ce que les jeunes qu'ils hébergent reçoivent une éducation à la sexualité juste et adéquate. Cependant, ils ne se sentent pas toujours habiles ou aptes à réagir devant certaines situations se rapportant à la sexualité adolescente.

Cet enjeu soulève deux principaux défis à relever pour répondre aux besoins des PA, soit 1) les outiller et les habiliter à intervenir auprès des jeunes en matière de sexualité sur certains thèmes qui les préoccupent, et 2) leur offrir des ressources pouvant leur venir en aide lorsqu'ils sont confrontés à des situations embêtantes ou délicates en lien avec la sexualité des adolescents qu'ils hébergent. Ces défis, comme ils touchent directement les pratiques des

PA, sont à relever par les CJ, qui doivent veiller à ce que les familles à qui ils confient les jeunes soient en mesure d'intervenir adéquatement auprès d'eux. Un des moyens permettant de répondre à ce besoin réside dans l'implantation de mesures visant la formation continue des PA afin de les soutenir dans leur rôle d'éducateurs à la sexualité. Cette tâche ne devrait cependant pas uniquement être la responsabilité des CJ, mais aussi des associations régionales de FA et de la FFAQ puisque ces dernières sont présentes pour offrir du soutien, mais aussi pour répondre à leurs besoins de formation. La contribution de ces regroupements de FA pourrait notamment se faire en planifiant ou en organisant des sessions de formation ou d'échanges auxquels les PA pourraient participer

Il est cependant important de préciser ici que les PA ne font pas état d'un besoin de formation, mais plutôt d'un besoin de cohésion et de cohérence entre leur pratique et leur mandat. Pour ce faire, il serait important, dans un premier temps, d'informer les intervenants aux ressources, les intervenants à l'application des mesures, mais aussi les décideurs du CJ de ce besoin de cohésion et d'encadrement dans leurs pratiques. Sans l'appui et l'implication de l'ensemble de ces acteurs, toute démarche pourrait s'avérer vaine puisqu'il ne s'agira pas d'une action globale et concertée.

Les PA ont également souligné qu'ils aimeraient pouvoir se référer à une personne-ressource spécialisée en matière de sexualité adolescente qui pourra les aider, les outiller et les encadrer dans leurs interventions auprès des jeunes qu'ils hébergent. Cette personne-ressource pourrait travailler concrètement auprès d'eux, mais aussi à agir en tant qu'agent de liaison avec tous les acteurs du CJ.

En plus de voir à l'instauration d'une démarche de cohésion et à l'accès à une personne-ressource (idéalement un(e) sexologue) se spécialisant en sexualité adolescente, il faudra s'assurer de répondre concrètement aux besoins soulevés par les PA. Ces besoins sont de l'ordre des connaissances et du soutien dans leur pratique. En ce qui a trait aux connaissances, plusieurs PA ont indiqué qu'ils aimeraient en apprendre davantage sur certains thèmes liés à la sexualité adolescente, soit :

1. la sexualité normative et para-normative des adolescents dans le contexte social actuel;
2. l'intervention en matière de sexualité auprès des adolescents;
3. les considérations légales entourant la sexualité adolescente (politiques des CJ, âge légal pour consentir à des relations sexuelles, etc.);
4. les interactions entre la consommation de substances psychoactives et la sexualité;
5. l'orientation sexuelle.

Pour ce faire, diverses options sont à envisager par les CJ. Localement, il serait intéressant d'élaborer un guide d'accompagnement des FA en matière d'éducation à la sexualité qui s'adresserait spécifiquement aux intervenants aux ressources. Ces derniers pourraient ainsi, lors de leurs rencontres avec les PA, aborder le thème de la sexualité des adolescents qu'ils hébergent et leur fournir l'information dont ils ont besoin ainsi que le soutien qu'ils aimeraient recevoir. Dans cette optique, un guide informatif pourrait également être remis aux PA, à titre de référence ou pour les guider dans leurs interventions.

Finalement, afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins, souvent pointus, des PA, il serait intéressant de rendre possible la tenue de tables cliniques de discussion portant sur la sexualité des adolescents. À ces tables pourraient participer tant les PA, les intervenants aux ressources et les intervenants à l'application des mesures que des sexologues (ou la personne-ressource de référence). Ces tables constitueraient une belle opportunité pour faire des mises à jour des connaissances des PA, les informer des statistiques récentes sur les comportements sexuels des jeunes, mais aussi répondre à leurs préoccupations face à certains éléments précis. La mise en place de telles tables cliniques de discussion contribuerait fortement à l'amélioration de la communication entre les différentes instances du CJ puisque cela éviterait que chacun travaille de façon cloisonnée, en plus de permettre un travail d'ensemble plus cohérent.

CONCLUSION

Le présent mémoire se voulait une étude exploratoire des besoins et préoccupations des PA et des jeunes vivant en FA en matière d'éducation à la sexualité. Un des premiers constats pouvant être faits concernant cette démarche de recherche réside dans la quasi-absence d'écrits portant sur la sexualité des jeunes vivant en FA et l'éducation à la sexualité qu'ils reçoivent, ou plutôt ne reçoivent pas. Les jeunes en difficulté, dont font partie les jeunes vivant en FA, constituent un groupe particulièrement à risque de contracter une ITS ou de vivre une grossesse non-désirée, au même titre que leurs homologues vivant en centre d'hébergement ou en foyer de groupe. Il est cependant difficile de savoir s'il est pertinent de se fier aux statistiques représentant les jeunes vivant en centres de réadaptation lorsque l'on souhaite dresser un portrait des jeunes vivant en FA, considérant que le contexte de vie est si différent d'un milieu à l'autre. Il est d'ailleurs étonnant de constater que les propos des jeunes rencontrés correspondent globalement à ce qui est présenté dans les études sur les jeunes de la population générale. Il serait intéressant d'approfondir ce questionnement auprès des jeunes vivant en FA afin de les comparer avec les jeunes de la population générale et les jeunes en difficultés vivant en milieu institutionnel, et ce, dans une perspective quantitative.

Un second constat émergeant de cette étude réside dans l'importance et la crédibilité que représentent les PA aux yeux des jeunes qu'ils hébergent. Pour la plupart des jeunes rencontrés, les PA sont considérés comme étant des modèles inspirants et une référence en matière de sexualité, et ce, malgré les nombreuses contraintes qu'ils attribuent au contexte particulier de la FA. À la lumière de ces propos, il serait pertinent de fournir des ressources aux PA afin de les aider et de les soutenir dans cet important rôle qu'ils occupent dans la vie des adolescents qu'ils hébergent.

Cette étude représente un premier pas dans l'identification des besoins et des préoccupations des PA et des adolescents qu'ils hébergent en matière de sexualité. Considérant que peu d'entre eux ont pu être rencontrés dans le cadre de ce présent projet, il serait important de poursuivre cette démarche afin de valider l'information recueillie et éventuellement, développer des interventions adaptées spécifiquement au contexte des FA.

BIBLIOGRAPHIE

- Association canadienne pour la santé adolescente. 2006. « Connaissances, attitudes et comportements en sexualité d'adolescents et de mères d'adolescents au Canada », *Pro Ado*, Vol. 15, No 1-2, p. 3-19.
- Association des centres jeunesse du Québec. 2007. « Une famille pour chaque enfant, des racines pour la vie », Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse, 40 p.
- Association des centres jeunesse du Québec. 2008a. « Au nom de la loi, la bonne mesure au bon moment! », *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse*, 52 p.
- Association des Centres jeunesse du Québec. 2008b. *Devenir famille d'accueil : pourquoi? comment?*, [En ligne], page consultée le 16 janvier 2008, <http://www.acjq.qc.ca/?86608C5E-73D1-4C4E-8BF0-968BD6A48F7C>
- Beaulieu, I. 2009. Communication personnelle.
- Bergeron, G. et O. Ricard. s.d. *L'hébergement d'un adolescent en réadaptation : Guide à l'intention des parents*. Comité des usagers et service des communications, Centres jeunesse de Lanaudière, 12 p.
- Berlinguet, M., Chagnon, G. et G. Trottier. 1995. Parents d'accueil et prévention des MTS et du SIDA chez les adolescents à risque : rapport d'évaluation du programme d'intervention, Centre jeunesse de Québec, 86 p.
- Boutin, G. 2007. *L'entretien de groupe en recherche et formation*, Montréal : Éditions nouvelles, Collection Éducation, 148 pages.
- Boyce, W., Doherty, M., Fortin, C. et al. 2003. *Étude sur les jeunes, la santé sexuelle, le VIH et le sida au Canada – Facteurs influant sur les connaissances, les attitudes et les comportements*, Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, Stratégie canadienne sur le VIH/sida. Rapport de recherche, 162 p.
- Bronfenbrenner, U. 1979. *The ecology of Human Development: Experiments by Nature and Design*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 330 p.
- Centre de recherche Boscoville 2000. s.d. Boscoville 2000 (brochure) [En ligne], page consultée le 25 janvier 2008, http://pages.videotron.com/bizard/Boscoville%20toujours%20la/Boscoville%202000_files/Brochure%20Boscoville%202000.pdf
- Centres jeunesse de Lanaudière (Les). 2007. *Guide de pratique relatif aux responsabilités partagées entre les parents et le gardien de fait*, 17 p.

- Centre jeunesse de la Montérégie. 2007. *Nos services – Accéder à nos services*, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2007, <http://www.centrejeunessemonteregie.qc.ca/web/fr/nosServices/servicesReadap.htm>
- Centre jeunesse de Montréal – Institut Universitaire et Centres jeunesse de Lanaudière. 2007. *Formation sur l'accompagnement et l'intervention en matière de sexualité destinée aux familles d'accueil : Devis pédagogique*
- Centre jeunesse de Québec – Institut Universitaire sur les jeunes en difficulté. 2000. *Famille d'accueil et intervention jeunesse : Analyse de la politique de placement en ressource de type familial*, 102 p.
- Centre jeunesse de Québec – Institut Universitaire sur les jeunes en difficulté. 2007. [En ligne], page consultée le 5 novembre 2007, <http://www.centrejeunessedequebec.qc.ca/institut/index.html>
- Cloutier, R. Champoux, L., Jacques, C., Lancop, C. 1994. *Nos ados et les autres : Étude comparative des adolescents des Centres jeunesse du Québec et des élèves du secondaires*, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, 151 p.
- Coleman, L. M. et S. M. Cater. 2005. « A qualitative study of the relationship between alcohol consumption and risky sex in adolescents », *Archives of Sexual Behavior*, Vol. 34 (6), p. 649-661.
- Collin-Vézina, D., Hébert, M., Manseau, H., Blais, M. et M. Fernet. 2006. « Self-concept and Dating Violence in 220 Adolescent Girls in the Child Protective System », *Child youth Care Forum*, Vol. 35 (4), p. 319-326.
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. 2007. *Protection des droits de la jeunesse – Enfants en difficulté et DPJ*, [En ligne], page consultée le 7 novembre 2007, <http://www.cdpedj.qc.ca/fr/protection-droits-jeunesse/enfants-difficulte-dpj.asp?noeud1=1&noeud2=5&clic=31>
- Comité des usagers du Centre jeunesse de Montréal. s.d. *L'hébergement au Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire : Guide d'information à l'intention des parents*, [En ligne], page consultée le 24 avril 2007, <http://www.mtl.centresjeunesse.qc.ca/usagers>.
- De LaGrave, Michel. 2005. *Ados : Mode d'emploi*. Nouv. éd. rev. et augm. Collection de l'Hôpital Sainte-Justine pour les parents, Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 160 p.
- Delval, P.-M. 2002. « L'autorité éducative... au quotidien ». In *Le placement familial, une vieille histoire à réinventer*, sous la dir. De Denise Bass et Arlette Pellé, p. 131-134. Ramonville Saint-Agne (France) : édition érès.

- DiIorio, C., Kelley, M. et M. Hockenberry-Eaton. 1999. « Communication About Sexual Issues: Mothers, Fathers and Friends », *Journal of adolescent Health*, Vol. 24, pp. 181-189.
- Durocher, L. 2007. *Politique sur le VIH/sida au Centre jeunesse de Montréal – Institut Universitaire : question de prévention et de respect à l'égard des usagers et leur entourage*, Centre jeunesse de Montréal – Institut Universitaire.
- Durocher, L. et M. Fortier. 1999. *Programme d'éducation sexuelle*, Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.
- Durocher, L., Young, S. et F. Duquet. 2001. *Guide de réflexion et d'intégration de la dimension de la sexualité dans l'intervention*, Centre jeunesse de Montréal - Institut Universitaire, 110 p.
- Duquet, F. 2003. *L'éducation à la sexualité dans le contexte de la réforme de l'éducation*, Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, 56 p.
- Éducaloi. s.d.a *Les principes de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, [En ligne], page consultée le 17 juillet 2007, www.educaloi.qc.ca/jeunes/justice_penale/divers/299/imprimer
- Éducaloi. s.d.b À partir de quel âge une personne peut-elle consentir à une activité sexuelle? In *La loi vos droit*, section *Contrevenants et accusés – Le consentement et les infractions à caractère sexuel*, [En ligne] page consultée le 4 janvier 2009, http://www.educaloi.qc.ca/loi/contrevenants_et_accuses/400/
- Fédération des familles d'accueil du Québec. s.d.a « Être famille d'accueil, c'est quoi? », In *Devenir famille d'accueil...*[En ligne], page consultée le 4 janvier 2009, <http://www.ffaqa.ca/etreFamille.html>
- Fédération des familles d'accueil du Québec. s.d.b « À chacun son rôle », In *À propos de la FFAQ* [En ligne], page consultée le 4 janvier 2009, <http://www.ffaqa.ca/chacun.html>
- Feldman, S. S. et D. A. Rosenthal. 2000. « The Effect of Communication Characteristics on Family Members' Perceptions of Parents as Sex Educators », *Journal of research on adolescence*, Vol. 10(2), pp. 119-150.
- Fernet, M., Imbleau, M. et F. Pilote. 2002. *Chapitre 12 – Sexualité et mesures préventives contre les MTS et la grossesse*, In : *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 520 p. (Collection la santé et le bien-être)
- Fernet, M., Lévy, J. J., Lacombe, É., Otis, J. et G. Trottier. 2003. Stratégies de prévention des risques face aux MTS/SIDA : le discours des jeunes, *Intervention*, 118, p. 58-67.

- Godin, G., Michaud, F., Fortin, C. et D. Desruisseaux. 1994. *Étude sur les comportements associés à la transmission des MTS et du sida chez les jeunes et les jeunes mères en difficulté d'adaptation en CRJDA et CRJMDA*, Rapport de recherche, Groupe de recherche sur les aspects psychosociaux de la santé, École des sciences infirmières, Université Laval, 23 p.
- Godin, G., Fortin, C., Michaud, F., Bradet, R. et G. Kok. 1997. « Use of condoms : intention and behaviour of adolescents living in juvenile rehabilitation centers », *Health education research*, Vol. 12 (3), p. 289-300.
- Godin, G., Alary, M., Otis, J., Fortin, C. et B. Mâsse. 1998. *Évaluation d'un programme d'intervention sur la sexualité et la prévention des MTS et du sida pour les jeunes en centre de réadaptation (CRJDA)*, Projet de recherche subventionné par le conseil québécois de la recherche sociale, 66 p.
- Hovsepian, S. L., Blais, M., Manseau, H., Otis, J. et M.-È. Girard. 2008. « Prior victimisation and sexual and contraceptive self-efficacy among adolescent females under Child Protective Services Care ». Article soumis à *Health Education and Behavior*.
- Karpowitz, D. 2001. *American Families in the 1990s and Beyond*, In *Handbook of Diversity in Parent Education*, Academic Press, p. 1-14.
- Kaufman, R. A. 1972. *Educational System Planning*, Englewood Cliffs, N.J. Prentice-Hall, 165 p.
- Kaufman, R. A. et F. W. English. 1979. *Needs Assessment: Concept and Application* Englewood Cliffs, N.J. Educational Technology Publication, 355 p.
- Kirby, D. 2001. « Understanding What Works and What Doesn't In Reducing Adolescent Sexual Risk-Taking », *Family Planning Perspectives*, Vol. 33(6), pp. 276-281.
- Kirkman, M., Rosenthal, D. A. et S. S. Feldman. 2002. « Talking to a Tiger: Fathers Reveal Their Difficulties in Communicating About Sexuality with Adolescents », *New Directions for Child and Adolescent Development*, no. 97, p. 57-74.
- Kirkman, M., Rosenthal, D. A. et S. S. Feldman. 2005. « Being open with your mouth shut: the meaning of 'openness' in family communication about sexuality », *Sex education*, Vol. 5 (1), p. 49-66.
- Laporte, L. et C. Chamberland. 2002. « La violence dans les relations amoureuses : qu'en pensent nos jeunes? », *Défi Jeunesse*, Vol. 8 (2), p. 13-20.
- L'Écuyer, R. 1987. *L'analyse de contenu : notion et étapes*. dans J.-P. Deslauriers, *Les méthodes de la recherche qualitative*. Sillery, Les Presses de l'Université du Québec, p. 49-65.

- L'Écuyer, R. 1990. *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : Méthode GPS et Concept de Soi*, Presses de l'Université du Québec, 472 p.
- Le Delleter, M., Gousset, F. et T. Gueguen. 2002. « L'autorité éducative : en vrai, qui la détient au quotidien? ». In *le placement familial, une vieille histoire à réinventer*, sous la dir. De Denise Bass et Arlette Pellé, p. 135-136. Ramonville Saint-Agne (France) : édition érès.
- Lefort, L. et M. Elliot. 2001. *Le couple à l'adolescence – Rapport d'enquête sur les relations amoureuses des jeunes de 12 à 17 ans de l'île de Montréal*, Direction de la santé publique, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre, 137 p.
- Masexualite.ca. 2008. « Faits et statistiques : santé sexuelle et jeunes canadiens – La sexualité et la loi », In *Enseignants*, [En ligne], page consultée le 4 janvier 2009, http://www.sexualityandu.ca/home_f.aspx (section enseignants)
- Manseau, H. 1997. *La grossesse en internat : Le syndrome de la conception immaculée*, Centre jeunesse de Laval, 206 pages.
- Manseau, H. et M. Blais. 2003. *Des super mâles en mal d'amour : La paternité chez des adolescents hébergés en centre jeunesse*. Rapport de recherche qualitative. Montréal/Laval : Université du Québec à Montréal/Centre jeunesse de Laval.
- Manseau, H., Blais, M. et D. Brouillette. 2001. *Entraînement à l'amour-propre*, Programme d'intervention, guide de l'animateur.
- Manseau, H., Blais, M., Gervais, F., Côté, P.-B., Giroux, É. et V. Legault. 2004. *À grands pas d'amour : programme d'éducation sexuelle pour jeunes hommes*, Montréal et Laval : Université du Québec à Montréal et Centre jeunesse de Laval, 142 p.
- Manseau, H., Blais, M., Engler, K. et M-A. Bossé. 2007. « Integrating the perspective of vulnerable male adolescents to prevent premature paternity and sexually transmitted infection », Article soumis à *American journal of sex education*.
- Manseau, H., Fernet, M., Hébert, M., Collin-Vézina, D. et M. Blais. 2008. « Risk factors for dating violence among teenage girls under child protective services », *International Journal of Social Welfare*, Vol. 17 (3), p. 236-242.
- Maticka-Tyndale, E. 1997. « Reducing the incidence of sexually transmitted disease through behavioural and social change », *Canadian Journal of Human Sexuality – Special Issue: STDs and Sexual/Reproductive Health*, Vol 6(2), disponible en ligne à l'adresse : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cjhs/cjhs2.html>
- Mayer, R. et J.-P. Deslauriers. 2000. « Quelques éléments d'analyse qualitative – L'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie ». In *Méthodes de recherche en intervention sociale*, sous la dir. de R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, et D. Turcotte. p. 159-189. Montréal: Gaëtan Morin Éditeurs.

- McKay, A. 2004. « Adolescent sexual and reproductive health in Canada: a report card in 2004 », *The Canadian Journal of Human Sexuality*, Vol 13(2), p. 67-81.
- McLeroy, K. R., Bibeau, D., Steckler, A. et K. Glanz. 1988. « An Ecological Perspective on Health Promotion Programs », *Health Education Quarterly*, Vol. 15(4), p. 351-377.
- Ministère de la justice du Canada. 2002. *La LSJPA expliquée – Mesure extrajudiciaires : Texte explicatif*, [En ligne], page consultée le 17 juillet 2007, <http://www.justice.gc.ca/fr/ps/yj/repository/downloads/3010301.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. 1998. *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 245 p.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. 1999. *Éducation à la sexualité et à la prévention des MTS/Sida dans les centres de réadaptation des centres jeunesse du Québec*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 52 p.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2004. *Stratégie québécoise de lutte contre l'infection par le VIH et le SIDA, l'infection par le VHC et les infections transmissibles sexuellement*, Québec, ministère de la Santé et des services sociaux, 56 p.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2008. *Programme national de santé publique 2003-2012 – Mise à jour 2008*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 100 p.
- Morgan, D. L. 1997. *Focus Groups As Qualitative Research – 2nd Edition*, Thousand Oaks, California, Sage, 80 pages.
- Mucchielli, R. 1979. *L'analyse de contenu des documents et des communications*, (3^e édition révisée, Paris : Éditions ESF,
- Nadeau, M.-A. 1988. « L'analyse de besoins ». Chap. in *L'évaluation de programme : Théorie et pratique* (2^e édition), p. 175-205. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- NVivo qualitative data analysis software ; QSR International Pty Ltd. Version 2.0, 2002
- Otis, J., Baillargeon, L., Côté, R. et al. 1999. *Mon bien-être sexuel et celui de l'autre. Rapport de recherche présenté à la RRSSS de Chaudière-Appalaches*, 1999.
- Otis, J., Roy, E., Burelle, R. et C. Thabet. 1997. *Le sida et ses répercussions chez les adolescents*. In *Le sida : aspects psychosociaux, culturels et éthiques*, sous la direction de J. J. Lévy et H. Cohen, p. 195-235. Montréal (Québec) : Éditions du Méridien.
- Otis J., Medico D. et J. J. Lévy. 2000. « La prévention des maladies transmissibles sexuellement et de l'infection par le VIH chez les adolescents ». In *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents II – Tome 2*, sous la dir. De F. Vitaro et C. Gagnon, p. 493-555. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

- Ouellet, F. 1987. « L'utilisation du groupe nominal dans l'analyse des besoins ». In *Les méthodes de la recherche qualitative*, sous la dir. De J.-P. Deslauriers, p. 67-80. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université du Québec.
- Paquet F. et Pelletier M. 1998 *Guide d'animation et d'intervention sur la sexualité des jeunes de 12 à 16 ans : Le sex-oh-fun*. CLSC Longueuil-Ouest
- Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H., Cyr, M., Cyr, F. et J-Y Frappier. 2000. *Portrait des jeunes inscrits à la prise en charge des centres jeunesse du Québec et description des services reçus au cours des premiers mois. Volet 1 – Les soins aux jeunes en difficulté, QC-411*. Rapport de recherche.
- Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H. et J. Joly. 2004. *Portrait des jeunes âgés entre 0 et 17 ans référés à la prise en charge des Centres jeunesse du Québec, leur parcours dans les services et l'évolution dans le temps – Section 5, Portrait des adolescents âgés de 12 à 17 ans dans le cadre de la Loi de la protection de la jeunesse ou de la Loi sur les services de santé et des services sociaux*, Rapport de recherche, 168 pages.
- Polit, D. F., Morrow-White, C. et T. D. Morton. 1987. « Sex education and Family Planning Services of Adolescents in Foster Care », *Family Planning Perspectives*, Vol. 19 (1), p. 18-23.
- Publications du Québec. 2007a. *Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q. chapitre S-4.2 à jour au 1^{er} octobre 2007*. Québec, éditeur officiel du Québec, [En ligne], page consultée le 25 octobre 2007, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_4_2/S4_2.html
- Publications du Québec. 2007b. *Loi sur la protection de la jeunesse, L.R.Q., chapitre P-34.1 à jour 9 juillet 2007*. Québec, Éditeur officiel du Québec, 50p. [En ligne], page consultée le 10 décembre 2007, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_34_1/P34_1.html
- Publications du Québec. 2008. *Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q. chapitre I.1 – article 99.3, à jour au 15 décembre 2008*. Québec, éditeur officiel du Québec, [En ligne], page consultée le 10 janvier 2008, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/I_1_1/I1_1.html
- Risley-Curtiss, C. 1997. « Sexual activity and contraceptive use among children entering out-of-home care », *Child Welfare*, Vol. 76 (4).
- Rosenthal, D. A. et S. S. Feldman. 1999. « The importance of importance: adolescents' perceptions of parental communication about sexuality », *Journal of Adolescence*, Vol. 22, pp. 835-851.

- Steel, J. L. et C. A. Herlitz. 2005. « The association between childhood and adolescent sexual abuse and proxies for sexual risk behavior: A random sample of the general population of Sweden », *Child Abuse and Neglect*, Vol. 29, p. 1141-1153.
- Tremblay, C. 2001. « Les représentations sociales de la contraception chez l'adolescente active sexuellement ». Mémoire de maîtrise, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi
- Turner, V.W. 1990. *Le phénomène rituel. Structure et contre-structure*, Paris : Presses universitaires de France, 206 p.
- Tsui, L. et E. Nicoladis. 2004. « Losing it: Similarities and differences in first intercourse experiences of men and women ». *The Canadian Journal of Human Sexuality*, vol. 13(2), p. 95-106.
- Vanier, C. 2001. *Évaluation de l'implantation de la clinique jeunesse Saint-Jean-sur-Richelieu : Rapport d'évaluation*, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 145 p.
- Vermette, G. et F. Delagrave. 2005. *Cliniques jeunesse et aperçu des autres services cliniques offerts aux adolescents : Sites (CLSC) des CSSS en Chaudière-Appalaches*, Direction de santé publique, [En ligne], page consultée le 13 janvier 2008, <http://www.rsss12.gouv.qc.ca/documents/DSP-VerGab.Cliniquesjeunesseet.pdf>, 104 p.
- Weaver, A. D., Byers, E. S., Sears, H. A., Cohen, J. N. et H. E. S. Randall. 2002. « Sexual health education at school and at home: attitudes and experiences of New Brunswick parents », *The Canadian Journal of Human Sexuality*, Vol. 11(1), pp. 19-31.
- Witkin, B. R. 1975. *An analysis of needs assessment techniques for education planning at state, intermediate, and district levels*, Office of the Alamada County Superintendent of Schools, 182 p.
- Witkin, B. R. 1984. *Assessing needs in Education and Social programs*, San Francisco, California. Jossey-Bass, 415 p.

APPENDICE A

DOCUMENTATION REMISE AUX INTERVENANTS SOCIAUX ŒUVRANT AUPRÈS DES PARENTS NATURELS (TUTEURS LÉGAUX) ET DES PARENTS D'ACCUEIL

Contenu :

- Lettre descriptive du projet pour les intervenants aux ressources (travaillant auprès des parents d'accueil)
- Lettre descriptive du projet pour les intervenants à l'application des mesures (travaillant auprès des parents naturels ou tuteurs légaux)
- Lettre explicative du projet à l'intention des parents naturels ou tuteurs légaux

Lettre à l'intention des intervenants aux ressources œuvrant auprès des parents d'accueil

Madame, Monsieur,

Un projet de recherche des Centres jeunesse de Lanaudière, subventionné par le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, est en cours.

Ce projet consiste en une évaluation des **besoins, préoccupations et attitudes des adolescent(e)s et de leurs familles d'accueil, en matière d'éducation à la sexualité**. Subséquemment, cette évaluation permettra le développement de pratiques et d'interventions adéquates et conçues spécifiquement pour le milieu des familles d'accueil, et ce, tant pour les adolescent(e)s y vivant que pour les parents d'accueil hébergeant ces jeunes.

Nous sollicitons votre collaboration pour nous aider à **recruter des parents d'accueil qui seraient intéressés à participer à un groupe d'échanges** portant sur leurs besoins et préoccupations en matière d'éducation à la sexualité.

Vous trouverez ci-joint une lettre à leur intention expliquant sommairement en quoi consiste le projet et les invitant à vous indiquer s'ils nous autorisent à entrer en contact avec eux pour les inviter à participer aux groupes d'échanges. Dans cette lettre se trouve également une brève description des implications relatives à cette recherche. **Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir leur parler du projet en cours et de leur remettre cette lettre.**

Si vous avez des questions concernant ce projet, vous pouvez joindre Valérie Marchand, coordonatrice du projet aux Centres jeunesse de Lanaudière, aux coordonnées indiquées plus bas. Merci de votre précieuse collaboration

Pour nous joindre :

Valérie Marchand, coordonatrice du projet
Centres Jeunesse de Lanaudière, Direction de la qualité des services professionnels
759-7333 ou 1-800-229-1152, poste 2449
valerie.marchand.CJ14@ssss.gouv.qc.ca

Lettre à l'intention des intervenants à l'application des mesures œuvrant auprès des parents naturels (ou tuteurs légaux)

Madame, Monsieur,

Un projet de recherche des Centres jeunesse de Lanaudière, subventionné par le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, est en cours.

Ce projet consiste en une évaluation des **besoins, préoccupations et attitudes des adolescents et de leurs familles d'accueil, en matière d'éducation à la sexualité**. Subséquemment, cette évaluation permettra le développement de pratiques et d'interventions adéquates et conçues spécifiquement pour le milieu des familles d'accueil, et ce, tant pour les adolescent(e)s y vivant que pour les parents d'accueil hébergeant ces jeunes.

Nous sollicitons votre collaboration pour nous aider à recruter des adolescent(e)s vivant en famille d'accueil qui seraient intéressé(e)s à participer à un groupe d'échanges portant sur leurs besoins et préoccupations en matière d'éducation à la sexualité. Pour ce faire, **nous avons besoin du consentement écrit des parents naturels, ou tuteurs légaux**, de ces enfants.

Ci-joint, nous avons inclus une lettre à leur intention expliquant sommairement en quoi consiste le projet et les invitant à vous indiquer s'ils nous autorisent ou non à entrer en contact avec eux afin d'obtenir leur consentement écrit pour que nous puissions contacter leurs adolescents par la suite. **Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir leur parler du projet en cours et de leur remettre cette lettre.**

Si vous avez des questions concernant ce projet, vous pouvez joindre Valérie Marchand, coordonatrice du projet aux Centres jeunesse de Lanaudière, aux coordonnées indiquées plus bas. Merci de votre précieuse collaboration.

Pour nous joindre :

Valérie Marchand, coordonatrice du projet
Centres Jeunesse de Lanaudière, Direction de la qualité des services professionnels
759-7333 ou 1-800-229-1152, poste 2449
valerie.marchand.CJ14@ssss.gouv.qc.ca

Lettre à l'intention des parents naturels ou tuteurs légaux

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de d'un projet de recherche des Centres jeunesse de Lanaudière, nous sollicitons votre consentement pour que votre adolescent(e) participe à une étude.

Le but de cette recherche est de mieux connaître les besoins et les préoccupations de ces adolescent(e)s afin de mieux comprendre leur réalité et être en mesure de développer des pratiques et des interventions adéquates et conçues spécifiquement pour le milieu des familles d'accueil, et ce, tant pour les adolescent(e)s y vivant que pour les familles d'accueil les hébergeant.

Nous aimerions rencontrer votre ou vos adolescent(e)s vivant en famille d'accueil, dans un groupe d'échanges d'une durée approximative de deux heures. Pour ce faire, **nous avons besoin d'un consentement de votre part nous autorisant à contacter votre adolescent.** Naturellement, votre adolescent(e) devra également consentir à participer à cette étude.

Vous pouvez être assuré du caractère confidentiel de cet entretien et nous vous garantissons qu'aucune information permettant d'identifier votre adolescent(e) ne sera utilisée, ni conservée. Dans les données que nous utiliserons pour la recherche, le nom de votre adolescent(e) sera remplacé par un nom fictif. De plus, lors du groupe d'échanges, les participants devront s'engager à respecter la confidentialité des propos échangés dans le cadre des discussions tenues lors de cet entretien.

Les questions qui seront posées à votre adolescent(e) concerneront sa perception des particularités de vivre en famille d'accueil lorsque vient le temps de parler de sexualité, ses préoccupations concernant la sexualité, ses besoins d'information sur la sexualité et sur le type d'éducation à la sexualité qu'il(elle) aimerait recevoir durant son séjour en famille d'accueil. Si votre adolescent(e) vit un malaise ou un inconfort lors de cette rencontre, il (elle) sera dirigé(e) vers une ressource appropriée des Centres jeunesse de Lanaudière (service de sexologie, de psychologie), prête à le(la) recevoir.

Nous tenons à vous préciser qu'**un refus de votre part ou de la part de votre adolescent(e) de participer à cette recherche, ne nuira en aucun temps à la poursuite ou à la qualité des services dispensés par les Centres jeunesse de Lanaudière.**

Si vous avez des questions concernant ce projet, vous pouvez joindre Valérie Marchand, coordonatrice du projet aux Centres jeunesse de Lanaudière, aux coordonnées indiquées plus bas. Merci de votre précieuse collaboration

Pour nous joindre :

Valérie Marchand, coordonatrice du projet
Centres Jeunesse de Lanaudière, Direction de la qualité des services professionnels
759-7333 ou 1-800-229-1152, poste 2449
valerie.marchand.CJ14@ssss.gouv.qc.ca

APPENDICE B

FORMULAIRES DE CONSENTEMENT

Contenu :

- Formulaire de consentement à l'intention des parents d'accueil
- Formulaire de consentement à l'intention des parents naturels ou tuteurs légaux
- Formulaire de consentement à l'intention des adolescents vivant en famille d'accueil

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – VERSION PARENT D'ACCUEIL
--

Titre du projet et noms des chercheurs

Nous sollicitons votre participation à une étude portant sur les besoins, préoccupations et attitudes des adolescent(e)s et de leurs familles d'accueil en matière d'éducation à la sexualité. Cette étude, visant le développement des meilleures interventions possible, est dirigée par :

- ❖ Claudia Tremblay, Ph.D., conseillère-cadre, direction de la qualité des services professionnels, Centres jeunesse de Lanaudière;
- ❖ Martin Blais, Ph.D., professeur au département de sexologie, Université du Québec à Montréal.

Objectifs de l'étude

- ❖ Évaluer les besoins, préoccupations et attitudes des adolescent(e)s vivant en famille d'accueil en matière d'éducation à la sexualité.
- ❖ Évaluer les besoins, préoccupations et attitudes des parents d'accueil en fonction de leur perception de leur rôle d'éducateur à la sexualité auprès des adolescent(e)s qu'ils hébergent.

Procédure de l'étude

Au début du groupe d'échanges, vous complétez, de manière anonyme, un questionnaire de renseignements généraux portant sur votre âge, celui des jeunes que vous hébergez, votre niveau de scolarité et votre expérience en tant que famille d'accueil. Par la suite, nous commencerons le groupe d'échanges (durée approximative de 120 minutes). **Cette rencontre sera enregistrée.**

Confidentialité

Dans le but d'assurer la confidentialité des informations à des fins de recherche, **un nom fictif vous sera attribué** et constituera la seule identification utilisée sur les documents et les fichiers informatiques. Enfin, aucune information permettant l'identification d'un des participants à l'étude ne sera présentée dans les résultats. Toutes les données confidentielles seront gardées sous clé (classeur barré) et détruites deux ans après la fin de l'étude. De plus, nous demandons à tous les participants du groupe d'échanges de s'engager à respecter la confidentialité des propos échangés dans le cadre des discussions tenues lors de cet entretien. Finalement, les données recueillies pourront être utilisées pour la réalisation d'un mémoire de maîtrise.

Nous devons également vous informer de l'obligation, de par la Loi sur la protection de la jeunesse au personnel de recherche et aux intervenants, de signaler toute situation qu'ils estiment être un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un jeune est ou peut être considéré comme compromis au sens de cette loi. Si une telle situation se présente, l'animateur du groupe d'échanges demandera à vous parler après la rencontre afin de vous expliquer la raison de son inquiétude ainsi que les démarches qu'il compte entreprendre.

Liberté de participation et de retrait

Votre participation à cette étude est volontaire. Vous êtes donc libres d'accepter ou de refuser de participer, sans que votre refus nuise, s'il y a lieu, à la poursuite ou à la qualité des services offerts par les Centres Jeunesse de Lanaudière.

Avantages et bénéfices

Nous ne pouvons pas vous assurer que vous retirerez un avantage personnel en participant à la présente étude. Cependant, cette étude vous offre la possibilité de vous exprimer sur vos besoins et préoccupations à l'égard de votre rôle d'éducateur à la sexualité envers les adolescents que vous hébergez et sur ce que vous croyez essentiel d'aborder dans le cadre d'un programme d'éducation à la sexualité. Vos commentaires et idées seront pris en considération dans l'élaboration d'un tel programme afin que vous vous sentiez concernés directement par les propos abordés.

Inconvénients et risques

Certains risques et désagréments peuvent apparaître suite à votre participation à cette étude. Ainsi, il est possible que vous viviez des inconforts en lien avec certains thèmes discutés. Si cela se produisait, nous vous offrirons au besoin la possibilité d'en discuter à la fin de la rencontre. Vous pourrez également en discuter avec votre intervenant habituel. Si nécessaire, Isabelle Beaulieu, sexologue aux Centres jeunesse de Lanaudière, est prête à vous rencontrer. Vous pourrez la rejoindre au 450-756-4555 ou au 1-800-229-1152 au poste #2635.

Formule d'adhésion à l'étude et signature

J'ai lu et compris le contenu du présent formulaire. Je certifie qu'on me l'a expliqué verbalement. J'ai eu l'occasion de poser toutes mes questions au sujet de cette étude et on y a répondu à ma satisfaction. Je sais que je suis libre de choisir de participer à cette étude, et que je demeure libre de me retirer de cette étude, en tout temps, par avis verbal, sans que cela n'affecte la qualité de mes rapports avec les Centres Jeunesse de Lanaudière. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

En foi de quoi, je soussigné(e), consens à participer à cette étude :

Signé à _____	le _____
Ville	Date
_____ Nom du parent d'accueil	_____ Signature
_____ Nom de l'assistant de recherche	_____ Signature

Si vous avez des questions concernant ce projet, vous pouvez joindre Valérie Marchand, coordonatrice du projet aux Centres jeunesse de Lanaudière, aux coordonnées indiquées plus bas. Merci de votre précieuse collaboration

Si vous avez des insatisfactions concernant le déroulement de la recherche, vous pouvez contacter monsieur Gaétan Thibodeau (450-756-4555 ou sans frais 1-800-229-1152, poste 2107), commissaire aux plaintes et à la qualité des services des Centres Jeunesse de Lanaudière.

Pour nous joindre :

Valérie Marchand, coordonatrice du projet
Centres Jeunesse de Lanaudière, Direction de la qualité des services professionnels
759-7333 ou 1-800-229-1152, poste 2449
valerie.marchand.CJ14@ssss.gouv.qc.ca

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – VERSION PARENT NATUREL (TUTEUR LÉGAL)

Titre du projet et noms des chercheurs

Nous sollicitons la participation de votre adolescent(e) à une étude portant sur les besoins, préoccupations et attitudes des adolescent(e)s et de leurs familles d'accueil en matière d'éducation à la sexualité. Cette étude, visant le développement des meilleures interventions possible, est dirigée par :

- ❖ Claudia Tremblay, Ph.D., conseillère-cadre, direction de la qualité des services professionnels, Centres jeunesse de Lanaudière;
- ❖ Martin Blais, Ph.D., professeur au département de sexologie, Université du Québec à Montréal.

Objectifs de l'étude

- ❖ Évaluer les besoins, préoccupations et attitudes des adolescent(e)s vivant en famille d'accueil en matière d'éducation à la sexualité.
- ❖ Évaluer les besoins, préoccupations et attitudes des parents d'accueil en fonction de leur perception de leur rôle d'éducateur à la sexualité auprès des adolescent(e)s qu'ils hébergent.

Procédure de l'étude

Avant que le groupe d'échanges débute, votre adolescent(e) remplira un formulaire de consentement pour participer à la rencontre. Au début du groupe d'échanges, votre adolescent complètera, de manière anonyme, un questionnaire de renseignements généraux portant sur son âge, la ville où il (elle) est hébergé(e), la durée de son placement dans cette famille d'accueil et sa scolarité. Par la suite, nous commencerons le groupe d'échanges (durée approximative de 120 minutes). **Cette rencontre sera enregistrée.**

Confidentialité

Dans le but d'assurer la confidentialité des informations à des fins de recherche, **un nom fictif sera attribué à votre adolescent(e)** et constituera la seule identification utilisée sur les documents et les fichiers informatiques. Enfin, aucune information permettant de l'identifier ne sera présentée dans les résultats. Toutes les données confidentielles seront gardées sous clé (classeur barré) et détruites deux ans après la fin de l'étude. De plus, nous demandons à tous les participants du groupe d'échanges de s'engager à respecter la confidentialité des propos échangés dans le cadre des discussions tenues lors de cet entretien. Finalement, les données recueillies pourront être utilisées pour la réalisation d'un mémoire de maîtrise.

Nous devons également vous informer de l'obligation, de par la Loi sur la protection de la jeunesse au personnel de recherche et aux intervenants, de signaler toute situation qu'ils estiment être un motif raisonnable de croire que la sécurité et/ou le développement de votre adolescent(e) est ou peut être considéré comme compromis au sens de cette loi. Si une telle situation se présente, l'animateur du groupe d'échanges demandera à parler à votre adolescent(e) après la rencontre afin de lui expliquer la raison de son inquiétude ainsi que les démarches qu'il compte entreprendre.

Liberté de participation et de retrait

La participation de votre adolescent(e) à cette étude est volontaire. **Vous êtes donc libre d'accepter ou de refuser que votre adolescent(e) participe, sans que votre refus nuise, s'il y a lieu, à la poursuite et à la qualité des services offerts par les Centres Jeunesse de Lanaudière.** De même, votre adolescent(e) devra également consentir à participer à cette recherche via un formulaire de consentement, sans que son refus nuise, s'il y a lieu, à la poursuite ou à la qualité des services offerts par les Centres jeunesse de Lanaudière.

Avantages et bénéfices

Nous ne pouvons vous assurer que votre adolescent(e) retirera un avantage personnel en participant à la présente étude. Cependant, cette étude offre la possibilité à votre adolescent(e) de s'exprimer sur ses besoins et préoccupations vis-à-vis la sexualité et sur ce qu'il aurait envie d'entendre parler dans le cadre d'un programme d'éducation à la sexualité. Ses commentaires et idées seront pris en considération dans l'élaboration d'un tel programme et permettront peut-être d'aider d'autres jeunes dans la même situation que lui.

Inconvénients et risques

Certains risques et désagréments peuvent apparaître suite à la participation de votre adolescent(e) à cette étude. Ainsi, il est possible qu'il vive des inconforts en lien avec certains thèmes discutés. Si cela se produisait, nous lui offrirons, au besoin, la possibilité d'en discuter à la fin de la rencontre avec l'animateur du groupe d'échanges. Il pourra également en discuter avec son intervenant habituel. Si nécessaire, Isabelle Beaulieu, sexologue aux Centres jeunesse de Lanaudière, est prête à te rencontrer. Il pourra la rejoindre au 450-756-4555 ou au 1-800-229-1152 au poste #2635.

Formulaire d'adhésion et signature

J'ai lu et compris le contenu du présent formulaire. Je certifie qu'on me l'a expliqué verbalement. J'ai eu l'occasion de poser toutes mes questions au sujet de cette étude et on y a répondu à ma satisfaction. Je sais que je suis libre de choisir que mon adolescent(e) (ou celui/celle dont je suis le tuteur) participe à cette étude, et

qu'il (elle) demeure libre de choisir pour lui-même/elle-même. Je sais également que je demeure libre de retirer mon adolescent(e) de cette étude, en tout temps, par avis verbal, sans que cela n'affecte la qualité de mes rapports avec les Centres Jeunesse de Lanaudière. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

En foi de quoi, je, soussigné(e), consens à ce que mon (mes) adolescent(e)s (ou l'adolescent(e) dont je suis le tuteur) participe(nt) à cette étude, et que l'équipe de recherche le (la/les) contacte afin de prendre rendez-vous pour le groupe d'échanges;

1. Nom de l'enfant _____
 Numéro où nous pouvons rejoindre l'enfant _____
 2. Nom de l'enfant _____
 Numéro où nous pouvons rejoindre l'enfant _____
 3. Nom de l'enfant _____
 Numéro où nous pouvons rejoindre l'enfant _____

Signé à _____ le _____
 Ville Date

 Nom du répondant Signature

 Nom de l'assistant de recherche Signature de l'assistant de recherche

Si vous avez des questions concernant ce projet, vous pouvez joindre Valérie Marchand, coordonatrice du projet aux Centres jeunesse de Lanaudière, aux coordonnées indiquées plus bas. Merci de votre précieuse collaboration

Si vous avez des insatisfactions concernant le déroulement de la recherche, vous pouvez contacter monsieur Gaétan Thibodeau (450-756-4555 ou sans frais 1-800-229-1152, poste 2107), commissaire aux plaintes et à la qualité des services des Centres Jeunesse de Lanaudière.

Pour nous joindre :

Valérie Marchand, coordonatrice du projet
 Centres Jeunesse de Lanaudière, Direction de la qualité des services professionnels
 759-7333 ou 1-800-229-1152, poste 2449
valerie.marchand.CJ14@ssss.gouv.qc.ca

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – VERSION ADOLESCENT
--

Titre du projet et noms des chercheurs

Nous sollicitons ta participation à une étude portant sur les besoins, préoccupations et attitudes des adolescent(e)s et de leurs familles d'accueil en matière d'éducation à la sexualité. Cette étude, visant le développement des meilleures interventions possible, est dirigée par :

- ❖ Claudia Tremblay, Ph.D., conseillère-cadre, direction de la qualité des services professionnels, Centres jeunesse de Lanaudière;
- ❖ Martin Blais, Ph.D., professeur au département de sexologie, Université du Québec à Montréal.

Objectifs de l'étude

- ❖ Évaluer les besoins, préoccupations et attitudes des adolescent(e)s vivant en famille d'accueil en matière d'éducation à la sexualité.
- ❖ Évaluer les besoins, préoccupations et attitudes des parents d'accueil en fonction de leur perception de leur rôle d'éducateur à la sexualité auprès des adolescent(e)s qu'ils hébergent.

Procédure de l'étude

Au début du groupe d'échanges, tu complèteras, de manière anonyme, un questionnaire de renseignements généraux portant sur ton âge, la ville où tu es hébergé(e), la durée de ton placement dans cette famille d'accueil et ta scolarité. Par la suite, nous commencerons le groupe d'échanges auprès de toi et des autres jeunes (durée approximative de 120 minutes). **Cette rencontre sera enregistrée.**

Confidentialité

Dans le but d'assurer la confidentialité des informations à des fins de recherche, **un nom fictif te sera attribué** et constituera la seule identification utilisée sur les documents et les fichiers informatique. Enfin, aucune information permettant de t'identifier ne sera présentée dans les résultats. Toutes les données confidentielles seront gardées sous clé (classeur barré) et détruites deux ans après la fin de l'étude. De plus, nous demandons à tous les participants du groupe d'échanges de s'engager à respecter la confidentialité des propos échangés dans le cadre des discussions tenues lors de cet entretien. Finalement, les données recueillies pourront être utilisées pour la réalisation d'un mémoire de maîtrise.

Nous devons également t'informer de l'obligation, de par la Loi sur la protection de la jeunesse au personnel de recherche et aux intervenants, de signaler toute situation qu'ils estiment être un motif raisonnable de croire que ta sécurité et/ou ton développement est ou peut être considéré comme compromis au sens de cette loi. Si une telle situation se présente, l'animateur du groupe d'échanges demandera à te parler après la rencontre afin de t'expliquer la raison de son inquiétude ainsi que les démarches qu'il compte entreprendre.

Liberté de participation et de retrait

Ta participation à cette étude est volontaire. Tu es donc libre d'accepter ou de refuser de participer, sans que ton refus nuise, s'il y a lieu, à la poursuite et à la qualité des services offerts par les Centres Jeunesse de Lanaudière.

Avantages et bénéfices

Nous ne pouvons pas t'assurer que tu retireras un avantage personnel en participant à la présente étude. Cependant, cette étude t'offre la possibilité de t'exprimer sur tes besoins et préoccupations vis-à-vis la sexualité et sur ce que tu aurais envie d'entendre parler dans le cadre d'un programme d'éducation à la sexualité. Tes commentaires et idées seront pris en considération dans l'élaboration d'un tel programme et permettront peut-être d'aider d'autres jeunes dans la même situation que toi.

Inconvénients et risques

Certains risques et désagréments peuvent apparaître suite à ta participation à cette étude. Ainsi, il est possible que tu vives des inconforts en lien avec certains thèmes discutés. Si cela se produisait, nous t'offrirons, au besoin, la possibilité d'en discuter à la fin de la rencontre avec l'animateur du groupe d'échanges. Tu pourras également en discuter avec ton intervenant habituel. Si nécessaire, Isabelle Beaulieu, sexologue aux Centres jeunesse de Lanaudière, est prête à te rencontrer. Tu pourras la rejoindre au 450-756-4555 ou au 1-800-229-1152 au poste #2635.

Formulaire d'adhésion et signature

J'ai lu et compris le contenu du présent formulaire. Je certifie qu'on me l'a expliqué verbalement. J'ai eu l'occasion de poser toutes mes questions au sujet de cette étude et on y a répondu à ma satisfaction. Je sais que je suis libre de choisir de participer à cette étude, et que je demeure libre de me retirer de cette étude, en tout temps, par avis verbal, sans que cela n'affecte la qualité de mes rapports avec les Centres Jeunesse de Lanaudière. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

En foi de quoi, je, soussigné(e), suis volontaire à participer à cette étude;

Signé à _____	le _____
Ville	Date
_____	_____
Nom de l'adolescent(e)	Signature
_____	_____
Nom de l'assistant de recherche	Signature

Si tu as des questions concernant ce projet, tu peux joindre Valérie Marchand, coordonatrice du projet aux Centres jeunesse de Lanaudière, aux coordonnées indiquées plus bas. Merci de ta précieuse collaboration

Si tu as des insatisfactions concernant le déroulement de la recherche, tu peux contacter monsieur Gaétan Thibodeau (450-756-4555 ou sans frais 1-800-229-1152, poste 2107), commissaire aux plaintes et à la qualité des services des Centres Jeunesse de Lanaudière.

Pour nous joindre :

Valérie Marchand, coordonatrice du projet
Centres Jeunesse de Lanaudière, Direction de la qualité des services professionnels
759-7333 ou 1-800-229-1152, poste 2449
valerie.marchand.CJ14@ssss.gouv.qc.ca

APPENDICE C

QUESTIONNAIRES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Contenu :

- Questionnaire de renseignements généraux à l'intention des parents d'accueil
- Questionnaire de renseignements généraux à l'intention des adolescents vivant en famille d'accueil

Questionnaire de renseignements généraux

Parents d'accueil participant aux groupes d'échanges

1. Sexe Masculin Féminin

2. Âge : _____

3. Ville de résidence

4. Nombre d'adolescents en famille d'accueil

Âge de l'adolescent	Durée du placement chez vous
1 _____	_____
2 _____	_____
3 _____	_____
4 _____	_____
5+ _____	_____

5. Scolarité (dernière année complétée)

- Niveau primaire
- Niveau secondaire
- Niveau collégial (générale et/ou technique)
- Niveau universitaire

6. Nombre d'années d'expérience auprès de la clientèle jeunesse?

- 2 ans ou moins 3-5 ans
- 6-10 ans 11-15 ans
- 16 ans et plus

Merci pour votre participation et votre collaboration.

Questionnaire de renseignements généraux

Version adolescents participant aux groupes d'échanges

1. Quel est ton sexe?

Masculin

Féminin

2. Quel âge as-tu?

12 ans

16 ans

13 ans

17 ans

14 ans

18 ans

15 ans

3. Dans quelle ville habites-tu avec ta famille d'accueil?

4. Depuis combien de temps vis-tu dans cette famille d'accueil?

5. En quelle année scolaire es-tu?

primaire

secondaire 3

secondaire 1

secondaire 4

secondaire 2

secondaire 5

Merci pour ta participation et ta collaboration.